LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN AU CANADA

LA PRESSE

CIRCULATION MOYENNE PAR JOUR 64,718

QUATORZIEME ANNEE — No 268 | MONTREAL, LUNDI 19 SEPTEMBRE 1898 | HUIT PAGES — UN CENTIN

TEMPÊTE DE GRÊLE ET DE PLUIE

Dégats considérables causés hier après-midi

Les carreaux de toute une partie de la ville ravagés

NOTES GENERALES

Dès l'aube du jour, une pluie intermittente et forte par moment, battait, avec de mélancoliques résonnances, les pavés et les toits. Le dimanche s'annonçait comme un jour de suprême ennui. Le ciel était couvert de nuages lourds et sombres qui, par intervalle, laissaient passer les rayons trop chauds d'un soleil trop ardent. Etrange, la température était semblable à une énigme dont la solution nous échappe au moment où on croyait l'avoir fixée. Inquiet, le piéton ne s'aventurait qu'avec l'allure mal assurée de l'homme qui ne sait s'il doit se fier à son flair ou craindre les surprises rapides de la température de nos climats.

Le temps, du reste, n'était guère rassurant.

Des bouffées de vent chaud, venant du nord-ouest, secouaient avec violence les maigres arbres de nos avenues, caressaient avec d'ennuyeux gémissements les édifices de la métropole où circulait comme une tranquillité lourde de muettes attentes.

Il était environ quatre heures de l'après-midi. L'air se raréfia subitement, les couches atmosphériques devinrent de plus en plus chaudes et insupportables. La pluie, une pluie lente, pesante, formée de larges gouttes, se mit à tomber avec de bruyants clapottements, ce bruit monotone de l'eau qui tombe dans l'eau.

Poussée par un vent violent, cette pluie se changea bientôt en un véritable torrent qui se déversa sur notre ville au milieu des sifflements aigus d'une tempête comme on en voit rarement.

Les rues devinrent impraticables. Insuffisants à contenir l'énorme quantité d'eau qui descendait du ciel comme d'une écluse, les égouts débordèrent et, en certains endroits il eût été sûrement plus facile et plus à propos de naviguer que de marcher.

Subitement encore, l'air se rafraichit. La fureur du vent augmentait d'instant en instant jusqu'au moment où les larges gouttes de pluie se changèrent en grêlons qui, de petits et ronds, devinrent d'une grosseur inusitée. Durant plusieurs minutes, l'ouragan souffla avec une force impétueuse. Et sur les toits, sur les pavés, sur les carreaux et dans les flaques d'eau, la grêle tombait, tombait avec fureur, ajoutant sa note stridente à l'orchestre étrange mis en jeu par les éléments d'une tempête telle qu'à Montréal on ne se rappelle pas en avoir vu de semblable.

Les fenêtres faisant face à l'ouest, furent, en certains endroits, fort éprouvées.

DOMMAGES

L'école Archambault, sur la rue Ontario, porte les marques du passage de la grêle dans presque chacun des nombreux châssis de l'établissement et les débris de verre jonchent le grand parterre rectangulaire. Les fenêtres tabatières (skylights) dans les maisons privées, furent impitoyablement brisées et enfoncées avec fracas.

Les conservatoires, serres et autres établissements où le verre entre en proportion considérable dans la construction, les dégâts sont affreux. La serre de M. H. S. Mussen, sur la rue Dorchester, a été sérieusement endommagée. Un gros arbre a été abattu, et combien d'autres furent déracinés ! On estime que les pertes en vitres seulement s'élèvent à des milliers de dollars. Le vent était d'une vélocité terrifiante. Il poussait la grêle avec tant de violence que les arbres en étaient dépouillées de leur feuillage et de leur écorce. Après la tempête, les rues restèrent pleines de leurs débris, comme si un cyclone dévastateur eut passé. Et s'en était vraiment un aussi. La grêle tombait si rapide qu'en maints endroits elle perçait les feuilles comme auraient pu le faire des balles. Sur l'avenue des Pins, un gros arbre a été arraché et viré bout pour bout en travers de la route. Sur la rue St Urbain, près de la rue Ste Catherine, un autre gros arbre a été cassé par le sommet, Il est tombé dans la rue, mais heureusement, il n'y avait personne à ce moment-là. Sur la rue Université, à la Côte des Neiges, et en nombre d'autres endroits, quantité d'arbres furent rompus ou déracinés, Sur la rue Metcalf, un arbre a été arraché et emporté par le vent. Il est venu en contact avec un fil électrique et a pris feu. Les pompiers de la caserne No 10 furent appelés et ils éteignirent les flammes. Cette chute inattendue de glace fut aussi une catastrophe pour la gent ailée. Les oiseaux délogèrent de leurs retraites touffues et s'en allèrent portés plutôt par la tempête que par leurs ailes. Des milliers furent tués ou blessés. Des passants, sur le square Victoria seulement ramassèrent une cinquantaine de moineaux. On en voyait partout dans les rues. Dans les environs de la station No 5, on compta 500 moineaux tués.

Plusieurs douzaines cherchèrent refuge dans la bâtisse, où l'on fut heureux de leur donner asile.

Il est étonnant que dans un ouragan semblable les accidents de personnes n'aient pas été très nombreux, lorsqu'on considère surtout que tant de fils électriques ont été brisés. Le télégraphe et le téléphone sur plusieurs lignes ne fonctionnent pas. Le département des dépêches du Grand-Tronc rapporte que toute communication du côté de l'Est a été coupée hier soir.

Une équipe d'hommes a été envoyée à St Lambert pour procéder aux réparations. On croit que 16 fils, au moins, ont été brisés sur la ligne du Pacifique. Pas de communication télégraphique non plus entre Montréal et Farnham. Des hommes travaillent à remettre les fils en place. Le Pacifique a comparativement peu souffert, sous ce rapport, à part la ligne de Farnham, une autre seulement a été endommagée, celle d'Outremont.

Sur la ligne du G. N. W., les lignes sont dérangées seulement dans les environs de la ville.

Le système de téléphone Bell a beaucoup souffert. Plusieurs fils furent brisés dans le centre et dans le haut de la ville. Les lignes à longue distance furent aussi fort endommagées.

Les compagnies d'éclairage Royale et Lachine n'ont pas été non plus épargnées. Plusieurs fils furent brisés. On a été obligé de s'éclairer aux lampes à l'huile, à l'hôtel Carslake, hier soir.

Westmount a été dans une obscurité complète pendant un certain temps; il en a été de même en plusieurs autres endroits.

Le service des tramways a été aussi interrompu, à cause de la rupture d'un fil.

La grosseur des grêlons était quelque chose d'extraordinaire, variant de la dimension d'un marbre à celle d'un oeuf. L'ouragan, en descendant la montagne avec la furie que l'on sait, pour s'abattre sur la ville, déracinait les arbres, et emportait avec lui un nuage de branches et de feuilles.

Sur la rue Saint-Dominique, un hangar en brique, appartenant à MM. Dufresne et Mongenais, a croulé. Une couple d'arbres, sur la rue Sainte-Elizabeth sont à terre et embarrassent le chemin. On en voit un autre sur le champ de mars, et des douzaines sur la rue Saint-Antoine que le vent a terrassés et couchés sur le sol.

En se rendant chez lui, en voiture, M. F. Leclair, passant sur l'avenue Greene, est venu en contact avec un fils électrique qui lui a touché la tête et lui a brûlé la chevelure. Son compagnon, affolé, sauta dans la rue et reçut des chocs violents.

Un individu qui stationnait à l'angle des rues Dorchester et Saint-Laurent, fut frappé par un grêlon si gros que notre homme perdit connaissance et ce n'est qu'au bout de 10 minutes, qu'il recouvra ses sens.

Un grand nombre de maisons sur l'avenue Verchères et sur la rue Saint-Charles-Borromée, eurent leurs vitres brisées et percées tout comme si elles avaient subi une fusillade ; et combien d'enseignes dans tous les quartiers furent emportées par le vent.

A la ferme Logan, les bâtisses de la ville sont épouvantablement ravagées.

M. Pinoteau, le jardinier en chef de la municipalité, nous disait qu'il estime à 1,500 ou 2,000, le nombre des vitres qu'il lui faudra remplacer dans sa serre. C'est une dépense d'environ $700. La ville joue de malheur ; avant-hier, les ouvriers venaient justement de terminer les réparations aux serres. Toutes les vitres brisées, fêlées, avaient été remplacées et blanchies pour l'hivernement.

Plusieurs beaux palmiers, placés dans l'intérieur de la grande serre, ont été hâchés par la grêle. Jamais, nous disait M. Pinoteau, je n'ai vu rien de semblable depuis que je suis chef du service des jardins pour la ville de Montréal.

Au parc Sohmer, la grêle en tombant sur la vaste couverture, a produit un tapage d'enfer.

Dans les différentes églises les fidèles se sont mis à genoux et ont récité des prières pour que le Ciel fasse cesser la tempête.

Il n'y a pas une maison à Montréal qui n'ait tant soit peu souffert de cet orage désastreux.

La pluie est tombée avec tant d'abondance que dans maints endroits les bouches d'égouts ont été d'une insuffisance marquée. Des lacs se sont formés, notamment sur la rue Craig, où les gamins ont pu s'amuser à courir sur des billots flottants.

L'eau en se précipitant en bas des montées sur les rues où circulent les tramways, a entraîné du gravois et de la terre en si grande quantité que la circulation a été complètement bloquée. Le vent sur les maisons recouvertes de gravois a fait rage. Le gravois a été enlevé par le vent et porté au loin dans les rues.

Aux divers kiosques de cochers, les chevaux exposés à la grêle ont été pris d'une frayeur bien naturelle et n'ont été maîtrisés qu'à grand peine par leurs maîtres

Sur la rue Amherst, plusieurs arbres ont été déracinés entre les rues Ontario et Ste Catherine, bloquant la circulation des tramways pendant plus d'une demi-heure. Un des antiques peupliers du Champ de Mars a aussi été brisé comme un fétu de paille.

L'orage a traversé la ville dans toute sa largeur du nord au sud, mais en diminuant d'intensité vers la partie extrême est.

La grêle est tombée pendant cinq longues minutes et dans ce court espace de temps a causé pour des milliers de dollars de dégâts.

Aussitôt après la grêle, il s'est produit une accalmie dans la tempête, mais elle a été de très courte durée, et le vent finalement s'est mis de la partie. La violence du vent a atteint son maximum dès le début du second orage, et a terminé l'oeuvre de dévastation commencée si bruyamment par la grêle.

Dans les différents squares de la ville, le long des avenues plantées d'arbres, la grêle a presque complètement effeuillé les arbres ; le sol est jonché de feuilles et les fleurs sont tristement brisées sur leurs tiges.

A "LA PRESSE"

La tempête d'hier a fait aussi de nombreux dégâts aux bureaux de "La Presse."

Sur les 246 lampes électriques disposées en enseigne, sur le toit de l'édifice, 60 ont été plus ou moins avariées par la grêle.

Aux ateliers de la composition, 17 carreaux ont été brisés. Au cinquième, la grêle en a brisé 12; au quatrième, 17; au troisième, 10; au bureau de la rédaction, 2, et à l'administration, 7.

LA RUE SAINTE-CATHERINE

La grêle semble avoir fait de grands dégâts surtout entre les rues St Laurent et Amherst. L'un de nos reporters a, ce matin, parcouru la rue Ste Catherine dans toute sa longueur, et voici les divers endroits où il a noté que la tempête avait fait des ravages.

Mentionnons d'abord l'établissement de MM. Fogarty et Frère, manufacturiers de chaussures, à l'angle de la rue St Laurent. La façade de la bâtisse, située sur la rue Ste Catherine, a été sérieusement endommagée. Pas une seule fenêtre n'a été respectée, et presque tous les carreaux ont été brisés.Les glaces de deux grandes vitrines ont aussi été brisées. En outre, un auvent a été abattu par le vent, et plusieurs autres ont été déchirés. Les dommages sont estimés à plus de $100.

L'église St Jean, située à l'angle de la rue Cadieux, a aussi subi des dommages considérables. Il ne reste pas un carreau intact dans les grands châssis situés sur la rue Ste Catherine.

Voici une liste, aussi complète que possible, des établissements qui ont souffert de la grêle du côté Est de la rue Ste Catherine:

Arthur Yon, marchand de fruits et de tabac.

L. A. Bernard, pharmacien.

J. S. Yon, marchand de musique.

M. Mercier, épicier.

M. Lafleur, restaurateur.

La banque d'Epargne, M. Messier, boucher, M. Vézina, épicier, M. Dupont, marchand de bois, Ls Carle, boucher,Brouillette et Aumond, marchands de bois.

Laurie Engine Co., Ateliers du Pacifique Canadien, Dominion Oil Cloth Co., etc.

Du côté ouest de la rue Sainte-Catherine, l'orage a causé moins de dégâts. Néanmoins, plusieurs établissements ont subi des dommages assez considérables. Les trois étages supérieurs de la bâtisse autrefois occupée par la Compagnie Générale des Bazars, ont été sérieusement endommagés. La plupart des carreaux ont été brisés et pas un seul châssis n'a été respecté. On calcule qu'il y a eu près de 150 carreaux brisés à ce seul endroit.

Le collège Loyala a aussi souffert quelques dégâts. Une dizaine de carreaux ont été brisés.

Les autres établissements qui ont subi des dommages, sont : Robert Reid, La banque des Marchands, le restaurant Charley, à l'angle de la rue Saint-Urbain, etc., etc.

LA RUE ONTARIO

Les dommages causés par la grêle sur la rue Ontario sont moins importants que sur la rue Sainte-Catherine. Néanmoins, plusieurs carreaux ont été brisés aux établissements suivants : La banque Jacques-Cartier, MM. Gravel, Lamoureux, mécanicien ; H. Laurent, pharmacien ; M. Bérard barbier. Un grand nombre d'habitations privées ont aussi souffert des dommages assez considérables. Ces bâtisses, situées du côté sud, étaient exposées à la tempête, et les grêlons, poussés par un vent impétueux, ont impitoyablement brisé tous les carreaux des fenêtres dépourvues de persiennes.

RUES NOTRE-DAME ET CRAIG

Les rues manufacturières ont un aspect particulièrement piteux. Les usines désertées le dimanche étaient restées exposées aux grêlons qui s'en sont donné à plaisir. Rue Notre-Dame, par exemple, entre les rues Guy et Fullum, toutes les manufactures ont subi des dommages plus ou moins considérables. La manufacture de biscuits Viau devra remplacer 450 carreaux. Le château Ramezay devra également rafistoler ses fenêtres historiques. L'ancienne gare Dalhousie devra à l'orage d'hier d'avoir considérablement aidé à sa démolition. La manufacture Canadian Rubber Co., le Volcan Foundry Co., la brasserie Molson, l'église Saint-Thomas, l'église Sainte-Marie, la Cie Lake of Wood Millings, les filatures et le parc Sohmer, procureront aussi de l'emploi aux mastiqueurs. Quant aux maisons privées, il faudrait prendre l'almanach des adresses et faire l'énumération de tous les nombres pairs des rues allant de l'Ouest à l'Est, pour avoir une liste complète des carreaux crevés.

Un patient statisticien, qui a commencé à aligner des chiffres, compte qu'il y a pour plus de $10,000 de verre cassé sur les rues Notre-Dame et Craig. Le fait est que le nombre de verres brisés est immense. On comprend par exemple que les serres ont souffert énormément de la tempête.

Bien que l'orage ait vidé sa rage au coeur de Montréal, les villas de la Longue-Pointe et de Maisonneuve ont aussi à se plaindre de la grêle et particulièrement du vent. Les citoyens de Saint-Henri ont particulièrement été effrayés du vent. A un moment donné, l'ouragan devint si violent que l'on crut que chaque maison allait être emportée. Depuis la station du chemin de fer de Saint-Henri jusqu'à la rue Atwater, tous les poteaux de téléphone, de télégraphe, ou de lumière électrique sont renversés et obstruent le passage aux tramways. A Saint-Henri, cependant, pas un seul grêlon. Le grêle n'a sévi qu'à Montréal, mais pardieu ! elle a été forte !

Les conducteurs de tramways et les mécaniciens se voient ce matin avec des mains fendus, des chevaux se voient blessés. Plusieurs personnes ayant reçu des grêlons sur la nuque ont dû s'aller coucher. Mais c'est aux propriétés, meubles, que la tempête a été la plus terrible.

Rue Craig, se voient défoncés les carreaux des Bains Laurentiens, du Jubilee Steam Laundry, du moulin à scie Paquette, de l'hôtel de la gare Viger, de l'Hôtel de Ville, du Palais de Justice, du Bureau du Revenu, du National Wire Co, du St Lawrence Hall, des bureaux de MM. Bisaillon, Brosseau et Lajoie, des ateliers de la "Gazette," des bureaux de l'Abbey's Effervescent Salt, de la Canadian Mining Exhibit Co., des bureaux du "Wtiness," etc., etc.

Un grand nombre de lampes électriques et de réverbères ont leurs globes brisés ou fêlés; nombreux sont les toits dont le gravois a été charrié dans les rues par le torrent de pluie.

On ne se plaindra pas aujourd'hui d'avoir trop de poussière dans les rues.

Rue Saint-Urbain, vis-à-vis le No 197, un gros arbre est arraché.

La clôture des terrains de l'exposition est renversée.

Rue Saint-Urbain, en face du No 463, deux magnifiques arbres ont été abattus.

Couvent du Bon Pasteur,vitres brisées pour un montant de $50.

NOS MARCHES

Nos marchés ont été fort endommagés. Au marché Bonsecours, il y a eu 350 vitres de brisées ; au marché St Jacques, 21 sans compter la flèche qui a été emportée et les plafonds qui sont sérieusement avariés. Au marché Saint-Jean-Baptiste, on compte une trentaine de vitres brisées. Dans les marchés St Laurent, Ste Anne, St Gabriel, Saint-Antoine et Hochelaga, le nombre varie de 10 à 20 chacune. Quant aux stations de pompes, le chef Benoit dit qu'il n'y a guère plus de 300 à 400 vitres de brisées, attendue que les fenêtres y sont en grande partie munies de persiennes.

Au fort de la tempête, M. Réné Beauset, assistant-greffier de la cité, se rendait au Sault au Récollet, par les chars électriques. Il se trouvait seul dans le tramway avec le conducteur et le mécanicien. La foudre est tombée sur le char, le conducteur a reçu un choc si violent qu'il a été lancé sur la voie. Heureusement, il n'a été que légèrement blessé. Le moteur a brûlé et M. Beauset est resté là, en pleine campagne, 45 minutes, essuyant toute la tempête, à demi-protégé, dans un char ouvert. Il n'oubliera jamais cette épreuve de sa vie, paraît-il.

Chez M. Tessier, commis du marché Bonsecours, qui demeure au No 254 de la rue Sherbrooke, des dégâts sont considérables. La fenêtre tabatière a été enfoncée, un grand nombre de vitres furent brisées sur la façade de la maison ou la grêle entrait, faisant sur les boiseries, en certains endroits, des marques d'une demi-ligne de profondeur. Des plantes et des pots de fleurs furent mis en morceaux. Chez le Dr Brossard, coin des rues St André et Sherbrooke, chez le maire Préfontaine, en un mot à toutes les résidences qui font face au nord, il y a eu un massacre de vitres sans pareil.

A l'hôtel de ville, les pertes s'élèvent à plusieurs centaines de dollars.

Environ une soixantaine de vitres dont le prix varie de $4 à $5 volèrent en éclat. Les fils du télégraphe d'alarme furent aussi dérangés, et, ce matin, des hommes étaient à réparer le tout.

A la manufacture de chaussures de l'ex-échevin Reneault, avenue Côté, il y a eu 18 vitres de brisées.

En face de la résidence du chef Benoit, No 395 rue Dorchester, un orme d'un diamètre d'un pied et demie a été cassé à 20 pieds de la racine, et 15 vitres furent brisées.

Chez MM. Clifford, Smith, du "Witness", No 1833 rue Ontario, il y a eu six vitres de $1.25 chacune, qui furent brisées, de même que toutes les plantes du parterre rasées.

Au magasin de l'échevin Paquet, rue Saint-Laurent, près de la rue Sainte-Catherine, la fenêtre a été mise en éclat et les marchandises ont été quelque peu endommagées. Il a fallu travailler pendant trois heures pour mettre le stock à l'abri de la pluie.

A la synagogue juive, No 176 rue Saint-Dominique, où environ 150 personnes étaient réunies, la fenêtre tabature a aussi été enfoncée et il y a eu panique parmi les femmes, qui sortirent en poussant des cris affreux.

Sur la rue Sherries, pas une maison n'a été épargnée. M. L. O. David, greffier de la cité, a perdu cinq grandes vitres et l'on sigfinale particulièrement le nouveau pâté de maisons qu'est à faire construire M. Tourville : il n'y en est pas resté une seule.

Au chantier de bois de M. H. Lapointe, sur la rue Sainte-Catherine, sur 200 piles de planches, pas une seule n'est restée debout.

Aux alentours du marché Saint-Jacques, rue Ontario, toutes les vitres furent brisées. On mentionne les établissements suivants, comme ayant particulièrement souffert : L. E. Beauchamp, M. Jetté, marchand de meubles; MM. Dupuis et Cie et David Lepage.

Le Dr Laberge, médecin de la cité, dit qu'il a fait fondre un grêlon qui a donné tout près d'un once d'eau.

Le maire dit qu'un de ses amis de passage, hier, à Saint-Canut, a trouvé des grêlons de la grosseur d'un oeuf d'oie, une heure après la tempête.

Les habitants de l'endroit lui dirent qu'ils en avaient vus pesant une demie livre.

Voici les observations faites par M. Gauthier, le météorologiste de l'hôtel de ville. A 5.10 heures, pendant la tempête, le vent a soufflé à une vitesse de 48 milles à l'heure, pendant cinq minutes. Il venait du nord-ouest et semblait n'atteindre qu'une étendue de terrain relativement étroite. Jamais M. Gauthier n'a vu de tempête aussi forte. A 3 heures hier matin, la température était de 74 degrés au-dessus de zéro ; à 7 heures elle était de 69 degrés et de 63 à 11 heures. A trois heures, ce matin, le thermomètre marquait 59 degrés.

M. Saint-George, inspecteur de la cité, dit que l'eau est tombée avec tant d'abondance qu'aucun système d'égouts au monde aurait pu suffire. Il y aura des réclamations en dommages à cause des inondations, mais on peut s'attendre à ce que les actions soient déboutées parce qu'il s'agit ici de cas de force majeure.

La rue Panet est bloquée par deux gros arbres, qui ont été déracinés.

Au couvent des Soeurs, coin des rues Sainte-Catherine et Fullum, les dégâts sont considérables et il y a eu panique parmi les élèves.

Au Boulevard Saint-Denis, plusieurs toits furent enlevés et qfuatre hangars renversés.

Sur la rue Mont-Royal, près de la rue Dufferin, deux toits de maisons furent emportés, de même que 1,000 pieds de clôture.

A l'angle de la rue Saint-Laurent et de l'avenue des Pins, un gros arbre déraciné obstrue la voie.

Aux ateliers du département de l'aqueduc, coin des rues Lagauchetière et Saint-Charles Borromée, un gros arbre a été abattu. Il a causé, dans sa chûte, des dégâts aux clôtures et maisons avoisinantes.

A l'angle des rues Duluth et Berri, la serre de M. Frappier a eu 300 vitres brisées. Les plaintes ont aussi beaucoup souffert.

LES PHOTOGRAPHES

L'on avait raison de croire que les photographes souffriraient le plus de dommages, à cause de la disposition de leurs ateliers, dont la toiture est en vitre. Cependant, chose assez étrange, les dommages sont proportionnellement peu importants. MM. Laprès et Lavergne, angle des rues St Denis et Ontario ont le plus souffert ; en effet, une trentaine de vitres de l'atelier ont été brisées. Les dommages sont évalués à $30 environ.

Chez M. Dumas, les dommages causés à l'atelier, sont d'environ $22. Plusieurs grandes vitres ont été brisées par les grêlons.

Chez M. Notman comme chez M. Arless, il n'y a eu aucun dégât.

INSTITUTIONS EDUCATIONNELLES

Ecole Commerciale Jacques-Cartier, 50 vitres brisées.

Académie Commerciale Catholique, environ 200 vitres brisées.

Académie Sainte-Rose, 7 vitres brisées.

Académie Sainte-Catherine, de N. D., 11 vitres brisées.

Académie Saint-Louis de Gonzague, environ 100 vitres brisées.

Académie des Saints Noms de Jésus et de Marie, 2 vitres brisées.

Académie Saint - Jean-Berchemans 17 grandes vitres brisées.

Collège Sainte-Brigide, 70 vitres brisées.

Académie Saint-Jean-Baptiste, 75 vitres brisées et dommages par l'eau.

Juvenat et direction provinciale des Clercs Saint-Viateur, 10 vitres brisées et champ de tabac et de blé d'inde endommagés.

Collège Sainte-Marie, 8 vitres brisées et branches d'arbres emportées. Vitres brisées à la maison des employés.

St Leon Academy, pas de dommages.

Congrégation Notre-Dame, pas de dommages.

Couvent des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, Hochelaga, pas de dommages.

Mont Saint-Louis, 473 vitres brisées.

Mont Sainte-Marie, une persienne et quelques vitres brisées.

Séminaire de Philosophie, une couple de vitres brisées.

NOTES

Le yacht Neptune, capitaine Bernier, l'a échappé belle hier après-midi. Il vaquait sur le fleuve, devant Longueuil lorsque le coup de vent qui ouvrit les glacières célestes lui fit prendre une bordée qui fit pousser un cri d'effroi aux passagers. Ceux-ci étaient M. et Mme Jean-Louis Beaudry, M. et Mme J. T. Marchand, MM. Oscar Coutlée et Bernier. Grâce à son sang-froid de vieux marin, le capitaine Bernier put renverser à temps les voiles , encombrantes et diriger l'embarcation sur une batture où elle subit l'orage sans danger. Le yacht de Longueuil avaient eu le temps de rentrer et de fuir la tempête.

Le poste de police numéro 3, situé à l'angle des rues Ontario et Beaudry, a subi des dommages assez considérables. Tous les carreaux de la fenêtre à tabatière, au nombre de 27, ont été brisés par les grêlons dont quelques-uns étaient gros comme des oeufs de pigeons.

Le vent a soufflé avec tant de violence qu'il a déraciné une gros saule, à l'angle des rues Amherst et Robin. L'arbre s'est abattu avec fracas, barrant complètement la rue et interrompant la circulation des chars urbains.

A l'hôpital Général, il y a eu 384 vitres brisées et des plantes précieuses balayées par la grêle.

A l'hôpital Notre-Dame, 112 vitres ont été brisées.

En face de la Morgue, une clôture de 12 pieds de hauteur a été renversée ainsi qu'une portion de hangar. Les fenêtres de la Morgue ont aussi beaucoup souffert. A la scierie de M. Paquette, rue Perthius, plusieurs centaines de vitres ont aussi été brisées.

A l'hôpital Victoria, une vingtaine de vitres seulement ont été brisées, mais deux jeunes arbres ont été arrachés.

Le Palais de Justice n'a pas été épargné de la prodigieuse grêle d'hier. Les vitres y ont été brisées par centaines; à certains endroits même on dirait qu'elles ont été taillées avec un diamant, pour y placer un ventilateur, tant la violence a été forte.

Sur les rues Marianne, Mentana, aux abattoirs de l'Est, et en maints autres endroits, les clôtures furent renversées, les planches emportées, les piquets arrachés.

Sur la rue Marianne, près du coin de la rue Dufferin, parmi le nombre considérable de vitres brisées en cet endroit, on remarque une grande glace de prix, à un salon de modiste.

L'ouragan s'est fait sentir avec une force toute particulière à St Henri. La rue Notre-Dame, de la rue Atwater jusqu'au viaduc du Grand Tronc est complètement obstruée de débris de poteaux de télégraphes, de toits et de clôtures. Au delà d'une quinzaine de poteaux et d'arbres ont été brisés comme des fétus de pailles et jonchent aujourd'hui le sol dans un enchaînement inextricable. Les dégâts s'élèvent à plusieurs centaines de dollars. Le service des tramways a été suspendu durant toute l'avant-midi. Grâce à l'initiative de l'inspecteur de la municipalité, M. Blais, nous n'avons aucun accident à enregistrer. La tempête soufflait encore avec violence que M. Blais établissait promptement des bannières aux deux extrémités du théâtre des dégâts, protégeant ainsi la vie des piétons qui auraient eu la veilléité de s'aventurer dans ce véritable dédale de poteaux brisés et d'arbres déracinés. Plusieurs canaux de la manufacture Williams, du côté nord, ont été brisés par les grêlons d'une grosseur extraordinaire.

A Ste Cunégonde il n'y a presque pas eu de dégâts. Les fils d'alarmes à incendie, situés au coin des rues Notre-Dame et Atwater ont été emportés par le vent. Au poste quelques carreaux seulement brisés par la grêle.

Sur la rue Ste Catherine, dans Westmount, plusieurs poteaux télégraphiques se sont brisés au ras du sol. Il n'y a pas eu d'autres dommages.

A St Louis, Mile End, la tempête a particulièrement sévi aux environs de l'église. Au plus fort de l'ouragan,quelques dames de la congrégation de Notre-Dame se trouvaient réunies dans le sous-sol. Le bruit des carreaux brisés par la grêle créa, pour un instant, une légère panique parmi ces dames.

Cette tempête a été moins violente à Maisonneuve. Hors de nombreux carreaux brisés on n'a aucun dégât à enregistrer.

QUI DOIT PAYER LES VITRES ?

CAS FORTUITS — FORCE MAJEURE

Nous avons reçu, ce matin, bon nombre de lettres de personnes qui ont souffert de la grêle d'hier.

En voici deux, au hasard, qui posent la question de responsabilité, au sujet de ces dommages causés par la mitraille céleste :

Montréal, 19 septembre 1898.

"La Presse",

Une réponse immédiate à la question ci-dessous obligera beaucoup de nombreux locataires et propriétaires intéressés :

Qui est responsable pour les vitres brisées, hier, pendant la tempête ?

Votre, etc.,

D. R. P.

Monsieur,

Un grand nombre de carreaux de la maison que j'habite, ayant été brisés par la tempête de dimanche j'aimerais beaucoup à savoir si, dans ce cas, c'est le propriétaire ou le locataire qui est responsable de ces dégâts.

En répondant à cette question, vous m'obligeriez beaucoup ainsi qu'un grand nombre de vos lecteurs.

S. L.

Réponse. — Les propriétaires, les propriétaires seuls sont responsables.

Les dommages causés par la grêle, par la foudre et autres forces naturelles, contre lesquelles la prévoyance ordinaire de l'homme, est impuissante retombent toujours sur le propriétaire de la chose.

La tempête d'hier et les accidents qu'elle a causés appartiennent à la catégorie des cas fortuits, ou événements imprévus causés par force majeure.

La loi est fort explicite à ce sujet :

Art. 1635, Code Civil. "Le locataire est tenu des menues réparations. . . . aux vitres, "à moins qu'elles ne soient brisées par la grêle ou autres accidents inévitables, dont le locataire ne peut être tenu, etc."

Ensuite, art. 1636. "Le locataire n'est pas tenu aux réparations locatives, lorsqu'elles ne sont devenues nécessaires que par vétusté ou "force majeure".

Mais on nous demandera : "Là où il y a des persiennes extérieures aux fenêtres, la disposition de la loi est-elle encore applicable ?"

Réponse.—Sans aucun doute. Ce serait une curieuse hypothèse que celle où l'on supposerait qu'un locataire, voyant même de gros nuages noirs au firmament, peut prévoir qu'il va tomber de la grêle. Ce locataire serait plus perspicace que les météorologistes eux-mêmes.

Encore, le locataire s'apercevrait-il du danger, assez à temps pour le conjurer, ou du moins, pour en atténuer les dégâts probables,qu'il n'encourrait de responsabilité que s'il se rendait coupable d'une négligence grossière ou de mauvais vouloir.

La responsabilité du locataire, en semblables cas, est toute hypothétique, toute problématique.

Le locataire n'est obligé,dans sa jouissance, que d'user de la prudence ordinaire—de la prudence d'un bon père de famille,. Si la prudence ordinaire commande de fermer la croisée, quand il pleut, ou qu'il gèle, elle n'exige pas de fermer les persiennes en cas de gros temps. Les persiennes n'ont jamais été posées aux maisons pour une protection contre la grêle, mais bien contre les rayons trop ardents du soleil.

Et, au milieu d'un orage, les locataires, les femmes ou les enfants d'une famille, ne sont pas tenus de s'exposer aux coups de la foudre ou à se faire labourer la figure par les projectiles d'en haut, pour faire jouer les persiennes à l'avantage du propriétaire.

LA NOTE GAIE

(Hier, 4.20 heures p. m. Un boudoir rue Saint-Denis, près du square Saint-Louis. La jolie madame Z...., dans la candeur de ses vingt-quatre ans et demi, se tient à la fenêtre et tremble en voyant se former l'orage).

Madame Z.... Mon Dieu ! Si ça a du sens de laisser une femme seule à la maison par ce temps effroyable...

Un éclair—Zut !

Madame Z... (se signant). Faut-il qu'un mari soit absurde de laisser ainsi sa femme exposée à la foudre...

Le tonnerre — Boum ! Boum !

Madame Z... (se signant de nouveau)—Est-ce horrible ! Ce n'est pas possible de rester ici seule ; je mourrai de frayeur. Cette chère madame T.... est si charmante que le temps de l'orage passera vite en sa compagnie. Courons chez elle. (Madame Z... se couvre d'une mante, chausse des galoches trop grandes, cherche un parapluie, trouve une ombrelle et sort en gémissant).

ACTE II

(Même heure. Un salon, même rue, au bas de la côte. La jeune madame T... dans la naïveté de ses premiers mois de mariage, a fait les mêmes réflexions que sa très bonne amie, madame Z...., et elle en est arrivée à la même détermination).

Madame T...—Ah ! on me le disait bien de ne pas épouser Gaston... Est-ce affreux.... Ces éclairs !.... Ces éclats de tonnerre ! Ne faut-il pas qu'un mari soit sans coeur de laisser....

Une fenêtre (qui bat).... Ce n'est pas tout, ma petite !

Madame T...—La maison qui s'effondre. Juste Marie ! Sauvons-nous chez madame Z.... Ce n'est pas son mari qui la laisserait seule comme un chien.. Malheureuse que je suis ! (Madame T.. ramasse ce qui lui tombe sous la main et sort).

ACTE III

(Pluie, vent, tonnerre, éclairs, grêle. Les passants se réfugient sous les porches, forcent les portes cochères. Deux petites femmes se voient au haut et au bas de la montée de la rue St Denis, se rapprochant l'une de l'autre. Elles tiennent chacune un parapluie qui empêche la grêle de leur tomber sur le nez ou dans les yeux déjà rouges assez).

ACTE IV

(Une collision au milieu de la côte. Le parapluie de madame T... rencontre l'ombrelle de madame Z...—Pif !)

Madame Z...—Ma chère ! Comment ! Excusez-moi.

Madame T... (pleurnichant)—Imaginez-vous que mon mari m'a laissé seule... toute seule... pendant l'orage... je m'en allais chez vous.... je meurs de frayeur....

Madame Z... Je faisais de même. Mon mari m'a aussi laissée seule et j'ai peur à mourir.... J'allais m'abriter chez vous...

Madame T... Quel temps, ma chère; vite, courons chez vous...

Madame Z...—Non, chez vous...

Madame T...—C'est plus près...

Madame Z...—Non, c'est plus loin...

La grêle (redoublant)—Dépêchez-vous.

Madame T...—Dépêchons-nous. Je vais me faire assommer par ces grêlons qui tombent gros comme des poings... On a l'air de deux folles.

Madame Z...—Vous êtes gentille, oui.... je retourne...

Madame T...—C'est insensé... je m'en vais...

ACTE V

Madame Z... et madame T... retournent effectivement, trottant menu dans l'eau, avec l'accompagnement de la grêle qui tambourine sur les toits, qui crève les carreaux, l'ombrelle mauve de madame Z... et le parapluie de dentelle de madame T... Deux portes s'ouvrent et se ferment avec fracas. Deux larmes de rage, adorables grêlons, roulent sur le tapis rouge du boudoir, sur la peau d'ours noir, au seuil du salon.

Madame T...—Martine, je vous ordonne de dire dorénavant à madame Z... que je n'y suis pas !

Madame Z...—Sur la tombe de mon père, je jure de ne plus parler à madame T...

(Et toutes deux, trempées comme deux petites soupes au lait, se mettent à grelotter et à pleurer, se bouchant les yeux les oreilles, le nez, de dix doigts roses que la grêle a bleuis, aux ongles.

Le vent et la pluie—C'est ce pauvre mari à qui l'on ne manquera pas la réception !

DANS LA BANLIEUE

Entre la Pointe aux Trembles et la Longue-Pointe, la grêle n'a pas causé de dommages, mais le vent a failli renverser l'un des tramways qui font le service du Bout de l'Ile.

C'était un wagon ouvert, sous la protection des rideaux de toile qui avaient été abaissés à l'approche de l'orage. Les voyageurs narguaient la pluie qui tombait à torrents. Tout à coup le wagon entra dans la zone suivie par l'ouragan. Ce fut comme un choc électrique, imprimé au véhicule. Les rideaux de toile se gonflèrent comme des voiles de navires et pendant quelques secondes on put croire que le tramway allait chavirer.

Inutile d'ajouter que les voyageurs ont été trempés comme s'ils avaient été absolument sans abri.

A LA CAMPAGNE

A Sainte-Thérèse, dans le nord de la paroisse, presque toutes les vitres ont été brisées. Des animaux ont été blessés. Un enfant, qui était allé chercher les vaches au champ, est revenu chez ses parents la tête perdue.

Chez M. Michel Légaré, de la côte Saint-Louis, de Sainte-Thérèse, un M. Barthelet, voiturier de la côte des Neiges, était assis près d'une fenêtre ; les morceaux de verre arrachés au châssis l'ont blessé à la figure.

A dix heures du soir, les champs étaient encore couverts de grêlons.

En certains endroits les grêlons pesaient un quarteron.

A SAINT-LAURENT

La tempête d'hier n'a pas manqué de jeter l'émoi le plus profond parmi la population de St Laurent. Les vieux citoyens déclarent qu'ils n'ont jamais assisté à un spectacle aussi impressionnant. Le bruit causé par la grêle a vivement effrayé les femmes et les enfants. Les animaux étaient saisis d'une frayeur folle et couraient éperdus d'un bout à l'autre de leur champ.

Les dommages sont très élevés. 75 vitres ont été brisées à l'église.

M. l'avocat Lafortune a vu détruire les sept arpents de tabac dont il était si fier.

Quelques pommiers ont été en quelques minutes complètement dépouillés.

Les élèves du collège ont ramassé, après la tempête, 75 moineaux morts. Du reste, plusieurs centaines de ces intéressants oiseaux ont été tués par les grêlons.

M. H. Beaulieu, photographe, subit une perte de plus de $25. Les vitres de son atelier ont été trouées de part en part comme si une balle y avait pénétré. Plusieurs centaines de vitres ont été brisées dans les résidences privées.

AILLEURS

Sherbrooke, 19—Une tempête effrayable s'est abattue sur la ville, entre six et sept heures, hier soir. Un vent dévastateur a renversé un grand nombre d'arbres, de clôtures et de granges. Les dépendances de MM. Moison, sur le chemin de Lennoxville, ont été rasées par un incendie allumé par la foudre. Le tonnerre a frappé plusieurs autres maisons.

Sault-au-Récollet, 19 — Une tempête épouvantable hier soir. Pendant une demi-heure des grêlons sont tombés gros comme des oeufs. L'on en a mesuré un de cinq pouces de longeur. La demeure de M. Dom. Murray est complètement détruite par la foudre. Des bestiaux ont été foudroyés au pâturage.

Terrebonne, 19—La tempête n'a pas été désastreuse en notre paroisse—seulement une forte pluie.

Hudson, Qué., 19—Fortes pluies, hier, aucun dommage.

Magog, 19—Une forte tempête a traversé la paroisse hier soir, vers six heures. Une partie-arrière de la Dominion Cotton Mill Co. a été renversée. Plusieurs granges ont été détruites par la foudre.

Sherbrooke, 19 — Un violent orage électrique a passé sur Sherbrooke et les environs hier soir, vers sept heures. La foudre a frappé plusieurs bâtisses dans Sherbrooke et les environs ; le vent et la grêle ont causé des dommages considérables, tant aux arbres fruitiers qu'aux récoltes. En ville, dans la rue Wellington, une voiture découverte montée par trois hommes a été renversée, le cheval s'est enfui, laissant ses conducteurs meurtris sur la chaussée.

Entre Sherbrooke et Lennoxville, le vent a pris les proportions d'un cyclone. Tous les arbres sur un parcours d'une couple de milles de longueur sur dix arpents de largeur ont été rompus ou déracinés. Une magnifique sucrerie attenante à la résidence de M. Ames, a été en grande partie arrachée par la tourmente. Une grange appartenant aussi à M. Alex. Ames et située dans un vallon encaissé par des collines, a eu son toit enlevé par le vent et transporté à quelques arpents de distance. Une grange, la propriété de M. Moris, avocat, et occupée par M. J. Baxter, a été frappée par la foudre et en quelques instants réduite en cendres. Ce n'est que grâce à l'activité déployée par les brigades du feu de Sherbrooke et Lennoxville, si la maisonnette même n'est pas devenue la proie des flamms. Deux chevaux et une vache laitière, ont pu être sauvés du désastre. Des troupeaux de jeunes pores, de canards et d'oies, et tous les instruments aratoires ont été consumés. On croit quela grêle a dû causer beaucoup de dégâts sur les récoltes. On ne peut encore évaluer les dommages.

A l'église Notre-Dame de Lourdes, rue Ste Catherine, près de l'église St Jacques, une dizaine de carreaux ont été brisées dans les fenêtres supérieures.

L'église de St Henri et celle de Ste Cunégonde, ainsi que les presbytères de ces deux paroisses n'ont subi aucun dommage.

A suivre en dernière page

COUR DE CIRCUIT

Abolira-t-on la cour de pratique ?

L'on nous apprend que les juges de la cour de circuit étudient la question suivante :

"Serait-il opportun d'abolir la Cour de Pratique ?"

Ce serait revenir à l'ancien système. Et pourquoi pas, si ce système a du bon ?

Nous devons dire qu'il y a du pour et du contre, parmi les membres de la docte profession.

C'est à la cour de pratique que se passent les procès expéditifs et les incidents dans les causes ordinaires.

Or, si ce tribunal était aboli, tous les jours, les avocats pourraient se présenter devant un juge et faire entendre une motion ou plaider sur une requête.

Les partisans de ce système y trouvent l'avantage de faire avancer plus vite les causes, sans nuire beaucoup aux causes que l'on entend à l'enquête et au mérite, même sans leur nuire aucunement.

Maintenant que nous avons trois juges, tout ce qui se fait en deux demi-journées serait divisé entre les cinq jours de la semaine du tribunal et entre trois juges.

Mais les partisans du présent état de choses ne voient pas sous un jour aussi favorable la disparition de la cour de pratique.

Suivant eux, les causes sur la liste ordinaire en souffriraient considérablement.

"Mais attendons la fin".

MODES

Madame U. Archambault, 1686 Notre-Dame a le plaisir d'informer ses clientes et les dames en général, que son assortiment de nouveautés pour la saison d'automne, sera au complet à son retour de New-York, jeudi, le 22 septembre.

Toutes les dernières créations de la mode seront exposées. 267—4 z

—La jeune mère trouvera un soulagement en buvant le Caféanté. 19-22

LES PILULES CARDINALES

Vous guériront de la névralgie, du rhumatisme, qui sont causés par la pauvreté du sang, débilité nerveuse. 12,19,26

LE SPORT

LACROSSE

TRIOMPHE DU NATIONAL

LES SHAMROCKS BATTUS POUR LA TROISIEME FOIS PAR LES JEUNES CANADIENS-FRANCAIS

5,000 PERSONNES PRESENTES

LE SCORE EST DE 3 A 2

Les Shamrocks ont subi samedi leur troisième défaite de la saison aux mains du National.

Ce record suffit à lui seul pour placer le National au-dessus de tous les autres clubs de la ligue.

Le triomphe remporté samedi par notre club canadien-français est le plus brillant qu'il pouvait obtenir et il n'y a absolument rien pour atténuer ce résultat. Les Shamrocks n'ont en effet aucune excuse à offrir pour leur défaite. Ils avaient une formidable équipe qui a triomphé de puissants adversaires dans ces derniers temps ; leurs joueurs étaient en excellente condition et il n'y avait aucune absence sur l'équipe. Ils avaient en outre l'avantage de jouer sur leur terrain.

Tout cela n'a pas été suffisant cependant pour triompher du National qui a fait la lutte dans des conditions extrêmement désavantageuses.

Le prestige dont pouvaient jouir les Shamrocks avant cette rencontre doit être complètement disparu et nos joueurs termineront certainement la saison dans une auréole de gloire. On ne peut encore prévoir les résultats de la dernière défaite des Shamrocks. La faveur dont il jouissait autrefois semble s'en être allée et s'être reportée sur les jeunes et vaillants joueurs du National.

Le protêt des Shamrocks contre le terrain de notre club semble avoir contribué à ce résultat, et l'on peut facilement prédire que l'assistance aux parties des Shamrocks, lorsque le National ne sera pas l'un des adversaires, sera certainement faible.

Que vont faire les directeurs des Shamrocks? Vont-ils entretenir un club qui se fait battre presque continuellement, ou vont-ils imiter l'exemple des Montréals ?

L'immense popularité du National a été prouvée samedi alors que la grande estrade presque toute entière a acclamé nos joueurs et les a encouragés à la victoire. Ce n'étaient pas des partisans des Shamrocks qui étaient réunis là, mais des amis du National. Cette jeune organisation s'est acquise, par sa vaillance et son esprit du sport, l'estime et l'admiration du public en général.

La partie de samedi a été jouée devant la foule la plus nombreuse qui se soit réunie cette saison au terrain des Shamrocks pour assister à une joûte de crosse — soit cinq mille personnes environ — Pour dire toute la vérité, le jeu n'a pas été brillant comme il l'a été dans d'autres rencontres qui ont eu lieu cet été à Montréal. Cette joûte a cependant été aussi intéressante que n'importe quelle autre et plus excitante qu'aucune que nous ayons vue. Le point le plus intéressant dans cette joûte a été le jeu admirable de l'héroïque défense du National.

Comme en maintes autres circonstances, c'est la défense qui a gagné la partie de samedi, car le home du National était absolument impuissant.

Le jeu de la défense a été tel qu'on ne peut rien désirer de mieux; c'était la perfection même; c'était le jeu de crosse dans toute sa beauté. Jos. Valois a été une merveille, arrêtant la balle une infinité de fois alors qu'elle allait passer entre les poteaux. Il a été l'étoile du jour.

Les deux gardiens des buts, Foley et McKenna ont rendu de grands services à leurs clubs respectifs, car tous deux ont arrêté et détourné nombre de coups dangereux. Martineau, qui avait repris son ancienne place, s'est également fort bien acquitté de sa tâche, bien qu'il se soit quelquefois fait jouer par son adversaire. Il a été très utile et sa solide carrure d'athlète a servi à inspirer un peu de respect aux joueurs de home des Shamrocks. Kavanagh, comme d'ordinaire, a accompli des prodiges, brisant des combinaisons, enlevant la balle à des adversaires, ou déjouant les Shamrocks dans des courses avec la balle. Il s'est distingué samedi comme pas un. Alp. Valois mérite beaucoup d'éloges. Marcellin a souvent trouvé l'occasion de montrer quel merveilleux joueur il est. Il n'a pas laissé aucun Shamrock prendre l'avantage sur lui. Brown s'est surpassé. Il était partout, courant avec une ardeur infatigable, laissant les Shamrocks en arrière ou passant à travers eux avec la balle. Brown après avoir été chercher le caoutchouc dans la défense, se rendait sur le home, où il assistait les joueurs de cette division. McKeown a joué avec beaucoup d'ardeur. St Aubin, qui a figuré il y a quatre ans sur l'équipe du National, remplaçait White, que ses occupations ont empêché de prendre part aux pratiques de l'après-midi. St Aubin, qui est un robuste athlète, a combattu avec beaucoup d'acharnement, et avec un peu d'expérience et d'habitude, il fera un excellent joueur. Il possède beaucoup d'endurance et d'énergie.

Le capitaine Brophy, qui avait cédé le commandement à Tellier, pour combattre comme un simple soldat, avait une volonté plus généreuse que ses forces. Paddy a fait tout son possible; le coeur ne lui a pas fait défaut, bien loin de là, mais ses adversaires étaient trop robustes pour lui.

Welsh n'a pas joué comme il a l'habitude et a manqué plusieurs chances près des buts. L'équipe des Shamrocks était forte du premier homme au dernier, et tous les joueurs ont fait une lutte remarquable. Les passes, cependant, ne se sont pas faites d'une façon brillante ni d'un côté ni de l'autre et de graves erreurs ont été commises. Le jeu fut rude et plusieurs fois les joueurs adversaires en vinrent aux prises. Brown et Hinton furent mis hors du jeu pour ce motif. A un moment, il faillit y avoir une mêlée générale. Le capitaine des Shamrocks s'élança sur Brophy et une lutte s'engagea entre eux deux pendant que d'autres joueurs s'administraient également des taloches.

Malgré l'absence de Murphy, de White et de Wells, le National réussit à triompher par un score de 3 à 2. Ces chiffres seuls disent assez combien la lutte fut acharnée. Les équipes se composaient comme suit :

National — Foley, goal ; Jos. Valois, point; Kavanagh, cover point; Martineau, défense; A. Valois, défense; Marcellin, défense; Brown, centre; McKeown, home; Brophy, home; Brennan, home; St Aubin, outside home; Walsh, inside home; Tellier, capitaine.

Shamrock — McKenna, goal; Stinson, point; Moore, cover point; Dwyer, défense; Finlayson, défense; Robertson, défense; Hinton, centre ; Petrey, home; Dade, home; Henry, home ; Tucker, outside home; Shanahan, inside home; O'Connell, capitaine.

Umpires, O'Dell et Bramley.

Referee, F. Chittick.

La première partie fut très curieuse, le jeu n'étant pas du tout ce que l'on voit ordinairement, et nombre d'erreurs se commettant de chaque côté. La balle fut d'abord prise par les joueurs du National et Brown ayant fait une course, les buts des Shamrocks se trouvèrent menacés. Dwyer réussit toutefois à débarrasser son terrain. Une combinaison du National ramena cependant le caoutchouc, mais une chance superbe fut manquée et après cela les Shamrocks s'étant emparé de la balle, vinrent attaquer la forteresse du National. Foley débarrassa son terrain, mais fut brutalement frappé par Shanahan, qui fut hué par les spectateurs. Jos. Valois empêcha ensuite à trois reprises la balle de passer entre les poteaux. Enfin, les Nationals firent une attaque vers les buts de leurs adversaires et McKeown lança mais sans succès. Les Shamrocks prirent alors l'offensive et Jos. Valois sauva deux fois la situation, mais dans une mêlée, la balle fut poussée entre les poteaux du National. Temps, 8.30 minutes.

On peut dire que la véritable joûte commença à la seconde partie. Le jeu s'améliora des deux côtés et le home du National qui avait paru un peu timide devant la puissante défense des Shamrocks, devint un peu plus hardi. Le National, qui n'a jamais gagné la première partie dans aucune joûte, cette année, avait maintenant bon espoir de gagner celle-ci et il y réussit en effet après 12 minutes de jeu. La partie commença par une attaque du National contre les goals des Shamrocks, mais Brennan lança à côté. McKeown n'eut pas plus de succès. Brown détourna une attaque contre le National et fit une grande course. Un instant après, Jos. Valois traversait presque tout le champ à son tour. Le home du National exécuta une série de passes, mais sans succès. Il y eut deux fortes mêlées près des buts du National, et entre temps, Brown et Hinton en vinrent aux prises. A la reprise, McKeown passa à Brennan et celui-ci lança dans les buts des Shamrocks, égalant le score.

Les Shamrocks eurent un peu l'avantage dans cette partie, la balle demeurant un peu plus longtemps sur le territoire du National.

La troisième partie dura 14 minutes et fut contestée avec acharnement ; l'intérêt et l'excitation allèrent toujours en augmentant. Au début, après une attaque contre la forteresse des Shamrocks, Hinton se fit accidentellement fendre la tête par Brown, mais au bout d'un instant, il revint courageusement sur le terrain. Foley eut l'occasion d'arrêter plusieurs balles dangereuses, mais de son côté, le home du National menaça souvent les buts de ses adversaires. Marcellin, Kavanagh et Brown jouèrent d'une façon très brillante, et se montrèrent sous tous rapports supérieurs aux Shamrocks, dont ils se jouèrent facilement. A la fin, cependant, les Shamrocks firent une grande attaque et Dade, le plus habile des joueurs irlandais, lança dans les buts du National.

Les joueurs Canadiens eurent un avantage marqué dans cette partie.

La quatrième partie fut la plus courte, ne durant que quatre minutes. Elle fut gagnée par le National, au milieu de l'enthousiasme indescriptible de la foule qui acclama les joueurs. Plusieurs d'entre eux furent même obligés de saluer, les applaudissements durant deux ou trois minutes. La partie commença par une attaque du National et une balle lancée par Brophy fut arrêtée par McKenna. Suivit ensuite la bataille générale, et après que le trouble fut apaisé, la partie se continua avec onze hommes de chaque côté. Brophy et Dwyer étant envoyés au repos. Après que Foley eut détourné un coup dangereux, Brennan s'étant emparé de la balle, évita plusieurs adversaires et passa à Brown, et celui-ci à McKeown. Ce dernier lança, la balle fut arrêtée, puis rebondit en arrière.

Ces trois dernières parties furent de toute beauté.

La cinquième partie alla aussi au National, après une lutte de 14.30 minutes. Pas n'est besoin de dire que de part et d'autre on fit d'immenses efforts pour l'emporter. Le jeu fut digne des deux clubs et les spectateurs furent régalés d'une exhibition du jeu national dont ils se souviendront longtemps. Les Shamrocks firent un grand nombre d'attaques, mais toutes furent arrêtées par la défense du National, qui paraissait devenir plus forte à mesure que la partie avançait. Finalement, le National fit une attaque et après quelques passes, Welsh lança entre les buts, gagnant la partie pour le National.

Il restait encore 12 minutes à jouer et les Shamrocks firent l'impossible pour égaler le score, mais ne purent y parvenir, la défense du National défendant son terrain avec une adresse digne de sa belle cause. Lorsque le sifflet du chronomêtreur retentit, chacun se précipita pour aller féliciter les vainqueurs des Shamrocks.

POSITION DES CLUBS

	Gag.	Perd.	P.C
Capital	5	2	1
National	4	2	2
Cornwall	4	4	0
Shamrock	3	5	0
Toronto	2	5	1

ATHLETISME

Desmarteau et peut-être aussi Pelletier, les deux fameux athlètes qui excellent à lancer le marteau, représenteront le National au concours pour le titre de champion du Canada, qui aura lieu samedi au terrain de la M. A. A. A. Il est fort possible que Desmarteau l'emporte sur tous les fameux athlètes américains, dans le concours pour le poids de 56 livres.

COURSES DE LA Y. M. C. A.

Les courses de la Y. M. C. A. ont eu lieu samedi, au terrain de la M. A. A. A. avec le résultat suivant :

Course de 100 verges, en épreuves : —

Première épreuve. — 1, F. G. Webber ; 2, L. Cushing. Temps, 11 secondes.

Seconde épreuve. — 1, W. C. Nicholson ; 2, L. T. Bristow. Temps, 11 1-5 secondes.

Epreuve finale. — 1, F. G. Webber ; 2, W. C. Nicholson ; 3, L. T. Bristow. Temps, 11 secondes.

Saut en hauteur avec course, handicap. — 1, L. T. Bristow, 6 pouces hand. ; 2, F. G. Webber, scratch ; 3, W. C. Nicholson, 10 pouces hand. Distance, 21 pieds et 1 pouce.

1-3 de mille en bicycle. — 1, F. W. Shaw ; 2, U. R. McMahon ; 3, E. Hutchison. Temps, 47 4-5 secondes.

Course de 200 verges, pour garçons de moins de 16 ans. — 1, J. Severs ; 2, W. Davidson ; 3, R. Egan. Temps, 30 secondes.

Saut avec perches. — 1, F. W. Pashley, 4 pouces handicap ; 2, F. Pitt, 3 pouces hand. Hauteur, 3 pieds 10 pouces.

880 verges, ouverte. — 1, G. Stephens ; 2, C. Sprigings ; 3, J. L. Geradin. Temps, 2 minutes, 8 1-5 secondes.

Saut en hauteur avec course. — 1, F. G. Webber ; 2, L. T. Bristow ; 3, W. Roberts, jr. Hauteur, 5 pieds et 6 pouces.

Course inter-club pour le trophée du Witness, 1 1-3 mille ; équipe de 4 hommes 1-3 de mille chacun :

Police A. A. — 1, J. Coleman ; 2, Landriault ; 3, J. Reid ; 4, T. Gallagher ; M. A. A. A., équipe ; 1, C. Springings ; 2, J. F. Davidson ; 3, J. Stephen ; 4, P. Gifford ; équipe Y. M. C. A., 1, G. Francis ; 2, H. Sharpe ; 3, L. Gushing ; 4, S. G. Farrell. Gagné par M. A. A. A. équipe. Temps, 5.12 3-5.

Un mille en bicycle, club de la M. A. A. A. seulement. — 1, F. W. Shaw ; 2, A. B. Dawson ; 3, F. Christie. Temps, 2 minutes 45 secondes.

Hop step and jump. — 1, L. T. Bristow ; 2, W. O'Hara ; 3, W. C. Nicholson. Distance, 40 pieds et 8 pouces.

Un demi-mille en bicycle, garçons de moins de 16 ans. — 1, C. McVey ; 2, J. Severs. Temps, 1.24 3-5.

Course de un mille. — 1, S. A. Finley ; 2, F. G. Mavor ; 3, W. Roberts, jr. Temps, 4 minutes 56 1-5 secondes.

Course d'un mille, tout membre de la Y. M. C. A. — 1, L. Boisvert ; 2, E. M. Murphy ; 3, A. B. Dawson. Temps, 2.22 1-5.

440 verges. — 1, S. G. Farrell ; 2, G. Brown ; 3, S. A. Finley. Temps, 55 secondes.

2 milles en bicycle, ouvert. — 1, James Drury ; 2, C. Boisvert ; 3, H. A. Coussinat. Temps, 5.12 2-5.

Deux milles tandem. — 1, A. B. Dawson et E. J. Flower ; 2, F. A. Shaw et E. Hutchison. Temps, 5.12.

Course d'obstacles. — 1, A. Blain ; 2, G. Brown.

Lancer le poids de 16 livres. — E. Roberts ; 22 pieds et 2¾ pouces.

Les officiers de la journée étaient : T. L. Paton, juge de la piste ; J. J. Lemax, L. A. Winter, T. Y. Foster, juges du champ, W. G. Burrell, W. B. Macaulay, capt. Loye. Chronomêtreurs, J. Charlebois, A. Harris, W. Granger, représentant de la C. W. A., Starter, W. Finley. Scorer, R. A. Becket, jr. Marshals, F. C. Manhire, A. D. Kyle. Ordonnateurs, F. L. Genedict, W. L. Moran, R. B. Ross. Crieur, W. G. Robertson. Instructeur, W. H. Ball.

BASE BALL

VICTOIRE DES MONTREALS

Le club de baseball Montréal, champion de la Ligue de l'Est, a fait samedi sa dernière apparition de la saison en cette ville.

Ses adversaires, dans cette circonstance, étaient les Mascottes, de la Ligue de la Province de Québec. Abbey et Dick Butler composaient la batterie des Mascottes et Payette, Duffey et Jacklitz, celle de Montréal. La partie fut fort contestée et à la fin, les champions l'emportèrent par un score de 9 à 8. Payette joua comme pitcher pendant les cinq premières innings et Duffy pendant les quatre dernières. Voici les noms des joueurs :

Montréal — Bannon, l.f.; Shearon, c.f.; Barry, 2 b.; McFarlan, 1 b.; Henry, 3 b.; Schiebeck, s.s.; Duffy, r.f. et p.; Jacklitz, c., Payette, p. et r.f.

Mascottes — Lépine, c.f.; Faucher, 3 b.; Miron, s.s.; Bonamie, 1 b.; Léveillé, 2 b.; Francoeur, l.f.; Thomas, r.f.; Butler, c.; Abbey, p.

Score par inning :

		R.	H.	E.
Montréal	003013101—	9	10	2
Mascotte	012000280—	8	9	2

Barry et Butler ont essayé de briser le record du temps pour courir les buts. Le premier a parcouru la distance en 14 3-5 secondes, et le dernier en 15 secondes: le record est de 14½ secondes et est détenu par Gore, des Chicago. Jacklitz et Butler ont ensuite lancé la balle, le premier à une distance de 133 verges et 2 pouces, et le dernier à 131 verges et 3 pouces. Le record est de 133 verges, 1 pied et 7½ pouces.

LIGUE NATIONALE

A New-York :

		R.	H.	E.
New-York	11220002x—	3	16	3
Saint-Louis	000000020—	2	6	4

Batteries — Rusie et Warner ; Sudhoff et Clements.

A Baltimore :

		R.	H.	E.
Baltimore	01210014x—	9	13	1
Cleveland	100001011—	4	14	6

Batteries — McJames et Clarke ; Young et Criger.

A Brooklyn :

Première partie :

		R.	H.	E.
Brooklyn	20310000x—	6	12	0
Pittsburg	000000100—	1	6	0

Batteries — Dunn et Ryan ; Rhines et Schriver.

Deuxième partie :

Arrêtée par suite de l'obscurité :

		R.	H.	E.
Brooklyn	122001020—	8	11	3
Pittsburg	320000300—	8	13	1

Batteries — Miller et Ryan ; Hart et Schriver.

A Washington :

		R.	H.	E.
Washington	000000000—	0	6	7
Chicago	320011200—	9	12	0

Batteries — Donovan et McGuire ; Phyle et Nichols.

A Philadelphie :

		R.	H.	E.
Cincinnati	041200300—	10	16	4
Philadelphie	000110115—	9	13	6

Batteries—Dwyer, Harley et Woodie; Piatt, Orth et McFarland.

A Boston :

		R.	H.	E.
Louisville	201001000—	4	9	0
Boston	000000020—	2	7	1

Batteries — Cunningham et Kittridge ; Nichols et Bergen.

PARTIE DU DIMANCHE

A New-York :

		R.	H.	E.
New-York	321010000—	7	12	2
Brooklyn	001001001—	3	7	8

Batteries — Meekin et Warner ; Kennedy et Ryan.

CHEVAUX TROTTEURS

GRANDES COURSES A LONGUEUIL

Comme nous l'avons déjà annoncé, il y a quelque temps, il y aura les 27 et 28 courant, de grandes courses au trot et à l'amble au Parc Broadway, à Longueuil.

Il y aura $575 de distribuées en prix. On peut espérer que ces riches bourses attireront un grand nombre de concurrents et feront de ces courses les plus belles et les plus animées de la saison à Longueuil. Voici le programme:

Mardi, 27—Classe 2.40, $100; 5 milles, $100; classe 2.20, $125.

Mercredi, 28 — Classe 2.29, $100 ; course pour tous chevaux, $150.

Au cas de mauvais temps, les courses seront remises au lendemain, alors qu'elles auront lieu, quelque temps qu'il fasse.

LE BICYCLE

CLUB DE BICYCLE VOLTIGEURS

Grande assemblée des membres ce soir, à 8 heures précises. Rapport des courses de mardi dernier, ainsi que de l'excursion du mois d'août. Plusieurs autres affaires importantes y seront discutées.

Ainsi que personne ne manque à l'appel.

BILLARD

VISITE DE IVES A MONTREAL

Montréal aura sous peu la visite de Frank C. Ives, l'un des plus grands joueurs de billard qui aient jamais vécu. Ives a émerveillé les amateurs de billard des plus grandes villes du monde et c'est grâce aux efforts et à la diplomatie de M. A. Lamalice, secrétaire du Cercle St Denis, que nous devrons de voir ici le célèbre billardiste.

LE POOL

VICTOIRE DE PELLETIER

La partie de pool qui a été jouée vendredi soir à la salle de S. Beauchamp, rue Ontario, entre Pelletier et Lévesque, a résulté en une victoire pour le premier.

Score : Pelletier, 200 ; Lévesque, 190.

On dit chez les connaisseurs, que les beaux jours de Lévesque sont finis.

LE JEU D'ECHECS

MATCH TARNAGRADSKY vs MARSHALL

Ce match, qui a duré près de deux semaines, s'est terminé par une nullité, chaque ayant un score de 3½ parties.

M. Marshall a vaillamment tenu tête au maître russe, et nous pouvons lui prédire un brillant avenir dans la carrière qu'il a embrassée.

Avant son départ, pour retourner à New-York, M. Marshall, à la demande de ses amis, donnera, mercredi de cette semaine, une série de parties simultanées, au cercle Saint-Denis.

Que tous les amateurs profitent de cette occasion et viennent essayer leur force en jouant contre lui.

LE JEU DE DAMES

MATCH BERTHELOT-MAILLE

Tous les joueurs de dames, qui se sont rendus, hier après-midi, au cercle de M. L. O. Maillé, pour assister au match que nous avions annoncé, ont été grandement désappointés, et avec raison.

En effet, rien n'est plus désagréable pour le public qui se dérange pour assister à telle ou telle chose, et que, une fois rendu à l'endroit indiqué, on leur annonce que monsieur X... a un léger mal de tête, etc., et qu'il ne peut jouer.

C'est ce que M. Berthelot a fait hier, et il a refusé de jouer en invoquant le prétexte.

Vraiment ces farces-là se répètent trop souvent, et nous engageons vivement les témoins de ces paris à prendre leur précaution, à l'avenir, en faisant déposer l'argent et en en confisquant le montant à défaut de refus de jouer.

M. Maillé regrette beaucoup ce contretemps, bien involontaire de sa part, et espère que les amateurs en jetteront le blâme sur qui de droit.

ELIZABETH D'AUTRICHE

Les obsèques de la souveraine

Imposante cérémonie

Vienne, 19 — La chapelle ardente dans laquelle le corps de l'impératrice d'Autriche était exposé a été fermée à midi, samedi, et à quatre heures le cortège s'est mis en marche. La distance qui sépare le palais de l'église des Capucins étant très courte une foule fort peu nombreuse a réussi à prendre place dans le cortège. Les princes étrangers sont tous arrivés sans apparat et en voitures fermées.

Au centre de l'église toute tendue de noir s'élevait le catafalque. Au dehors un peloton de généraux et d'officiers d'état-major formaient la haie. Des compagnies de l'infanterie de la garde, des escadrons de la cavalerie de la garde, des détachements de gardes civils, en riches uniformes précédaient le corbillard colossal traîné par huit chevaux.

Un nombreux clergé est allé au devant du cortège à l'église Saint-Augustin. Aux dernières prières, le couvercle du cercueil a été levé et le clergé portant des torches défila une dernière fois devant l'impératrice défunte.

L'empereur François-Joseph, accompagné des principaux fonctionnaires de l'Etat, descendit au caveau par un large escalier en pierre.

Après la dernière absoute donnée dans le caveau, le cortège funèbre remonta dans l'église et le grand chambellan remit la clef du caveau au père capucin gardien du mausolée impérial.

L'EVACUATION DE CUBA

La Havane, 19 — Les commissaires espagnols ont résolu que les 100,000 hommes de troupes qui vont évacuer Cuba, s'embarqueront à Gibrara, Neuvitas, la Havane, et Cienfuegos. L'évacuation ne sera complète qu'au mois de février.

LE BAPTEME

Springfield, Ill., 19 — Le gouverneur Tanner a informé les dames de l'association de tempérance que malgré leur protestation le croiseur "Illinois" sera suivant l'antique coutume, baptisé avec une bouteille de champagne.

LES COMMISSAIRES DE LA PAIX

Madrid, 19 — Senor Montero Rios, président du sénat, senor Abarzura, senor Garnic, le général Crero et senor Villarutia, ont été nommés commissaires pour la conclusion de la paix.

LA FIEVRE JAUNE

Washington, 19 — Un sixième des troupes américaines est malade. La fièvre jaune et la malaria font plusieurs victimes.

DIARRHEE NERVEUSE

Beaucoup d'Orateurs, d'Acteurs, de chanteurs et de membres du Clergé souffrent de diarrhée quand ils paraissent en public.

On peut la prévenir en prenant quelques doses de l'Extrait de Fraise Sauvage du Dr Fowler.

Il y a beaucoup de gens chez qui les émotions nerveuses dues à quelque cause que ce soit, ont pour effet remarquable de déterminer la diarrhée. Je connais un membre très estimable du clergé qui est affecté chaque fois qu'il se présente devant le public. Il n'a rien trouvé pour combattre cette maladie désagréable des intestins, jusqu'au moment où il essaya l'Extrait de Fraise Sauvage du Dr Fowler. Il a agi comme un charme dans son cas, et par la suite il a toujours eu par devers lui une bouteille de ce remède. Quelques hommes ont été forcés de se retirer de la vie publique, à cause de cette maladie, qui était passée à l'état chronique. Ceci n'a pas sa raison d'être, cependant, vû que l'Extrait de Fraise Sauvage du Dr. Fowler peut contrôler et guérir les cas les plus graves.

Ce n'est pas un remède nouveau ni d'essai, car il a un record de plus de quarante ans de guérisons à son crédit, et il est reconnu partout comme le seul véritable remède jamais offert au public, pour effectuer une guérison sûre et certaine dans les cas de diarrhée, dysenterie, coliques, crampes, choléra, choléra morbus et maladies d'été, chez les adultes comme chez les enfants.

Le prix de l'Extrait de Fraise Sauvage du Dr Fowler est de 35c la bouteille et nous vous avertissons de n'accepter aucune contrefaçon ou imitation. Plusieurs de ces imitations sont certainement dangereuses et vous risquez votre vie en les prenant.

A TRAVERS LES PROVINCES

Les citoyens de Lavaltrie se plaignent du service des malles

LA RECOLTE DES POMMES DE TERRE

Un cultivateur de South Durham se fracture un membre

Autres nouvelles

(De nos correspondants spéciaux)

SOUTH DURHAM

M. Eric Gagnier s'est fracturé une jambe en chargeant une voiture de perches. Le Dr Préfontaine, mandé immédiatement, a réduit la fracture.

—Nos cultivateurs obtiennent de bons prix cette année pour leurs animaux. Depuis plus d'un mois, il s'expédie de South Durham, deux à trois wagons par semaine de moutons et de gros bétail.

SAINT-DAVID

La semaine dernière, le député du comté à la législature, M. Allard, rendit compte de son mandat, devant une nombreuse assemblée, des électeurs de cette paroisse.

—La récolte est presque terminée ; elle est abondante. Le blé-d'inde surtout a été d'un rendement dépassant toutes les espérances. Quelques cultivateurs ont fait deux récoltes de trèfle.

OKA

Mercredi, après demain, aura lieu dans cette localité, l'exposition agricole du comté des Deux Montagnes.

LAVALTRIE

L'épouvantable tempête de pluie et de grêle s'est abattue sur Montréal, hier, n'a pas été ressentie ici. Il a bien plu une partie de la journée, mais les orages n'ont pas été violents.

—Ces jours derniers, un enfant âgé de sept à huit ans, fils de M. Clément Laporte, du village, a failli se faire tuer dans les circonstances suivantes : L'enfant était à cheval, lorsque celui-ci prit tout à coup la peur et s'élança à la course, puis s'arrêta subitement au commandement d'une personne qui venait en sens inverse. Le petit garçon perdit l'équilibre sous ce brusque arrêt et roula entre les pieds de l'animal qui lui enfonça un de ses crampons dans le mollet, lui ouvrant les chairs jusqu'à l'os et le blessa gravement à la tête. Sans la présence d'esprit de M. Ernest Bourgeau, de Montréal, qui, témoin de l'accident, se précipita au secours de la victime et l'arracha de sa dangereuse position, nous aurions eu certainement une perte de vie à déplorer.

—Les citoyens de la paroisse se demandent pourquoi les malles de Montréal ne seraient-elles pas transportées par le train local de Joliette au lieu de l'être par le train de Québec qui part de Montréal à huit heures et demie du matin. Ce convoi n'arrêtant pas à la gare de Lavaltrie, la malle est transportée jusqu'à Trois-Rivières pour être ensuite ramenée à Lavaltrie par un autre convoi qui n'y arrive qu'à une heure et demie de l'après-midi. Comme il faut ensuite une heure et demie au courrier pour la transporter de la gare au village, et une demi-heure pour la distribution au bureau de poste, il est donc trois heures et demie de l'après-midi lorsque les citoyens peuvent retirer leur courrier.

C'est-à-dire que nous recevons les journaux du soir juste vingt-quatre heures après qu'ils sont parus à Montréal, cinq fois par semaine, et les journaux du samedi, quarante-huit heures plus tard que leur mise à la malle au bureau de poste de Montréal.

Il en est à peu de même, pour les lettres, ou plutôt, c'est pis.

Une lettre mise à la poste de Montréal à huit heures du matin, ne nous arrivera que le lendemain à trois heures et demie de l'après-midi, juste trente-et-une heure et demie après son expédition ; et si c'est le samedi que cette lettre a été expédiée, elle ne nous parviendra que cinquante-cinq heures plus tard.

Si on songe que nous sommes, à part cela, privé du télégraphe et du téléphone, on comprendra que cet isolement est bien de nature à faire songer les citoyens à demander un changement à cet état de choses.

Il semble que ce n'est pas un changement extraordinaire que nous demandons au gouvernement, puisqu'il ne s'agit que d'envoyer notre courrier par un train plutôt que par un autre.

En accordant le changement réclamé, le gouvernement nous ferait un bien immense tout en ne nous accordant que justice.

Lavaltrie est l'un des plus beaux endroits situés le long du fleuve St Laurent et l'inconvénient que nous venons de signaler est suffisant pour empêcher cette localité de prospérer.

—Samedi, des amis de Montréal, en promenade chez M. François Dejordy, ont tiré devant son hôtel, un superbe feu d'artifice qui a fait la joie des enfants du village et un peu des grandes personnes aussi, croyons-nous.

—Les pommes de terre ne sont pas grosses et leur qualité laisse quelque peu à désirer.

SAINT-PIERRE LES BECQUETS

M. Ives de Morasse a été le premier à inaugurer un système d'éclairage de nos rues, en installant un joli réverbère devant sa propriété. Il est à espérer que d'autres imiteront cet exemple.

—Les citoyens de cette localité ne se préoccupent en aucune façon du fameux plébiscite.

—Le conseil municipal est actuellement à faire élargir le chemin public, vis-à-vis l'ancienne maison seigneuriale, en construisant un quai sur la côte du fleuve. Les contribuables qui voient se poursuivre ces travaux se demandent pourquoi le chemin en face de la propriété de M. Télesphore Mongas n'a pas été réparé de la même façon.

—M. le notaire Lavallée vient d'acheter la magnifique villa de M. Alphonse Dion.

SAINT-CHARLES DE BELLE-CHASSE

Des maraudeurs pillent les vergers, ces jours-ci. On en a même pris sur le fait, mais on a eu la faiblesse de ne pas les faire punir.

—Les pommes de terre sont petites, mais en assez grande abondance, puisque les commerçants les achètent au prix de 30 cents le sac. On commence à en expédier par le chemin de fer.

—La moisson est terminée pour les grains. Plusieurs n'ont pas eu la place suffisante dans leurs granges pour tout mettre, et il s'en est battu une assez grande quantité sur le champ, comme cela se pratique au Manitoba.

—La grande masse des citoyens voteront contre la prohibition, s'ils se rendent au poll, le jour du vote.

—M. Joseph Ruel a perdu, vendredi dernier, un cheval évalué à cent dollars.

Agréable comme les rayons du soleil après la pluie. Venus et Adonis, 134.

Le Favori Populaire ....Des Anglais

Convient à tous les goûts et à la portée de toutes les bourses.

J. M. Douglas & Cie, Agents

X MONTREAL. 29, 12, 19

SAINTE-MARIE, BEAUCE

Samedi, ont eu lieu ici les funérailles de M. Jules Lambert, décédé mercredi dernier, à l'âge de 23 ans. Il devait recevoir le sacrement de l'Ordre au mois d'octobre prochain. Les parents sont d'autant plus affligés de cette perte, qu'ils s'attendent d'heure en heure à la mort d'un autre de leurs enfants.

LA VIEILLE CAPITALE

NOTES DE LA VILLE

(De notre correspondant particulier)

Québec, 19 — Une collision a eu lieu, samedi matin, entre une voiture de l'Electrique et une voiture légère. Cette dernière a été quelque peu endommagée. Une voiture de cocher a aussi été tamponnée à Saint-Roch. Peu de dommages.

—Un triste accident est arrivé il y a quelques jours à Saint-Augustin, M. Louis Meunier, cultivateur de cet endroit, a été rué par un cheval. Ses blessures sont tellement graves qu'elles mettent ses jours en danger. Il a reçu les derniers sacrements.

—Le lieutenant C. O. Samson, sur la liste de retraite, a été gazetté lieutenant de la Première Batterie de Campagne de Québec, pour compléter le cadre ; et le second lieutenant S. C. Fortier, de la Compagnie No 2, Artillerie de Garnison de Lévis, a été promu au rang de lieutenant.

—M. J. W. Robertson, commissaire de Beurrerie, d'Ottawa, a inspecté, ces jours derniers, la bâtisse de réfrigérateur de cette ville, et s'est déclaré très satisfait de la quantité de marchandises qui y sont emmagasinées, et de la manière dont elles sont installées.

—Samedi matin était le jour fixé pour la rencontre des yachts "Muriel" et "Bernadette" ; mais les vents contraires ont forcément remis la course à plus tard.

—Le protonotaire de ce district a rendu jugement, vendredi matin, dans la cause de la People's Bank of Halifax vs. A. Charlebois, condamnant ce dernier à payer aux demandeurs la somme de $28,000.

—Samedi matin, en Cour supérieure, jugement a été rendu dans la cause de la Beauport Brewing Co. vs. Dinan. Les demandeurs voulaient faire payer au défendeur une dette contractée par la Compagnie du Casino, dont ce dernier était membre. L'hon. juge Caron a renvoyé l'action avec dépens.

—L'hon. juge Caron a aussi rendu jugement dans l'affaire de Fugère vs. Belleau. La Cour a accordé droit au plaignant, et a nommé M. G. Lefebvre liquidateur en cette affaire.

L'hon. juge en chef Casault a rendu jugement re le Club des Marchands vs. la Cour du Recorder. Cette action a été renvoyée avec dépens. Autre jugement a aussi été rendu par le même dans l'affaire du Grand Tronc vs. la Cité de Québec. Par ce jugement, le Grand Tronc recouvre les taxes qu'il a payées depuis 1871 à la Cité, et qui se montent à $6,853.50.

—Il a plu à Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec de nommer :

Le Révérend M. René Casgrain curé de l'Ange-Gardien;

Le Révérend M. A. Vaillancourt, curé de Saint-Calixte de Somerset ;

Le Révérend M. A. E. Boilard, vicaire à Lévis ;

Le Révérend M. Arsène Roy, vicaire à N.-D. de Québec ;

Le Révérend M. Od. Veilleux et le Rév. M. Art. Turcotte, vicaires à Saint-Jean d'Eschaillons.

—Samedi et hier, l'assistance a été très faible, vu le mauvais temps, mais aujourd'hui, le coup d'oeil est encore très animé dans le Palais de l'Industrie. Mais la bergerie, la porcherie, la vacherie, le poulailler et les écuries ne sont plus comme la semaine dernière, un grand nombre d'exposants ayant envoyé leurs animaux et produits à d'autres expositions.

Aux bureaux d'administration, on est très occupé. Les heureux concurrents se pressent aux comptoirs pour obtenir leurs récompenses. Comme on le sait, la compagnie n'a pas grand chose à faire dans le paiement des prix, le gouvernement s'étant réservé lui-même le droit de distribuer l'octroi de $10,000 accordé à la compagnie ; mais, après une entente survenue, on a décidé que la compagnie paierait un acompte aux exposants pour leur permettre de défrayer leurs dépenses jusqu'à Ottawa. Cet arrangement favorise les concurrents qui sont satisfaits de la manière dont ils sont traités par la compagnie.

Samedi soir, le personnel de l'estrade du terrain des courses a été congédié, la direction ayant décidé d'admettre gratuitement le public jusqu'à la clôture de l'exposition qui aura lieu mercredi prochain.

Vos Nerfs

Si vos nerfs sont faibles et si vous ne pouvez pas dormir, prenez la Salsepareille de Hood.

Ce grand remède enrichit et purifie le sang et donne aux nerfs la nourriture et le support nécessaires pour les rendre forts. C'est pourquoi la Salsepareille de Hood donne un sommeil paisible et rafraîchissant et surmonte les cas les plus douloureux de prostration nerveuse.

Hood's Sarsaparilla

Le plus grand remède du Canada, $1.00 ; six bouteilles pour $5.00.

HOOD'S PILLS guérissent de la constipation, 25c. (2)

HOMMES FAIBLES

HOMMES J FAIBLES

jeunes et vieux—Guérison permanente, assurée, de perte de vitalité—faiblesse, impotence, débilité, perte de mémoire, etc. 25 ans de succès en Europe. Ecrivez pour notre livre "Hommes Faibles," gratis sur demande.

PASTILLES du Dr. JEAN

$1.00 le flacon. Par la malle, cacheté, franc de port

Seuls dépositaires : Cie Médicale du Dr. Jean

Adressez: B. Poste Boîte 187, Montréal, Can.

EN VENTE CHEZ A. DECARY, coin Ste Catherine et St Denis ; T. E. Barbeau, 1343 Ontario ; B. E. McGale, 2123 Notre-Dame ; Jules Hirtz, Côte Place d'Armes, et toutes pharmacies.

Les Règlements de notre Etablissement sont de rembourser l'argent aux clients qui ne sont pas satisfaits . . . .

Chemise de Toilette Blanche, d'un ajustement parfait . . . $1.00

Plastron et Manchettes en toile.
Boutonnières faites à la main.
Grandeurs en stock 13½ à 19½.

BRAIS,

263 Rue Saint-Jacques,

ANGLE DU CARRE VICTORIA.

LES MEILLEURES

Tables de Billard ....Et de "Pool"

SONT CELLES FAITES PAR

THE BRUNSWICK - BALKE - COLLENDER CO

FABRICANTS AU PREMIER RANG DE L'UNIVERS

Succursale au Canada : 108 et 110 Rue King Ouest, Toronto, Ont.

Matériel et accessoires de toutes sortes pour billards à des prix qui défient toute concurrence. Tables neuves et d'occasion vendues à des prix et conditions raisonnables. Billes pour jeu de quilles, dix quilles, etc. Demandez le catalogue.

17,20,22,24,27,29,31,3,5,7,10,12,14,17,19,21,24—B

Nos Ventes de Bacon Windsor

"Marque Anchor" augmentent rapidement. Ce beau bacon est devenu très populaire parmi les femmes de ménage de Montréal ; le fumet de ce bacon est bon et doux, et vous pouvez l'avoir gras ou maigre, à votre choix. Si vous ne l'avez pas essayé vous devriez l'essayer, il est très appétissant et très bon pour le déjeuner.

12c la Livre seulement.

The Laing Packing and Provision Co. Ltd.

7—MAGASINS DE DETAIL—7

SANTAL CAPSULES MIDY

INOFFENSIF, D'UNE PURETÉ ABSOLUE, Guérit en 48 Heures — LES — Maladies qui exigeaient autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiats, etc.

PRIX $1.00.

Agents - - LYMAN, SONS & CO., Montréal.

158-1-n3

Peintures Island City

Pour extérieur des bâtisses—à l'épreuve du soleil et du mauvais temps—faites de matériaux purs—surpassent toutes autres pour la durée — choix dans 45 nuances préparées — prix spéciaux pour quantité — demandez le catalogue—en vente partout.

P.D. Dods & Cie

188-190 rue McGill, Montréal

268—6

ACANITOL

FILS DE CHEVEUX GRIS

Ne salit ni la tête ni la toile la plus blanche.

ESSAYEZ-LE

50c chez tous les Pharmaciens. 51—n

INVENTIONS BREVETEES

et marques de commerce enregistrées dans tous les pays.

OWEN N. EVANS, Temple Building, Montréal.

Ecrivez pour avoir des renseignements plus complets. 253—1Mv-n

Bain Électrique !

Massage Électrique !

Le traitement le plus efficace et une guérison permanente de la névralgie, sciatique, rhumatisme et lumbago.

Département Électrique

BAINS LAURENTIENS

ANGLE DES RUES

CRAIG ET BEAUDRY

Jours des Dames :—

Le Lundi matin et le Mercredi après-midi.

Élixir St-Vincent-de-Paul

Composé par Sœur LOUISE, des Filles de la Charité

(Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul)

105, rue Saint-Dominique, PARIS)

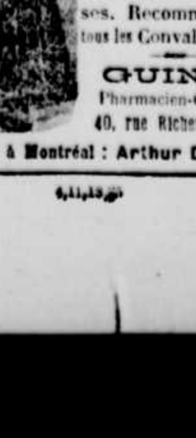

GUÉRIT radicalement l'ANÉMIE chez les Enfants, les Adultes et les Vieillards.

SOUVERAIN contre la Débilité, les Maladies des Femmes, les Maux d'Estomac, les Suites de Fièvre et les Affections bilieuses. Recommandé à tous les Convalescents.

GUINET

Pharmacien-Chimiste

40, rue Richer, PARIS

Dépositaire à Montréal : Arthur DÉCARY.

6,11,13

POSE DE LA PIERRE ANGULAIRE

Du nouveau High School catholique rue Lagauchetière

UNE IMPOSANTE CEREMONIE

Mgr Bruchési y fait un discours en anglais

Discours de M. le maire, du Dr Guerin, de M. Quinn, M. P., etc.

La pose de la pierre angulaire du High School catholique de Montréal a eu lieu hier après-midi, à trois heures, avec une pompeuse solennité.

Un peu avant deux heures et demie, toutes les sociétés irlandaises catholiques se formèrent en procession au square Victoria, pour se rendre de là, par la rue Dorchester, au palais archiépiscopal, où Mgr Bruchési se joignit au cortège, ainsi que nombre d'ecclésiastiques éminents. Alors on se dirigea directement par la rue Lagauchetière vers les fondations du nouveau bâtiment, qui font déjà présager par leur amplitude un établissement imposant. La nouvelle école est située à l'angle nord-ouest des rues Lagauchetière et Sainte-Geneviève. Au-dessus des fondations flottaient les couleurs nationales irlandaises, et une estrade avait été préparée pour les invités le long des murailles Est et Sud.

Plusieurs milliers de personnes se sont massées en face de l'estrade où se sont groupées le long du parcours de la procession.

Parmi les personnages qui ont pris place sur l'estrade, nous avons remarqué Son Honneur le maire Préfontaine, Sir William Hingston, l'hon. juge Curran, l'hon. Dr Guerin, l'hon. J. O. Villeneuve, l'hon. James O'Brien, l'ex-juge Doherty, MM. J. F. Quinn, M.P., James McShane, B. J. Coghlin, Dr Kennedy, C. A. McDonnell, B. Tansey, l'ex-échevin Jacques, F. B. McNamee, J. Power, capitaine Loye, W. E. Doran, D. J. McIntyre, Frank Gormully, J. H. Semple, M. Fitzgibbon, P. Wright, John O'Neil, T. J. Finn, P. Flannery, James Meek, F. Tappin, James Keenan, P. McCrory, F. Casey, F. J. Curran, M. Sharkey, W. Powley, J. Meagher, S. Cross, John Fallon et autres.

Parmi les membres du clergé se trouvaient MM. les abbés Colin, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, Quinlivan, curé de la paroisse Saint-Patrice, les Révérends Martin Callaghan, Dr Luke Callaghan, Rév. Père Strubbe, Rév. W. O'Meara, Rév. P. Fallon, Rév. Jules Delavigne, de Saint-Sulpice, Rév. Père O'Donnell, et autres délégués de différentes paroisses.

Le gros de la procession était formé par l'Ordre des Hiberniens, divisé en six sections, par l'Ordre des Forestiers Catholiques, par les deux sections, la C. M. B. A., etc.

Quand les invités eurent pris place sur l'estrade, M. l'abbé Quinlivan présenta au peuple, Son Honneur le maire de Montréal, qui fit en anglais un discours très goûté de l'auditoire.

Il se réjouit d'être présent à cette cérémonie, en sa qualité de maire de Montréal, et félicite les promoteurs de cette entreprise, de leur succès. Montréal, dit-il, aura bientôt une nouvelle maison d'éducation, qui lui manquait depuis longtemps et qui lui fera honneur. Sur cette terre libre d'Amérique, on ne doit pas faire de distinction de race ni de croyance. La seule distinction à faire est celle des bons et des mauvais citoyens, des gens instruits et de ceux qui ne le sont pas. Ici, il est heureux de ne rencontrer que des bons citoyens. En développant l'instruction, on rend le peuple meilleur. Cette école sera appelée à rendre de grands services dans tout le district de Montréal.

M. le maire a repris sa place au milieu de vifs applaudissements et fut remplacé par le docteur Guerin. Il dit que les Irlandais catholiques se souviendront longtemps de cette solennité et qu'ils se rappelleront principalement l'aide qui leur a été fournie par les Canadiens-français. De fait, l'oeuvre aurait peut-être échoué, remarque l'orateur, sans le concours généreux des messieurs de Saint-Sulpice. Il adresse aussi des félicitations à M. l'abbé Quinlivan, qui a été l'âme du mouvement. On aurait pu croire qu'après avoir veillé à l'embellissement de l'église Saint-Patrice, M. l'abbé se reposerait alors, mais son zèle a été plus loin, et il en est récompensé à l'heure actuelle.

L'orateur dit que le gouvernement provincial est fort sympathique à l'oeuvre et qu'il saura le prouver d'une manière substantielle.

M. J. F. Quinn, député de Montréal-Centre, parla ensuite. Il dit que la fondation de la nouvelle institution va exciter une noble émulation dans le perfectionnement intellectuel de notre population, et va donner un relan de vie aux études supérieures. Il termine par un éloquent appel au public, en faveur de la nouvelle institution.

Le Rév. O'Donnell montra entre autres choses, la part importante qu'a toujours prise l'Eglise dans tout ce qui a rapport à la cause éducationnelle. La présence de Mgr Bruchési et du groupe important des prêtres du district en est un témoignage éloquent.

Mgr Bruchési se leva alors au milieu d'une salve d'applaudissements et prononça un magnifique discours en anglais.

Il se déclare heureux de voir s'élever cette maison d'éducation qui manquait à Montréal. A l'instar du collège Ste Marie où la jeunesse anglaise reçoit un cours classique supérieur en anglais, ceux qui se destinent au commerce pourront maintenant suivre un cours commercial dans une maison qui rivalisera avec les plus importantes dans ce genre pour la population de langue anglaise. Comme premier pasteur de l'Eglise, il est le père de tous les citoyens catholiques à quelque race qu'ils appartiennent. Il aime que les anglais demeurent Anglais, les Irlandais Irlandais, et les Canadiens-français Canadiens-français. L'étude des deux langues est aujourd'hui devenue nécessaire. Les élèves anglais apprendront le français à cette institution et les élèves canadiens-français s'y rendront pour apprendre l'anglais. Il arrive de Québec où il a assisté à une réunion du Conseil de l'Instruction Publique. Tous les membres du Conseil s'intéressent beaucoup à la nouvelle école, et sont disposés à faire tout leur possible pour en assurer son maintien. Les Irlandais de Montréal ont droit à ses félicitations.

Il ne veut pas terminer sans dire un mot en français sur ce coin de terre où va bientôt s'élever une école anglaise. Il espère que les Canadiens-français qui se destinent aux affaires ne négligeront pas d'aller apprendre l'anglais dans le nouveau "Catholic High School." Avant de terminer, il bénit au nom de Dieu cette nouvelle institution.

Les applaudissements éclatèrent de nouveau quand Mgr Bruchési s'avança vers le coin sud-ouest de l'édifice pour bénir la pierre angulaire, qui fut mise en place par M. Louis Hughes, entrepreneur, de la société Brisson et Hughes. Auparavant, on plaça dans la pierre immédiatement au-dessous et creusée ad hoc, un parchemin attestant que le nouveau bâtiment a été béni par Mgr Bruchési, en présence d'un concours immense de catholiques et non catholiques. Sur le parchemin se trouvent les noms du lieutenant-gouverneur, du supérieur de Saint-Sulpice, des promoteurs de l'oeuvre et des différentes sociétés qui ont pris part à la procession.

La truelle d'argent employée par Mgr Bruchési lui a été présentée, et ce don lui a paru fort agréable.

La cérémonie s'est terminée par le chant du Veni Creator, exécuté sous la direction du professeur Fowler et de M. Geo. H. Carpenter.

La construction du nouvel édifice est sous la direction de M. W. Doran, architecte. Il aura trois étages, en briques pressées de terra-cotta, avec soubassement de pierre. Les planchers seront fait d'érable provenant de la Colombie-Anglaise, et les pupitres et chaises de chêne américain. Il y aura en tout seize classes.

COUR CRIMINELLE

Graham acquitté

Fin prochaine du terme

Le procès de L. Graham, accusé d'homicide, s'est terminé samedi par un verdict d'acquittement. "La Presse" donnait, samedi, l'ensemble de l'argumentation de l'avocat de la défense, M. Quinn, C. R., pour prouver la non participation directe de Graham dans le crime du square Victoria, qui a eu pour conséquence la mort du malheureux Fennell. M. Quinn a aussi démontré l'illégalité des procédures suivies par M. McMahon, coroner, et a cité plusieurs autorités et textes du code criminel à l'appui de son affirmation.

L'honorable juge Ouimet a annoncé qu'il prononcerait, cette semaine, mardi, croit-on, les sentences contre les personnes qui ont été trouvées coupables durant ce terme-ci de la cour criminelle.

UNE CIRCULAIRE IMPORTANTE

La société des Marchands-Détailleurs de Nouveautés, de la province de Québec, a adressé à ses membres, la circulaire suivante :

Montréal 17 septembre 1898.

Messieurs,

La Société des Marchands détailleurs de Nouveautés, ayant été fondée pour protéger le commerce, il a été décidé à la dernière assemblée, d'appeler une assemblée extraordinaire de tous ses membres, pour mercredi, le 21 septembre courant, à 9 heures du soir, à nos salles, au Monument National, pour discuter différents points qui sont dans l'intérêt de tous les marchands, et notamment les questions suivantes :

1o Régulariser les prix de certaines marchandises, qui sont d'un besoin journalier, et qui se vendent sans profits et souvent à pertes.

2o L'escompte qui est accordé aux modistes, ce qui dans la plupart des cas, n'a pas sa raison d'être.

3o Le commerce qui se fait par les communautés religieuses, qui ne paient aucunes taxes à la corporation et qui font une concurrence ruineuse au commerce de nouveautés.

4o La question de prendre les moyens de faire taxer les magasins généraux, qui ruinent tous les petits magasins, et font un tort considérable à tout le monde.

5o Demander l'opinion des marchands sur l'opportunité de fermer les magasins à 6 heures du soir, deux fois par semaine, afin de donner l'avantage, outre de jouir un peu de la vie de famille, de pouvoir nous réunir plus souvent, pour discuter ensemble, les affaires de notre commerce, et prendre les moyens de le faire payer, car il n'y a pas à se le cacher, depuis un certain nombre d'années surtout, c'est à qui vendra meilleur marché pour attirer la clientèle, et le résultat est que nous travaillons pour rien, et nous mourons plus pauvres qu'au début de notre entrée en affaires.

Pour toutes ces considérations, je vous invite tout spécialement à assister à notre assemblée du 21 courant, et vous prie en même temps de prendre des notes, pour faire toutes les suggestions que vous jugerez à propos.

Votre bien dévoué,

A. FLEURY,
Président.

NOUVELLES DIVERSES

Samedi, 1 heure p. m., Place Jacques-Cartier, un nommé Thomas Fyfe a perdu connaissance. Transporté à l'hôpital Notre-Dame, il y est mort dans la soirée.

—M. Joseph Bourassa, serrefrein du Grand Tronc, s'est brisé une jambe, samedi après-midi en descendant d'un wagon. Transporté à l'hôpital Général.

—M. Albert Watts a eu une jambe meurtrie par une ruade de cheval, samedi après-midi et a été transporté à l'hôpital Général.

—La cause d'une trentaine de Chinois poursuivis pour n'avoir pas payé leur licence d'affaire a été remise à vendredi prochain. M. H. C. Saint-Pierre est leur avocat.

—Un nommé Félix Legault, s'est enfui de la Longue-Pointe, hier matin et n'a été repris qu'hier soir à six heures auprès du marché Bonsecours. Il a couché au poste et a été reconduit ce matin à l'asile.

—Un nommé Lawrence Moore a été condamné, samedi, par le Recorder à $5 ou un mois pour ivrognerie et à trois autres mois et $10 pour avoir battu sa femme et l'avoir blessée grièvement. Comme Moore n'avait pas d'argent son amende de $10 lui a été échangée pour trois autres mois et il a été conduit en prison pour sept mois. Mme Moore, qui demeure rue Vitré, est encore au lit, souffrant beaucoup de blessures qu'elle a reçues de cette brute.

Un mot bien naturel :
Un étranger arrive ces jours derniers dans une ville de province qu'il ne connaît pas.
Il aborde un passant.
Jusqu'où mène cette rue ? lui demande-t-il.
—Jusqu'au bout, monsieur, fait gravement le provincial, en accompagnant sa réponse d'un salut de la plus exquise politesse.

LE MONUMENT CHAMPLAIN

Préparatifs de la fête

Quelques détails intéressants

(De notre correspondant particulier)

Québec, 19—Dans "La Presse" de samedi dernier, votre correspondant a publié le programme officiel des fêtes d'inauguration du monument Champlain, en ce qui concerne la partie religieuse de ces fêtes. Les détails de la partie civile n'ont été définitivement arrêtés que samedi midi, à une réunion du comité de construction du monument.

Les notes et articles publiés jusqu'ici dans ce journal donnent une idée au lecteur de la splendeur de ces fêtes qui feront époque dans les annales de Québec. La présence dans nos murs de milliers de visiteurs, des distingués membres de la cour vice-royale, des membres de la conférence internationale ; dans notre port, de vaisseaux de guerre anglais, français et américains, et la célébration de la Saint Jean-Baptiste, remise afin qu'elle coïncide avec cet événement historique, sont autant de jolies pages d'histoire qui seront toutes à l'honneur des organisateurs des fêtes de mercredi.

Les membres de la Société des Artisans prendront part à la fête nationale et patriotique. De même que les membres des sociétés soeurs; ils se grouperont en masse autour du drapeau de la société St Jean-Baptiste, dans la procession.

Mercredi, boutiques, magasins et bureaux, seront fermés toute la journée. Messieurs les commis-marchands de St Roch et de St Sauveur auront ce soir une assemblée générale de l'association afin de s'entendre d'une manière définitive au sujet de la procession de mercredi prochain. Le nouveau drapeau figurera dans cette procession, et l'on verra aussi les nouvelles insignes, distribuées gratuitement à tous les membres qui se rallieront au drapeau de la société.

Il y aura aussi les membres du corps diplomatique, des représentants religieux, les artistes du monument, MM. Chèvré, sculpteur, et LeCardonnel, architecte,ainsi qu'un grand nombre d'autres personnages marquants.

Les travaux aux alentours de l'hôtel de Ville sont poussés avec vigueur, et l'on espère que tout sera terminé pour mercredi. Ce coin de notre ville fera l'admiration de tous les étrangers qui viendront à Québec dans le courant de cette semaine.

Voici le programme officiel de la cérémonie de l'inauguration du monument Champlain, à 2 heures p.m., mercredi:

Adresse du président du comité du monument Champlain à Son Excellence Lord Aberdeen, gouverneur-général du Canada.

Dévoilement de la statue de Champlain.

Cantate Laval Champlain par les élèves du Petit Séminaire de Québec.

Discours de Son Excellence Lord Aberdeen, gouverneur-général du Canada.

Discours de M. Kleczkowzki représentant officiel de M. Félix Faure, président de la République française.

Discours de l'hon. M. Jetté, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Discours de Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada.

Discours de l'hon. M. Marchand, premier ministre de la province de Québec.

Discours de l'hon. juge Routhier, président de la société St Jean-Baptiste de Québec.

Discours de l'hon. M. Duffy, ministre des Travaux Publics de la province de Québec.

Entre chaque discours, les fanfares du 9e bataillon, des Hussards Canadiens et du Séminaire de Québec, joueront nos airs nationaux. La fanfare du 9e bataillon ira chercher les marins étrangers qui formeront la garde d'honneur, tandis que la fanfare des Hussards ira chercher Leurs Excellences Lord et Lady Aberdeen. Marins et fanfares prendront place autour du monument.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur Jetté, accompagné de son aide-de-camp, prendra place sur l'estrade officielle, à côté du monument, à 1.45 heure précise. Il sera suivi, quelques instants après, par M. Kleczkowski, le représentant du président de la République française. Puis arrivera ensuite Son Excellence le gouverneur-général qui se rendra sur l'estrade à 2 heures précises. A son arrivée, toutes les fanfares joueront le "God save the Queen". Ensuite aura lieu la cérémonie du dévoilement de la statue qui se fera en présence du gouverneur-général, lord Aberdeen, accompagné de lady Aberdeen, de Son Honneur le lieutenant-gouverneur Jetté, accompagné de sa suite, de l'amiral Fisher, de Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada, des membres de la Commission internationale, de lord Herschell, membre du conseil privé de Sa Majesté, du représentant officiel du Président de la République française, M. Kleczkowski, qui est autorisé à agir en cette qualité par une lettre du ministre des affaires étrangères en France.

Sur l'estrade principale qui vient d'être érigée entre le monument et le Château Frontenac, prendront place tous les représentants officiels et les invités. De l'autre côté du monument, il y a une autre estrade pour donner place à tous les souscripteurs du monument, qui seront tout particulièrement invités, et aux officiers de la Société St Jean-Baptiste. Il y a place pour 500 personnes.

Chaque invité qui a accepté son invitation aura droit de se faire accompagner par une ou deux dames. Les invités seront placés par un comité de 25 universitaires que l'on reconnaîtra à une rosette tricolore. Les membres du comité porteront une rosette blanche.

A côté de la grande estrade s'élève une autre estrade réservée aux élèves du séminaire qui chanteront la cantate de circonstance. Ce choeur se composera de 275 voix et instrumentistes, sous la direction de M. Jos. Vézina.

Les navires de guerre anglais et américains qui seront ici tireront plusieurs salves d'artillerie. Une première salve de 21 coups de canon sera tirée sur la citadelle par l'artillerie canadienne Royale. Elle sera immédiatement suivie d'une autre salve tirée par le vaisseau amiral anglais d'abord et ensuite par tous les vaisseaux de guerre qui seront alors dans la rade de Québec. Une garde d'honneur formée par les équipages des vaisseaux anglais, prendra place près du monument, ainsi qu'une autre garde formée par les soldats de l'artillerie canadienne Royale.

Le soir, il y aura grande illumination de toute la place autour du monument, c'est-à-dire le Château Frontenac, le Palais de justice, l'Université Laval, et les grands magasins de la Haute-Ville. Tous les navires de guerre seront également illuminés et ils éclaireront le port, les côtes de Québec, Lévis, Beauport, l'extrémité de l'Ile d'Orléans, au moyen de leurs projecteurs électriques. Le monument sera aussi illuminé par 400 lampes incandescentes. Il sera éclairé depuis la base jusqu'au sommet et pourra être ainsi vu à une grande distance.

Le bal qui sera donné à l'hôtel de ville, le même soir, dépassera tout ce qui a encore été vu à Québec, et fera sensation. Toutes les invitations lancées ont été acceptées. Les décorations qu'on fait subir à l'intérieur de l'hôtel de ville sont de toute beauté et seront grandement admirées.

Voici en quelques lignes, le programme des fêtes qui auront lieu, grâce à la présence de nos distingués visiteurs :

Jeudi : — Garden party à Spencer Wood, par le lieutenant-gouverneur et Mme Jetté.

Gaden party à Beauvoir, dans l'après-midi, par l'hon. R. R. Dobell et Mme Dobell.

Vendredi : — Autre réception par Lady Aberdeen, à la citadelle.

Samedi : — Grand dîner à bord du "Renown", offert par l'amiral et les officiers anglais.

Le soir, grand bal ; le "Renown" accostera au quai Allan, durant le bal.

Mercredi, le 28 — Lord et Lady Aberdeen donneront aussi plusieurs dîners les jours précédents et suivants.

Jeudi, le 29 — Dîner d'Etat à Spencer Wood.

Le comité actuel, connu sous le nom de comité de construction du monument Champlain, a été formé le 19 mai 1896, comme suit :

Prés., Hon. Alex. Chauveau ; secrétaire, Ludovic Brunet. Membres du comité, honorable S. N. Parent, maire de Québec ; Mgr Laflamme, Mgr C. Gagnon, Hon. T. Chapais, Hon. P.Garneau, S. Lesage, H. M. Price, Ernest Gagnon, lt.-colonel A. Eventurel, F. X. Berlinguet, M. G. E. Tanguay, Dr N. E. Dionne, Aimé Talbot.

AUX ETATS-UNIS

L'INSTRUCTION CLASSIQUE

LA LANGUE FRANCAISE

La presse franco-américaine s'est beaucoup occupée, dans ces derniers temps, des collèges classiques.

Des journaux n'ont vu dans l'enseignement élevé qu'un moyen de charger l'apprenti de la vie d'un bagage inutile, encombrant, pour le succès dans le "struggle for life" ; d'autres moins absolus et moins positivistes ont su reconnaître que la haute culture intellectuelle n'exclut pas l'instruction pratique, que de fait elle peut en être le complément, et que, dans une société composée non exclusivement de mécaniciens, de marchands, de banquiers, etc., comme d'ailleurs est la société actuelle, le progrès dans les sciences, les arts et l'industrie est indissolublement lié aux grandes études.

D'un côté et de l'autre, les théories absolues ont donné lieu aux arguments extrêmes, et on a assez généralement oublié que les premiers rôles sociaux dans les pays démocratiques, sont accessibles à toutes les classes et à toutes les nationalités, et qu'aucun élément national ne peut, sans manquer à sa propre dignité, limiter ses ambitions au gagne-pain de chaque jour, lorsque les champs de l'intelligence sont infinis, et qu'il peut utilement, et pour les siens et pour l'humanité, fournir sa quote part au meilleur sort de tous.

A ce propos, le "Progrès" de Woonsocket publiait, l'autre jour, un article vraiment remarquable, par l'exactitude de l'observation, par la solidité de la thèse et le sens logique de la discussion.

Nous en détachons ces passages:

"Ce qui constitue réellement l'importance et la force intuitive des collèges classiques, ce n'est pas tant l'étude du grec et du latin, que les principes philosophiques et théologiques que cette étude nous permet de comprendre, d'apprendre et d'approfondir.

S'il ne s'agissait, dans nos cours classiques, que de l'instruction purement civile et profane, l'étude du grec et du latin ne serait guère plus importante que celle des mathématiques et de la géographie. Mais, en fondant des collèges et des universités, les hauts représentants de notre nationalité ont une visée plus noble et plus élevée, ils veulent former une génération forte par le coeur comme par l'intelligence, des géants capables d'arrêter à l'occasion les vagues montantes de la fausse éducation.

Ce qu'il nous faut pour la conservation saine et invulnérable de notre nationalité, ce n'est pas tant la création d'une foule de brocanteurs et d'exploiteurs publics, qu'une légion forte et nombreuse de chefs capables de guider sagement nos compatriotes et leur faire donner la part de biens terrestres qui leur est due. Nous ne sommes pas tous appelés à être chefs, me diront quelques-uns! C'est très vrai. Mais, quels sont ceux d'entre nous qui le seront? C'est là le secret insondable; c'est là la raison pour laquelle il faut préparer tous nos compatriotes pour les plus hautes positions, afin que celles-ci ne soient jamais occupées par des incapables et des indignes. Mais, il n'est pas facile de donner une haute éducation à tout le monde, me diront quelques autres! C'est encore vrai. Cependant, il n'en est pas moins vrai que les efforts devraient être proportionnés à la difficulté de la tâche à accomplir.

Nos collègues classiques et nos universités ont donc pour fin principale la création de chefs éclairés par les principes philosophiques de toutes les sciences et les arts. Oui! des principes philosophiques, avant tout et surtout; car ils sont la base solide et inébranlable de toutes les connaissances humaines, et la pierre angulaire de l'édifice national."

Voici l'opinion d'un autre journal, l'"Estafette", de Marlboro, qui traite la question, au point de vue national et pratique même. Notre confrère ne remonte pas à l'étude des principes fondamentaux de la culture intellectuelle ; il s'arrête aux données du bon sens, de l'expérience, ses remarques en sont tout aussi convaincantes :

" Il est vraiment curieux, dit-il, de voir l'acharnement avec lequel certains journaux franco-américains attaquent le système d'éducation adopté en France, au Canada et dans nos écoles paroissiales, pour en conclure qu'en dehors des écoles américaines il n'y a point de salut.... au point de vue social, naturellement.

Ils dépensent quotidiennement de longues colonnes en discussions oiseuses, qui fatiguent tellement le lecteur, qu'il finit par ne plus les lire du tout.

Si encore, au bas de ces articles, le lecteur y lisait un nom connu dans le monde des sciences ou des lettres, il prendrait son mal en patience ; mais non, rien. Ces articles émanent en général d'individus qui ont toujours étudié pour devenir quelque chose, et qui après quelques années passées sur les bancs d'un collège, en sont sortis des fruits secs, et font retomber sur leurs professeurs leur propre incapacité à atteindre le but qu'ils ont en vain poursuivi.

Puis, aussi satisfaits d'eux-mêmes qu'ils le sont peu des autres, ils blâment à tort et à travers, n'ayant d'autre but que celui d'attirer l'attention du public sur leur très ordinaire petite personne. Ils ont le monopole de l'impertinence et de la grossièreté.

Il n'y a pas bien longtemps de cela, ils se sont couverts de ridicule en menant une campagne stupide contre un journal de Montréal, sans avoir la moindre idée de ce qu'est la liberté de la presse, tant aux Etats-Unis qu'au Canada.

Maintenant, il ne s'agit de rien moins que d'organiser des protestations publiques contre un confrère dont le seul tort est de posséder un peu plus de bon sens que n'en a le commun des mortels.

* * *

" Ne dirait-on pas à les entendre, que parce que nous vivons aux Etats-Unis, parce que nos enfants sont américains, nous sommes devenus de véritables moutons de Panurge, fatalement destinés à être conduits par le premier chat fouetté capable de tenir une plume dans sa patte ?

Pourqui ces sempiternelles comparaisons entre nos écoles paroissiales et les écoles américaines ?

Qu'est-ce que cela peut bien leur faire que j'envoie mes enfants à l'école paroissiale ou faire leurs cours classiques dans un collège du Canada, s'il me plaît, qu'en même temps qu'ils apprennent le grec et le latin, ils se perfectionnent encore dans la connaissance de la langue française ?

Sans critiquer l'enseignement secondaire aux Etats-Unis, je constate cependant qu'il possède les mêmes lacunes que celui qui est en vigueur en France, sous le rapport de l'étude des langues vivantes.

J'ai eu comme élèves, dans un externat de Providence à l'usage des personnes du monde, des jeunes filles qui sortaient de la high school après avoir passé avec succès leurs examens, et elles connaissaient si peu de français que tout était à recommencer.

Il est de même pour le latin.

J'ai connu à Holyoke un jeune Canadien, très américain celui-là, qui suivait les cours de la high school. Un beau matin il m'arriva la bouche enfarinée des Catilinaires de Ciceron dont il devait traduire un passage pour le lendemain. Après une année d'étude du latin on lui faisait traduire Horace et Ciceron, alors qu'il était complètement incapable de conjuguer un verbe, le plus actif qui soit dans la grammaire latine ! Il parle assez bien l'anglais, mais il est incapable d'écrire deux mots en français sans trois fautes d'orthographe.

* * *

"C'est connu ; il n'y a pas besoin de le répéter à tout bout de champ, le français n'est que secondaire partout où il n'est pas reconnu comme langue officielle, et aux Etats-Unis il ne fait pas exception à la règle. Mais au siècle où nous sommes, celui qui ne possède qu'une langue vivante est muni d'un bien pauvre bagage intellectuel, lorsque le premier portefaix, dans n'importe quel port du monde, peut s'exprimer en sept ou huit langues différentes.

Pour ma part, j'aime le français parce que je m'y sens plus à l'aise que dans toute autre langue, mais je suis parfaitement mortifié lorsque j'entends parler une langue que je ne comprends pas par ma faute.

Nos enfants parlent l'anglais probablement mieux que nous qui l'avons appris fort longtemps dans les collèges. Nous leur donnons la facilité d'apprendre en même temps le français dans nos écoles paroissiales, que nous maintenons à grands sacrifices. Qu'ils en profitent et qu'ils apprennent encore d'autres langues s'ils le peuvent, mortes ou vivantes. Cela ne fera que développer leur intelligence et ne les empêchera pas d'être de très bons citoyens américains, croyez-le bien.

Il n'y a rien d'absurde comme de prétendre qu'en cherchant à conserver l'usage du français dans nos familles,nous voulons être un peuple à part aux Etats-Unis. Quelle naïveté ! Comme si nous n'étions pas tous soumis aux mêmes lois, et si nos enfants n'étaient pas aussi bons américains que leurs camarades dont les ancêtres ont fait souche aux Etats-Unis.

"J'ai rencontré dans toutes les parties du monde des avants auxquels on avait sans nul doute fait grâce des nombreux conseils qu'on prodigue ici si généreusement à notre jeunesse. Et ma foi, ils n'avaient pas l'air de s'en porter plus mal.

Donc, collégiens, mes amis, qui allez aux écoles paroissiales ou américaines, faites de votre mieux pour reconnaître les sacrifices que s'imposent vos parents pour votre éducation, sans vous occuper des grands discours de tous nos petits Lycurgues, et tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes.

PARMI LES CANADIENS

(Correspondances spéciales)

MASSACHUSETTS

LA POLITIQUE

FALL RIVER. — Norbert P. Berard, le marchand de meubles bien connu, a décidé de ne pas se porter candidat pour le conseil dans le quartier un, cet automne, et les électeurs Canadiens-français du quartier cherchent un autre candidat. On dit que des efforts sont faits pour engager John Durand, imprimeur, à se mettre sur les rangs, et celui-ci serait disposé à accepter.

—Le club politique canadien-français de Maplewood a eu une assemblée dimanche afin de s'organiser pour la campagne électorale cet automne. Le club ne s'est pas beaucoup occupé d'affaires politiques durant l'été, mais on va s'efforcer de le raviver et de se préparer à la lutte pour le plus grand avantage de notre élément dans cette partie presque naissante de la ville et qui pourrait devenir un autre château-fort canadien.

Le représentant Dubuque et ses amis ont commencé à s'occuper des préparatifs préliminaires pour la campagne au siège de sénateur que M. Dubuque convoite et qu'il est certain de gagner, s'il a l'appui unanime des électeurs canadiens français.

A MONTREAL EN BICYCLE

Les frères Paquin sont à organiser une excursion en bicycle à Montréal et retour et croient pouvoir mener à bonne fin leur entreprise. Les membres de l'excursion partiront d'ici le 26 septembre et d'ici à Montréal pédaleront sur de beaux chemins et à travers un pays magnifique.

Beauregard, Gaudette et Martin, bicyclistes bien connus, ont promis de se joindre au parti.

PARMI LES CHERCHEURS D'OR

On vient de recevoir des nouvelles de la Narragansett and Alaska Trading and Mining Company, organisée par Edward Munroe, de Warren, et qui se trouve aujourd'hui en route pour les champs aurifères de l'Alaska. La compagnie est composée de citoyens de Warren, Providence, Fall River et de Pawtucket. Les chercheurs d'or se sont embarqués le 14 mai, à San Francisco, sur la barque "Mermaid" pour le Klondike.

La lettre que l'on vient de recevoir des hardis explorateurs est datée du 19 juillet et a été écrite à Point Pleasant, Kotsebue Sound, sur la mer artique.

Le navire qu'ils dirigent porte 100 passagers à $200 par tête, sans compter une forte quantité de matériaux de toutes sortes et d'articles de commerce.

Tous les voyageurs étaient, à cette date, en bonne santé et contents de leur sort.

Comme il a été entendu avant le départ, neuf des membres de la compagnie iront immédiatement de l'avant, à la recherche du précieux métal, tandis que les autres resteront pour prendre soin du navire et faire le commerce au bénéfice de la compagnie. Jusqu'aujourd'hui, le voyage a été couronné d'un succès qui dépasse toutes les espérances, et tout porte les voyageurs à croire que leur exploration et leur commerce seront excellents.

Munroe écrit qu'on demande avec instance des provisions qui se vendent leur pesant d'or. Les liqueurs alcooliques se vendent à des prix foux. L'argent payé au "Mermaid" pour le transport des passagers a été employé à l'achat de provisions qui ont été vendues à gros profits aux mineurs qui se trouvaient dans la dèche.

Les citoyens de Fall River qui font partie de cette expédition sont en excellente santé et remplis des plus belles espérances. Ils se déclarent partis sous une bonne étoile et promettent de ne revenir qu'après avoir fait fortune.

RETOUR DU SOLDAT

La semaine dernière, quelle n'a pas été la joie de Mme veuve Rioux, du village Flint, de voir arriver, revêtu de l'uniforme militaire, son fils Ernest, qu'elle n'avait pas vu depuis bientôt quatre ans.

Cette apparition lui a causé la plus agréable des surprises, et toute la famille se réjouit de ce retour inattendu.

M. Ernest Rioux est soldat du 1er régiment d'artillerie de Floride, qui avait son camp à Jacksonville. Il était à Pensacola, Floride, depuis deux ans et travaillait sur les plantations, lorsqu'il s'est enrôlé au service des Etats-Unis, le 2 mai dernier, comme volontaire artilleur.

Son régiment se rendait à Santiago et n'était plus qu'à quelques milles des côtes de Cuba, quand la capitulation a été signée. L'ordre a été donné de revenir, et depuis le régiment n'a pas quitté Jacksonville.

Ces jours-ci, M. Ernest Rioux a obtenu un congé de 20 jours, et il n'a pu résister au désir de venir voir sa famille. Il se porte bien, malgré le temps dur qu'il a eu à traverser. Depuis le 2 mai il a perdu 20 livres, mais ne semble pas se porter plus mal pour cela. Heureusement, il n'a eu que 5 jours de maladie pendant son temps de service, qui se terminera probablement au mois de novembre.

GARE A LA FIEVRE

LOWELL — Le Dr T. F. Harrington, président du bureau de santé, avertit officiellement les habitants de Lowell de ne pas aller visiter les soldats de la Cie M.

Le docteur, qui a pris soin de plusieurs soldats malades, a constaté que, dans la plupart des cas, il y a une combinaison de malaria et de fièvre typhoïde.

Il déclare que plusieurs qui sont revenus apparemment en bonne santé auraient dû être détenus quelques semaines de plus dans les hôpitaux.

Le mois de septembre est un des plus dangereux pour la fièvre typhoïde et, comme membre du bureau de santé, le Dr Harrington prévient le public de visiter les soldats de retour de Santiago le moins possible. Il n'y a pas, cependant, d'épidémie à redouter.

A cause de ce danger nouveau, le docteur est opposé au licenciement immédiat des soldats volontaires.

RHODE ISLAND

LES DEMOCRATES

PROVIDENCE — A une assemblée du comité démocratique de l'Etat, il a été décidé de combattre vigoureusement la "Constitution Revisée" sur laquelle on votera aux élections du 8 novembre prochain.

MM. Garvin, Carroll, West, Fitzgerald et McGlynn ont été chargés d'entreprendre une croisade oratoire contre la "Revision" proposée.

Ce qui les vexe le plus dans la nouvelle constitution, c'est la restriction du suffrage et surtout les élections biennales.

On croit cependant que la Constitution Revisée recevra le suffrage de la majorité des électeurs.

CONNECTICUT

SUICIDE EMOUVANT

DANIELSON. — Un suicide émouvant vient de briser la tranquillité de notre petite ville. M. Willis Field, un des propriétaires de l'hôtel Central, dans un moment de folie, s'est tranché la carotide dans sa grange.

Après avoir embrassé sa femme, il est allé mettre fin à ses jours. Il était âgé de 35 ans et résidait dans Danielson depuis un an.

MAINE

MONDANITE

WATERVILLE. — La position sociale des personnes concernées, l'éclat de la cérémonie, l'estime et la considération dont jouissent ici, les deux familles intéressées, ont donné au mariage de Mlle Minnie Elizabeth Fortin, fille de M. Louis Fortin, à M. Gédéon Ernest Gullifer, toute l'importance d'un événement dans notre société canadienne.

La cérémonie a eu lieu le 6 du courant. Elle a été célébrée à l'église Saint-François de Sales. M. l'abbé Casavant officiait. La messe nuptiale a été rehaussée par une musique délicieuse. Il y a eu réception, et une charmante soirée a été donnée. Les cadeaux de noces ont été admirés pour leur choix exquis et leur richesse. La popularité du jeune couple lui a valu des témoignages des amis de toutes les localités environnantes.

M. et Mme Gullifer sont de retour depuis quelques jours de leur voyage de noces.

PAR LE COURRIER

CHEZ LES RR. PP. OBLATS

LOWELL—Les RR. PP. Joseph Lefebvre et J. Mangin, M. M. I., sont arrivés en cette ville et se sont rendus au presbytère des RR. PP. Oblats, rue Merrimack.

La veille de son départ de Montréal, le nouveau provincial des Etats-Unis a passé la journée à recevoir des visiteurs.

Mme Dupon, au nom des dames de Ste Anne; Mlle E. Beaudoin, pour les demoiselles de l'Immaculée Conception; Mme Lincourt, pour le chant des dames de Ste Anne; Mlle Virginie Brault, au nom des enfants de l'asile, et M. Jos. Cadieux, pour les enfants de l'école, ont tous lu de jolies adresses au révérend Père.

Le soir, dans la salle St Pierre, le Dr Jeannotte, au nom des citoyens du quartier, lut une adresse remplie de bons sentiments au bon prêtre qu'ils aiment et vénèrent depuis 25 ans.

Le Rêvd Père Lefebvre remercia ses amis, puis présenta son successeur à chacune des personnes présentes.

Le R. P. Mangin, nommé récemment supérieur de la maison St Joseph de Lowell, est parti de Montréal avec le R. P. Lefebvre.

Le Père Mangin était professeur de théologie au Scholasticat d'Ottawa.

M. le Grand Vicaire Racicot, un grand nombre de prêtres et une délégation des citoyens de St Pierre, sont allés à la gare Bonaventure souhaiter un heureux voyage au Père Lefebvre.

Le nouveau provincial américain a été ordonné prêtre il y a quarante ans.

Après avoir enseigné au collège d'Ottawa il est allé passer quelques années à Lowell, puis à Québec. Il fait partie du personnel de l'église St Pierre depuis 25 ans. Son nom s'attache à toutes les améliorations de cette église: les vitraux, la tour, le magnifique carillon de cloches. L'école des Frères est son oeuvre ainsi que le Juniorat d'Ottawa.

Le nouveau provincial des Etats-Unis est le fondateur de plusieurs sociétés religieuses et l'instigateur des premiers pèlerinages à Ste Anne de Beaupré, il y a 24 ans.

NOUVEAU SUPERIEUR

On avait à peine appris la nomination du Rév. Père Joseph Lefebvre, O.M.I., supérieur de la maison St Pierre, à Montréal, à la haute position de provincial de l'ordre des Oblats aux Etats-Unis, que la nouvelle d'un autre changement important nous est parvenue.

On dit que le Rév. Père Mangin, à Ottawa, vient d'être nommé supérieur de la maison St Joseph, en cette ville.

La Terrible Varicocèle

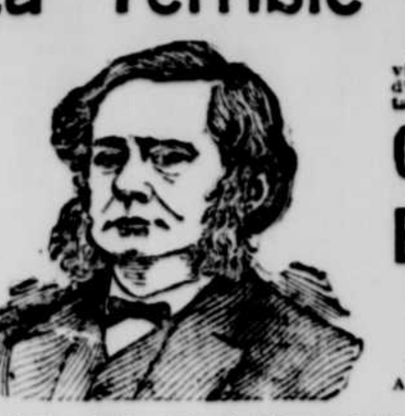

Une maladie qui épuise le pouvoir vital des hommes, peut être guérie d'une manière permanente en portant la

CEINTURE ELECTRIQUE

Du Dr Sanden

Demandez le LIVRE GRATUIT.
Adresse—

DR P. SANDEN,

132 Rue St Jacques, Montréal.

Heures de Bureau ; 9 à 6. Dimanche, 11 à 1. (6)

L'Enfant pleure,
il veut son Castoria.

COUPON de LA PRESSE

GRANDS PORTRAITS 3-4 AU CRAYON
OU A LA SEPIA

No 6

Habitudes de Whisky et de morphine guéries

Les personnes désireuses de se procurer un traitement privé chez elles, et qui produira une guérison permanente de ces habitudes, sans que les amis les plus intimes même en aient connaissance, devraient correspondre avec la "Dixon Cure Co." No 40 avenue du Parc, près de la rue Milton, Montréal. Son traitement consiste en un simple remède végétal à prendre pendant quelques jours, et qui détruit positivement tout désir de boissons ou de drogues pour toujours. C'est une guérison absolue pour épuisement nerveux. Références et informations complètes fournies sur application. Téléphone, 3065. 17—n—W

TOLE GALVANISEE
FLEXIBLE APOLLO

Renvoyez à votre marchand, à ses frais, n'importe quelle feuille ou partie de feuille de tôle galvanisée Apollo qui n'est pas parfaitement bonne. Portez votre étendard aussi haut que vous le pouvez.

Apollo Iron and Steel Company,
Vandergrift Building,
Pittsburgh, Pennsylvania.

(35)

BEECHAM'S PILLS
Guérissent Maux de Tête violents
Et agissent comme par enchantement sur un estomac faible et un foie en desordre
25c dans toutes les pharmacies. 92-1 **

Un coup de Baionnette est comme une égratignure d'épingle comparé aux tourments causés par l'indigestion et la dyspepsie. Le soldat le plus brave ne peut résister à l'assaut de ces ennemis si redoutables à la santé. Les tablettes à l'ananas du Dr Von Stan brisent les forteresses de la maladie, reconstituent et fortifient les nerfs épuisés, donnent une nouvelle vie, un nouvel espoir, une nouvelle énergie, hisse la bannière de la victoire à la place du drapeau de la maladie. 35 cts.
En vente chez B. E. McGale, 2123 rue Notre-Dame, J. G. Laviolette, 1605 rue Notre-Dame W

1,000 Francs.

Un Beau Billet DE MILLE FRANCS, POUR RIRE et 2 couverts d'argent sont envoyés à tous ceux qui demanderont le grand catalogue de la maison, 70 pages illustrées, monologues, chansons, librairie, articles de physique, attrapes, surprises, petites inventions, fournitures pour fêtes et soirées. Pour recevoir, envoyez 5 cents en timbres-poste adressés à la maison des Inventions Nouvelles, No 3 rue Saint-Pantaléon, Toulouse, (France). 19,21,23,26

LA CHASSE AUX BARGAINS

Cela n'est pas toujours recommandable, mais vous obtenez les véritables valeurs en fait de Bargains par l'entremise de ces ateliers. N'achetez pas une paire de nouveaux rideaux. Nous remettrons vos vieux rideaux à neuf. Vous pouvez faire mettre vos robes et manteaux comme des neufs d'après nos méthodes habiles. — R. PARKER & CO. teinturiers et nettoyeurs, 1958 rue Notre-Dame, Montréal.
Tél. Bell 1597. Tél. Marchands 23. 268—1

DENTIER GARANTI $10.00
Dents posées sans palais. Extraction sans aucune douleur.
A. E. VADEBONCOEUR,
265—n 272 ST HUBERT, coin Ontario

X DE LORIMIER X
A reçu les Nouvelles Cravats
CHEMISES SUR COMMANDES
MERCERIES DE TOUS GENRES
X 1704 NOTRE-DAME X
268—6

Dr FRANCHERE
DENTISTE,
Gradué des Etats-Unis et du Canada, professeur au collège dentaire. Extraction des dents sans douleur. Procédés américains les plus récents. Couronnes en or et en alluminium. Dents et dentiers de tous genres. Prix modérés.
1592 STE CATHERINE,
81—1 m MJ V—n (Vis-à-vis Dupuis Frères.

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
J. BERTHIAUME,
PROPRIÉTAIRE.
Nos 71 et 73, rue Saint-Jacques
MONTREAL

Abonnement

EDITION QUOTIDIENNE	$3.00	par année.
	$2.00	pour 8 mois.
	$1.00	pour 4 mois.
EDITION HEBDOMADAIRE	$1.00	par année.
	50c	pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boîte 2326, B.P. *Montréal, Canada.*

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE
17 SEPT. 1898

LUNDI	62,254
MARDI	62,129
MERCREDI	62,183
JEUDI	62,554
VENDREDI	62,676
SAMEDI	76,212
TOTAL	388,308

Circulation moyenne par Jour
SEMAINE FINISSANT LE
17 SEPT. 1898

64,718

MONTREAL, 19 SEPTEMBRE, 1898.

LA PROHIBITION

Il y a quelques jours une assemblée mixte, convoquée pour discuter la question de la prohibition, a été troublée par quelques interrupteurs et s'est terminée dans un désordre des plus regrettables.

La question, pourtant, n'a rien qui puisse soulever les colères de ses partisans ou de ses adversaires et son importance devrait s'imposer aux esprits les plus prévenus.

Elle touche aux intérêts les plus graves de la société et de la famille, et les malintentionnés qui tentent d'en empêcher ou d'en restreindre la discussion manquent à leurs devoirs de citoyens.

L'alcoolisme est un danger tel, une cause de ruine si grande, que ceux qui combattent pour l'enrayer méritent d'être écoutés avec attention, quand même leurs théories ou les remèdes qu'ils proposent pour atténuer le mal sont inacceptables ou impraticables.

Si la prohibition totale pouvait être appliquée d'une manière rigide, absolue, "La Presse" serait favorable à l'essai que les sociétés de tempérance veulent en faire, en dépit du peu de confiance qu'elle a dans son efficacité.

Malheureusement, son application est une impossibilité en présence, surtout, de la faculté qui sera laissée aux pharmaciens de vendre des alcools sous la forme de remèdes et de la continuation de la fabrication des alcools nécessaires à l'industrie.

Avec la prohibiton, pour ne parler que des transactions permises et faites au grand jour, on verra se multiplier la vente de vins et d'alcools médicinaux, d'eaux et d'alcoolats de toilette qui ne seront que des breuvages plus ou moins déguisés.

Puis la fabrication clandestine et la contrebande verseront, dans le public des alcools encore plus mauvais, encore plus empoisonnés que ceux qui sont vendus aujourd'hui sous l'œil complaisant des autorités.

L'exemple des tentatives faites pour mettre en force la prohibition, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, n'est pas fait pour encourager les Canadiens à l'inscrire dans les lois du pays.

Le mal est si grand cependant et les citoyens le savent si bien que nous ne serions nullement étonné de constater un vote favorable beaucoup plus considérable qu'on le suppose généralement.

Tous les pères de famille que l'alcool effraie, tous les buveurs mêmes que d'alcool a ruinés ou mené à la misère, voteront pour la prohibition, heureux de profiter de cette grande consultation populaire pour manifester leur horreur de l'alcoolisme.

Car, dans l'espèce, il ne s'agit que d'une consultation pouvant éclairer nos gouvernants sur les sentiments du peuple ; le verdict exprimé par le plébiscite pouvant n'être suivi d'aucune sanction.

"La Presse" a toujours fait la guerre à l'alcoolisme, le plus grand peut-être des dangers sociaux ; elle a, à plusieurs reprises, formulé un programme qu'elle croit devoir répéter au moment même où elle se prononce contre la prohibition.

* * *

Ce n'est pas en enlevant brutalement la bouteille qu'on empêchera de boire ceux qui veulent boire : l'intempérance est un mal surtout moral qu'il faut combattre par l'éducation.

Rendre tempérants des peuples que le fisc lui-même encourage à l'intempérance, ne peut être l'oeuvre d'un moment ou le résultat d'un vote ; il faut, hélas ! une nouvelle génération pour atteindre à ce but désiré.

C'est en agissant sur l'enfance qu'on arrivera le plus facilement à supprimer l'ivrognerie, à diminuer la consommation de l'alcool. C'est par l'école et à l'école qu'il faut enseigner la tempérance en inculquant à l'enfant l'horreur morale et physique de l'alcool.

Mais en attendant cette génération mieux préparée que ne l'a été la nôtre au bon combat, ceux qui font nos lois ont le devoir de prendre les mesures les plus propres à diminuer le mal dont la génération présente souffre.

De nombreuses mesures ont été prises, avec succès, dans des pays beaucoup plus frappés que le Canada, où la consommation des alcools est loin d'être excessive et accuse même une forte tendance à la baisse. Une étude sérieuse de ce qui a été fait à l'étranger aurait certainement plus d'effets bienfaisants que le vote du 29.

A "La Presse", où cette étude a été faite, nous avons depuis longtemps demandé:

1o Qu'on diminue considérablement les droits de douane et d'accise imposés sur les vins légers, le cidre et la bière et que par contre on impose des droits très élevés, prohibitifs même, sur les alcools.

En mettant à la portée du peuple des boissons très légèrement alcoolisées et à bas prix, on l'amènera insensiblement à les préférer aux liqueurs alcooliques et à diminuer, par conséquent, les ravages de l'alcoolisme.

2o Qu'on punisse très sévèrement tout fabricant, marchand ou débitant vendant des alcools mal rectifiés et contenant encore des principes toxiques.

C'est là une question d'honnêteté et surtout de santé publique dont les pouvoirs ne peuvent se désintéresser et que la fameuse loi de deux ans, faite pour le bénéfice des fabricants et non pour celui du public, n'a nullement résolu.

3o Intéresser les hôteliers au respect de la loi, s'en faire des alliés en leur assurant la perpétuité de leur licence tant qu'ils se montreront respectueux de la loi, au lieu de les considérer comme des malfaiteurs placés sous la surveillance de la police.

"La Presse" a toujours été favorable aux licences à prix élevés, en nombre limité, et constituant pour ceux qui les possèdent de véritables titres de propriété dont ils ne peuvent être dépossédés tant qu'ils respectent les termes fixés par la loi.

En Angleterre où la licence est accordée dans ces dernières conditions les hôteliers ne s'exposent pas à se voir retirer leurs licences en manquant à la plus anodine des exigences imposées par la loi.

Voici dans ses grandes lignes le programme dont "La Presse" a toujours poursuivi la réalisation dans sa guerre contre l'alcoolisme.

Sa mise en force, nous le croyons sincèrement, donnerait des résultats prompts et efficaces alors que la prohibition, les exemples de son application le prouvent, ne fera que transformer la consommation visible et contrôlable en une consommation clandestine échappant à toute surveillance.

Nous regrettons sincèrement de voir les braves gens qui croient à l'efficacité absolue de la prohibition user leurs forces et leur bonne volonté en pure perte; mais nous ne désespérons pas les voir un jour combattre, avec nous, l'alcoolisme pur et simple et se rallier à un programme qui triompherait promptement si les tempérants absolus leur apportaient leur puissant concours.

LA CONFERENCE INTERNATIONAL

La conférence internationale reprend demain ses séances à Québec après un ajournement datant du deux septembre. Certains événements importants se sont passés dans cet intervalle et pour permettre de suivre utilement la reprise des négociations nous croyons intéressant d'énumérer ici les incidents nouveaux et d'en signaler brièvement la portée sur les délibérations à venir.

On sait que la première partie des négociations, les sept séances qui ont été tenues entre le 23 août et le 2 septembre a été passées en escarmouches. Les deux parties en présence ont pris contact et se sont assuré de leurs intentions réciproques, des chances d'entente et du mode préférable à suivre pour obtenir un résultat pratique.

En dépit des réticences et du secret qui s'est gardée sur le travail fait, les points suivants paraissent maintenant acquis :

De la bouche du général Foster on sait que les opinions sont très divergentes sans que toutefois ces divergences soient insurmontables.

De la bouche du Sénateur Gray, qu'il est probable que la conférence aura atteint quelque résultat palpable à temps pour être soumis à la reprise du Congrès au mois de décembre prochain. Ceci est d'ailleurs confirmé par la déclaration des journaux ministériels que les élections partielles pour les sièges actuellement vacants se feront à l'issue de la conférence; ce qui indique la perspective d'une issue assez rapprochée.

Maintenant à côté de ces déclarations officielles auxquelles on peut joindre celle de Lord Herschell annonçant que le résultat de la conférence ne plaira certainement pas à tout le monde, on peut joindre les indications suivantes qui paraissent acquises :

D'abord que la conférence a renoncé à prendre les questions en bloc et à faire un arrangement général suivant des compensations de nature diverses.

Que, dans ces conditions la question de réciprocité sera laissé de côté pour être traitée finalement et au besoin sera séparée du reste pour faire l'objet d'un traité spécial sans entraver les chances d'acceptations des autres ententes.

Que la question de la frontière de l'Alaska ne pouvant être réglée par un arrangement amiable sera soumise à un arbitrage indépendant avec mission au besoin de créer une frontière conventionnelle donnant satisfaction aux deux pays.

Que la question des pêcheries de l'Atlantique dont semble s'être désintéressés les Américains sera laissée là jusqu'au retour de Sir James Winter porteur des résultats de la commission d'enquête impériale nommée pour "étudier les questions relatives à la côte du traité et de conseiller la législation ou les mesures qui lui sembleront propres à permettre au gouvernement de la Grande-Bretagne, de remplir les obligations que lui imposent les traités sans entraver le développement des ressources de Terreneuve." C'est le texte même de la commission.

Voilà donc assez restreint le champ de la conférence, pour le moment du moins, car aussitôt que l'on entamera la discussion de la réciprocité, le terrain sera illimité.

Dans le personnel de la Conférence une mutation grave s'est produit, le départ du Sénateur Gray pour Paris. Nous avons déjà parlé de ce regrettable changement. On ne connait pas encore son successeur.

Il ne paraît pas avoir surgi de nouvelles demandes à l'adresse de la conférence sauf peut-être de la part de la Colombie Anglaise qui se plaint de l'établissement le long du littoral américain de rets à trappe qui empêchent la migration du saumon dans la rivière Fraser et mettent en danger toute l'industrie des conserves de saumon en Colombie Anglaise.

C'est la seule question nouvelle, mais d'un autre côté, une foule d'institutions ont parlé de l'ajournement pour exprimer leurs vues sur certaines des questions soumises et il est bon d'énumérer ici, pour donner une vue intime de l'opinion publique, ces voeux exprimés officiellement.

L'Associations des Meuniers du Canada, dans une assemblée tenue à Toronto, a décidé d'envoyer à Québec un représentant pour protester contre toute réciprocité dans les farines.

Les fabricants canadiens de papier et de pâte à papier, se sont aussi réunis pour demander l'imposition d'un droit d'exportation sur le bois à pâte sortant du Canada, égal au droit d'importation aux Etats-Unis, à moins que les Etats-Unis n'admettent en franchise la pâte à papier chimique ou mécanique venant du Canada.

En réponse aux Américains qui demandent le libre usage des canaux canadiens, la Chambre de Commerce de Montréal demande que les Américains paient une part de leur construction et qu'ils deviennent la propriété conjointe des deux pays ; la section maritime du Board of Trade de Toronto demande que les Etats-Unis rétablissent le privilège de transbordement concédé en 1871, et la liberté pour les navires canadiens d'utiliser tous les canaux américains.

Le Board of Trade de Montréal prépare un long mémoire destiné à la conférence et recevra, mercredi, les délégués industriels ayant des représentations à faire.

Le Merchants Exchange, de Buffalo, soumet des résolutions favorables à la réciprocité.

Ce sont là les démarches officielles à signaler, à côté desquelles il est bon d'enregistrer les articles de la presse qui s'est beaucoup occupée de cette question. L'attitude de la presse ministérielle du Canada, du moins de ses deux organes principaux, le "Globe" et le "Hamilton Times", a été spécialement curieuse et inattendue. Ces deux journaux ont semblé préparer l'opinion publique à l'échec des propositions de réciprocité et à un système de protection à outrance, par des droits d'exportations excessivement rigoureux sur les matières premières, requises aux Etats-Unis.

Cette détermination subite n'a évidemment pas germée dans la tête des rédacteurs de ces journaux ; elle doit avoir une origine plus élevée. Le "Globe" a semblé lever un coin du voile en expliquant que l'idée première était de réunir la conférence d'assez bonne heure pour que la guerre hispano-américaine, battant encore son plein, l'influence britannique pût peser de tout le poids de la nécessité immédiate, et non du poids du souvenir du service rendu. Le "Globe" a été jusqu'à qualifier cette opération préméditée, du terme de "coaxer", dont tout le monde comprend la valeur. Cet essai comme moyens possibles : imposer à la matière première des droits d'exportation tels que les Etats-Unis soient obligés de baisser la barrière à l'objet manufacturé, ou ouvrir au Canada les portes toutes grande à l'importation anglaise, par le libre-échange, pour faire du Canada un foyer d'inondation manufacturière pour les Etats-Unis.

Voilà où en sont arrivés les organes ministériels : est-ce de la vantardise, est-ce le désir de faire échouer la conférence ? Nous le saurons sans doute bientôt.

A cet aperçu sur l'état des esprits, à la reprise des délibérations, nous ajouterons que de nouveaux experts et représentants vont se joindre à ceux qui ont déjà pris part aux travaux : nous ajouterons qu'à la demande des commissaires canadiens, le gouverneur de l'Etat de New-York a été prié de nommer un représentant pour discuter la question de la protection du poisson dans les lacs et dans le Saint-Laurent. Le gouverneur Black a choisi, pour cette mission, M. C. N. Babcock, de Rochester, N. Y.

D'un autre côté, les hons. Hardy et W. Ross, vont se rendre à Québec pour représenter les intérêts de la province d'Ontario, relativement surtout aux règlements de la coupe des bois et du débit dans la province.

Voici, en résumé, aussi succinctement et clairement que possible, la situation à la réouverture de la conférence ; nous continuerons à en suivre de près les progrès et les délibérations aussi complètement que le permettra l'indiscrétion de ses membres et nous tiendrons nos lecteurs au courant de tous les incidents.

INFORMATIONS

Sir Charles Tupper part, cette semaine, pour l'Angleterre. Sir Charles ne croit pas à des élections générales prochaines.

* * *

Du "Soleil."

"Nous n'avons pas de doute que le "Globe" s'est inutilement alarmé à la nouvelle d'élections générales.

Le parlement fédéral ne sera certainement pas dissous avant deux ans et peut-être même trois."

* * *

Le "New Haven Journal" dit que M. A. Monroe Stanford, de New-Haven, a été nommé vice-consul des Etats-Unis à Ottawa. M. Stanford jouit d'une grande popularité à New-Haven.

* * *

Une dépêche nous apprend que l'hon. Thomas F. Bayard, qui a rempli avec tant de distinction la charge d'ambassadeur des Etats-Unis à Londres, est à sa dernière extrémité. En 1869, il recueillit la succession de son père à la charge de sénateur pour le Delaware. Il a aussi fait partie de l'administration de Washington sous le président Cleveland.

* * *

L'intervention de M. Fisher et Foster, dans la campagne plébiscitaire, eux qui représentent un fort élément, dans leur parti respectif, a beaucoup encouragé les prohibitionnistes.

Ils ont ainsi avec eux, deux chefs politiques, un appui dans les deux camps, et si le vote leur est favorable, ils comptent bien forcer le gouvernement à compter avec eux.

En réalité, les prohibitionnistes jouent une partie suprême. S'ils perdent, ils perdent tout, et pour longtemps; s'ils gagnent, eh bien, ils ne seront encore que sur le chemin qui conduit au but.

Dans ce cas, cependant, ayant l'opinion pour eux, il sera difficile au gouvernement de les ignorer.

* * *

L'hon. M. Flynn, est, paraît-il, sur le point de convoquer une grande assemblée conservatrice, où il traitera de la politique provinciale.

* * *

Une des grandes usines de Philadelphie vient de refuser de faire des canons et des fusils pour le gouvernement.

Les propriétaire de ces usines sont des Quakers et l'on sait que ces puritains forment une secte ennemie de toute violence.

Fidèles à leur croyance, ces messieurs ont refusé de fabriquer des armes pour massacrer leurs semblables.

* * *

Un rapport de l'assemblée du Nord-Ouest montre que jusqu'au 21 de mai dernier, il a été émis des permis pour l'importation, dans le Yukon, de 61,000 gallons de whiskey.

Rien d'étonnant à ce que, comme le racontait, l'autre jour, un voyageur, retour du Klondike, une partie des chercheurs d'or passent leurs veillées, dehors, en bras de chemise, par des températures de 40 degrés au-dessous de zéro.

* * *

Du "Sorelois" :

"Comment se fait-il qu'avec une augmentation de plus de deux millions dans les revenus, le gouvernement d'Ottawa ait été obligé d'augmenter la dette de plus de cinq millions de piastres dans le cours de l'année dernière ?"

* * *

Le "Chronicle", de Québec, principal journal anglais de cette ville, vient de passer, paraît-il, à de nouveaux propriétaires.

On dit que les héritiers de feu M. Foote, l'ancien propriétaire, ont vendu le journal à un syndicat composé de quelques-uns des citoyens les plus influents de Québec, parmi lesquels seraient :

L'hon. J. Sharples, MM. John Breakey, V. Châteauvert, l'hon. E. J. Price, l'hon. V. W. Larue, MM. G. T. Davie, J. T. Ross, l'hon. L. P. Pelletier, MM. Veasey Boswell, James King, C. A. Pentland, Frevor Foote et quelques autres.

Ces messieurs se proposent de placer le journal sur un excellent pied, et d'en faire spécialement un organe des intérêts de Québec.

* * *

Nous avons reçu une nouvelle composition musicale intitulée : "Marche des Clairons", dédiée à la Garde Indépendante Champlain, par M. Emile E. Paré.

Les connaisseurs disent beaucoup de bien de cette oeuvre du jeune compositeur, et nous nous empressons d'applaudir à son succès en le remerciant de son gracieux envoi.

* * *

Il y a en Angleterre 14,500 écoles libres, et seulement 5,316 écoles publiques. Le gouvernement subventionne les deux systèmes d'écoles.

On remarque que la criminalité diminue en Angleterre à mesure que le nombre des écoles libres augmente, malgré l'accroissement de la population. Ainsi, la moyenne des condamnés, qui était de 2,800 avant 1864, est descendue graduellement à 700, et huit prisons sont devenues inutiles faute de pensionnaires.

* * *

Le général Miles est d'avis que les Etats-Unis devraient avoir une armée permanente basée sur la proportion d'un soldat par chaque 1,000 âmes de la population.

Cette proportion donnerait approximativement une armée de 75,000 hommes. Ce ne serait pas une force comparable à celles qui appauvrissent les pays d'Europe ; mais elle répondrait à peu près aux besoins du pays.

Après la guerre de Sécession, les Etats-Unis se trouvèrent avec une armée de 70,000 soldats réguliers. Petit à petit, cependant, ce chiffre déclina, et au moment de la rupture avec l'Espagne l'effectif de leur armée régulière ne dépassait pas 25,000 hommes.

On est généralement d'avis dans les cercles militaires, que le plan du général Miles est excellent, et qu'il devrait être mis en pratique.

Le Remède Contre L'Asthme

mieux connu sous le nom de PECTORAL CERISE du Dr J. C. AYER s'est fait un record par ses guérisons remarquables de l'Asthme. Des cas qui étaient considérés comme incurables ou au delà de tout soulagement ont été guéris par ce remède. Deux exemples de telles guérisons parmi le grand nombre sur les régistres sont tout ce que cet espace nous permet de donner :

"Ma mère a beaucoup souffert d'Asthme pendant dix ans, et sa guérison est presque sans parallèle. A cause de son âge avancé, au delà de soixante-dix ans, nous avions peu d'espoir de la voir recouvrer de nouveau la santé; mais c'est avec une reconnaissance sincère que nous vous annonçons qu'elle est complètement guérie après avoir fait usage du PECTORAL CERISE du Dr J. C. AYER."

INGLIS BANKS, Tar Brook, N.S.

"J'ai souffert d'asthme pendant longtemps et je cherchais vainement à obtenir du soulagement en faisant usage des remèdes ordinaires. Enfin on me persuada d'essayer une bouteille du PECTORAL CERISE du Dr J. C. AYER. La première bouteille me fit tant de bien que je continuai à faire usage de ce remède et maintenant, après en avoir pris quatre bouteilles, je me considère parfaitement guéri."

JOSEPH KLONZ, Charlotte, N.C., E.U.

PECTORAL CERISE du Dr J. C. AYER

Conseil Médical Gratis. Adressez le Département Médical, Dr J. C. Ayer Co., Lowell, Mass., E.U.

La Cie S. Carsley, Limitée

Rue Notre-Dame. Le Plus Grand Magasin de Montreal. 19 Sept 1898

Flanelles et Toiles

TISSEES AU METIER A LA MAIN

Les valeurs du Cros Magasin en fait de Toile et de Flanelle sont connues comme étant les meilleures au Canada. Ses toiles sont faites de lin pur et ses flanelles de laine pure. Nous exposons maintenant dans ces deux départements des valeurs étonnantes, et les femmes de ménage de Montréal ne devraient pas manquer d'en profiter immédiatement.

Toiles Tissées à la Main

Il y a eu beaucoup d'activité dans ce département, samedi, de 8 hrs a.m. à 6 hrs p.m., car on avait exposé en vente 4000 pièces de Toiles tissées à la main, faites de lin pur, et coupées en longueurs de 3½ verges chacune. Bien que la quantité soit considérable, ces marchandises sont en si grande demande qu'il vous faudra venir de bonne heure, si vous voulez avoir un bon choix. Il n'y a pas une pièce qui ne vaut pas 90c, et ces marchandises sont bon marché à ce prix. Le prix spécial du Gros Magasin est, la pièce..... 45c

Grosse Vente de Flanelle

Des centaines de pièces de Flanelle sont maintenant offertes en vente. Ces marchandises sont offertes à meilleur marché qu'elles ne l'ont été depuis un grand nombre d'années.

Flanelle grise de bonne qualité, pesante, tissus unis et croisés, splendide valeur à ces prix..... 10, 12, 14, 18, 20c

Flanelle crème, pesante, tout laine, environ 26 pouces de largeur, prix spécial..... 23c

Flanelle Quaker, forte et naturelle, spécialement faite pour Carsley, très bonne valeur, la verge..... 25c

Flanelle Quaker rouge, tout laine, qualité spéciale, 26 pouces de largeur..... 24c

LA CIE S. CARSLEY, Limitée.

Jupes de Robes de Dames

Nous exposerons, demain matin, pour la première fois, de nouvelles jupes de robes ; ce sont les plus nouvelles idées en fait de riches jupes de rue et sont en jolis patrons fleuris noirs soulevés sur fond de couleurs à ellets, doublées partout et bordées de velours.... $1.97

Jupes de robes en mohair fleuri noir, pour dames. Prix spécial.... $2.80

Nouvelles jupes de robes de splendides étoffes noires avec grand volant espagnol et très bien garnies de ruban en braid, pour dames. Prix de... $10.25, $11.75, $12.75

Chapeaux de rue en Feutre

Ces chapeaux sont très jolis et à la mode. Il n'y a rien de commun dans ces chapeaux. Etant faits avec bon goût, habileté par des personnes expérimentées, ce sont les chapeaux les plus admirées parmi notre assortiment de chapeaux de rue en feutre. Les formes sont des plus nouvelles, dans les couleurs de myrte, rouge, bleu royal, brun, émeraude, bleuet et noir, garnis de ruban de soie cordée. Un très beau chapeau sans égal pour le prix. Spécial..... 85c

La machine à coudre Desideratum

Un parfait modèle de machine à coudre de première classe. Elle possède toutes les qualités essentielles que doit avoir une machine qui donnera satisfaction universelle. Facile à conduire, fait peu ou pas de bruit, est très bien finie, et coûterait dans la plupart des magasins de machines environ $25.00. Le prix du gros magasin, pour demain, est..... $17.39

Camisoles d'automne pour dames

De meilleures valeurs que jamais en fait de Bas et Sous-Vêtements de dames, et une grande amélioration dans la qualité.

Camisoles alvéolées en laine, fini spécial, longues manches, pour dames, prix de demain..... 44c

Belles Camisoles en laine à côtes, belle forme, très bien garnies de dentelle, pour dames, prix spécial.... 73c

COMMANDES PAR LA POSTE EXECUTEES AVEC SOIN

LA CIE S. CARSLEY LIMITEE

Nos 1765 à 1783 Notre-Dame—MONTREAL—184 à 194 St Jacques

Le Feu !

Dans les Meubles

Nous avons enfin réussi à régler avec nos assurances ! Nous sommes maintenant en position d'offrir à nos clients des chances réelles de bon marché comme il s'en rencontre rarement.

Hâtez-vous ! Il n'y en aura pas pour longtemps ; le magasin devant être vidé pour les réparations. D'ici à quelques jours, nous faisons des escomptes de **20 à 50 pour cent.**

RENAUD, KING & PATTERSON

MEUBLES ET LITERIE

267—2 650 et 652 Rue Craig

CAPITOL

Cigare de l'Union a 10 cents. 150—n E. N. CUSSON & CIE, Montréal

La Faiblesse et la Débilité

ont ordinairement pour cause, l'air appauvri ou vicié de la ville, les excès de travail ou de fatigue, le surmenage, la mauvaise alimentation, les abus, etc, etc.

Ces deux terribles maladies frappent indifféremment les deux sexes aux différents âges de la vie. Mais heureusement la nature nous fourni un remède infaillible, pour guérir ces maladies causées par l'appauvrissement du sang, le

VIN ST MICHEL

contient tous les éléments nécessaires pour reconstituer une santé délabrée, favoriser la formation des tissus, fournir aux os les substances qui leur sont nécessaires, purifier et enrichir le sang qui est la source même de la vie. L'assimilation du Vin St-Michel est parfaite, les estomacs les plus faibles le digère facilement. Avec le St-Michel c'est la force, la santé, la vie.

Presses à Cidre et à Vin

L. J. A. SURVEYER, 6 rue St Laurent

RESTAURANT DOUGEANT

25 COTE ST LAMBERT

Reconnu comme le meilleur restaurant français de Montréal, fréquenté par la meilleure société.

Cuisine excellente, consommations de 1er choix. PRIX POPULAIRES. 24—n

Dr JOS. VERSAILLES

DENTISTE

395 Rachel, coin St Denis

Tél. Bell East 816. 15n Prix très modérés.

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs" pour savoir comment s'obtiennent les patentes. Informations fournies gratuitement. MARION & MARION, Experts, Bureaux : Edifice New York Life, Montréal, et Atlantic Build., Washington, D. C.

LIGNE DE STEAMERS DOMINION

Steamer	de Montréal		de Québec
Yorkshire	24 sept.	de jour	24 sept., 2.30 p.m.
Dominion	30 sept.	de jour	1er oct. 2.30 p.m.
Labrador	8 oct.	de jour	8 oct. 2.30 p.m.
Scotsman	15 oct.	de jour	15 oct. 2.30 p.m.
Vancouver	22 oct.	de jour	22 oct., 2.30 p.m.

Steamer	de Liverpool	de Boston
New England	Jeudi 25 août	5 sept. 3.00 p.m.
Canada	Jeudi 8 sept.	22 sept., 2.00 p.m.

Prix du passage— Première Cabine, $60.00 et au delà ; aller et retour $114. Seconde cabine, $35.00 et $60.00, aller et retour, $66.50 et $75.00. Entrepont pour Liverpool, Londres, Londonderry, Belfast, Queenstown et Glasgow, $22.50 à $25.00.

DAVID TORRANCE & CIE, Agents Généraux
17 rue St Sacrement, Montréal. 137—n

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Excursions Annuelles de l'Ouest

Les 29 et 30 Septembre et le 1er Octobre 1898.

Billets aller et retour de Montréal à

PORT HURON, Mich. / DETROIT, Mich.	$10.00
SAGINAW et BAY CITY, Mich.	13.00
GRANDS RAPIDS, Mich.	14.00
CLEVELAND, Ohio	12.50
CINCINNATI, Ohio / CHICAGO, Ill.	16.00
ST PAUL ou MINNEAPOLIS, Minn. (pour le trajet par chemin fer)	39.00
ST PAUL ou MINNEAPOLIS, Minn., (via le Lac entre Sarnia et le Sault Ste Marie)	40.50

Billets bons pour revenir, partant du lieu de destination, le ou avant le 17 octobre 1898.

EXPOSITION de QUÉBEC

DU 12 AU 20 DE SEPTEMBRE

DE MONTRÉAL à QUEBEC ET RETOUR $3.50

Billets bons pour revenir, partant de Québec pas plus tard que le 22 de Septembre 1898.

Prix d'excursion de Brockville et de toutes les gares à l'Est et au Sud du Canada.

EXPOSITION D'OTTAWA

DE MONTREAL A OTTAWA ET RETOUR..... $3.50

Les 17, 18, 19, 21, 23 Septembre

— ET —

les 20 et 22 Septembre $2.45

Tous les billets bons pour revenir partant d'Ottawa pas plus tard que le 26 septembre.

Prix d'excursion des gares Scarboro Jct., Jackson's Point, Coboconk, Haliburton et l'Est jusqu'à Maceswa Springs, Rouses Pt, Island Pond et Québec inclusivement.

SERVICE SUBURBAIN DU DIMANCHE entre Montréal et Vaudreuil. Les convois partent de Montréal à 9.30 a. m., 1.30 p. m. et 9.00 p. m. Partent de Vaudreuil à 8.00 a. m., 10.55 a. m., 7.12 p. m., 10.00 p. m.

Les billets d'excursions du samedi et dimanche au lundi sont maintenant en vente pour plusieurs endroits ; tous les renseignements à ce sujet sont contenus dans le pamphlet "Weekly Excursions", que vous pouvez obtenir aux bureaux des billets du Grand Tronc.

Pour billets, réserve d'espace dans les chars dortoir et tous renseignements, s'adresser aux agents de la Compagnie.

Bureau des Billets de la ville, 137 rue St Jacques et à la gare Bonaventure.

PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSIONS ANNUELLES D'AUTOMNE *Aux Endroits de l'Ouest.*

Les 29 et 30 Sept. et le 1er Octobre

DETROIT Mich. et retour	$10.00
CLEVELAND, Ohio et retour	$12.50
CHICAGO Ills., et retour / CINCINNATI, Ohio, et retour	$16.00
SAGINAW, Mich., et retour / BAY CITY, Mich., et retour	$13.00
GRAND RAPIDS, Mich. et retour	$14.00
ST PAUL, Minn., et retour / MINNEAPOLIS Minn. et retour	$39.00
MINNEAPOLIS, Minn., via Toronto, Owen Sound et bateau	$40.50

Billets bons pour revenir partant du lieu de destination jusqu'au 17 octobre 1898.

EXPOSITION DE QUEBEC

DU 12 AU 20 DE SEPTEMBRE

De Montréal ...A Québec ET RETOUR $3.50

Billets bons pour revenir, partant de Québec pas plus tard que le 22 septembre, 1898.

EXPOSITION D'OTTAWA

De Montréal ..A Ottawa ET RETOUR $3.50

Les 17, 18, 19, 21 et 23 Septembre

Et les 20 et 22 Septembre..... $2.45

Tous les billets bons pour revenir partant d'Ottawa pas plus tard que le 26 Septembre.

La Nouvelle Ligne Courte est ouverte

6 CONVOIS DE MONTREAL — A — OTTAWA

Partiront de Montréal, gare de la rue Windsor, via la Ligne Courte, à 9.45 a. m. et 4.15 p. m., viâ la Rive Nord, 2 p. m. et *10 p. m.

De la gare Viger viâ la Rive Nord, à 8.25 a.m. et 5.15 p. m.

* Chaque jour. Les autres convois les jours de semaine seulement.

Les convois de la Ligne Courte arrivent à et partent de la gare centrale, près du Russell, à Ottawa.

Bureau des Billets de la Ville et du Télégraphe, 129 rue St Jacques, Voisin du Bureau de Poste.

UN MOT SUR LA GRELE

Dès l'origine de la météorologie, on a donné une foule d'explications diverses de ce phénomène et encore aujourd'hui les physiciens sont loin d'être d'accord entre eux. Comment comprendre que, pendant la belle saison et les jours les plus chauds, il tombe souvent des masses considérables de glace ? Pourquoi certaines contrées sont-elles ravagées par la "grêle" presque tous les ans, tandis que des localités adjacentes sont presque toujours épargnées ? La "grêle" se forme-t-elle dans les couches supérieures de l'atmosphère ou à une faible distance de la surface de la terre ? Telles sont les questions qui ont été soulevées et jamais résolues. On distingue ordinairement trois espèces de grêlons ; mais pour prouver que cette distinction, fondée sur la grosseur des grêlons, n'a aucune valeur scientifique, il suffit de faire observer que l'on n'a jamais été tenté de faire des classes de neige différentes suivant leur diamètre. Les grêlons les plus petits sont désignés sous le nom de "grésil". Ordinairement sphériques, ils atteignent rarement un diamètre de deux tiers de ligne. Les grêlons isolés sont opaques, souvent assez mous et d'une blancheur qui se rapproche de celle de la neige. Les plus gros sont quelquefois entourés d'une légère couche de glace ; ils tombent en hiver et au printemps pendant la saison des pluies soudaines dites "grains" ; rarement ils accompagnent les orages. La véritable grêle a ordinairement la forme d'une poire ou d'un champignon terminé par une surface arrondie. C'est une masse opaque et analogue à la neige durcie. Les grêlons plus gros sont entourés d'une épaisse couche de glace et se composent de couches alternatives de neige et de glace. Aucun observateur n'a vu de grêlons formés de glace transparentes ; tous parlent d'un noyau neigeux. Souvent les grains ressemblent à des pyramides sphériques ou pyramides à trois faces, terminés par une base qui est une portion de sphère. Les grains de grésil forment le centre des grêlons, et plusieurs physiciens croient que le grésil se métamorphose en grêlons à mesure qu'il descend dans l'atmosphère par suite de l'addition de nouvelles couches de glace. Les grêlons dans lesquels la glace transparente domine sont des gouttes de pluie qui tombent des nuages amenés par les vents du sud et qui gèlent en traversant les couches refroidies de l'air voisines du sol. La grosseur des grêlons est souvent considérable ; mais il faut se demander si les masses que l'on trouve mentionnées dans les auteurs ne sont pas dues à l'agglomération d'un grand nombre de grêlons qui se sont réunis en tombant. Chaque année on trouve dans les journaux des nouvelles de grêlons énormes tombés dans divers lieux ; en voici quelques exemples. Le 20 mai, 1697 en ramassa, dit Halley, dans Flintshire, des grêlons pesant de 4 à 5 onces. Parent assure que l'on trouva dans le Perche, le 15 mai 1703, des grêlons de la grosseur du poing. Dans l'Amérique du Nord, suivant Olmsted, il tombe tous les ans des grêlons de la grosseur d'un couf de poule. Pendant un temps de "grêle", le 5 octobre 1831, il tomba à Constantinople des masses de la grosseur du poing. Une demi-heure après, quelques-unes pesaient encore une livre. Il y a plus, une "grêle" enfonça, le 15 juin 1829, les toits des maisons à Cazorta, en Espagne ; les blocs de glace pesaient, dit-on, 4 livres. Il est probable que c'étaient des grêlons agglomérés ; on ne saurait en douter à l'égard d'une masse tombée en Hongrie le 8 mai 1802, et qui avait 40 pouces en long et en large et 128 pouces de haut. On a quelquefois trouvé dans l'intérieur des grêlons des débris de paille, et en Islande de la cendre volcanique. On a aussi parlé de grêlons contenant du surfure de fer et des oxydes de fer hydraté, mais le fait n'a pas été très bien prouvé. Il est constant qu'il tombe de la "grêle" à toutes les heures du jour, mais qu'il en tombe surtout vers midi ou un peu après, au moment de la plus grande chaleur diurne. Les "grêles" nocturnes ne sont pas rares non plus. La "grêle", de même que les pluies et les orages, ne survient pas avec une égale fréquence dans toutes les saisons. En y réunissant le frésil, qui ne diffère pas sensiblement de la grêle, nous trouvons qu'en Europe elle est d'autant plus rare qu'on s'éloigne davantage des côtes de la mer. En égalant à cent le nombre de fois qu'il grêle dans l'année, nous trouvons, pour les différentes saisons, les nombres proportionnels suivants :

En Angleterre, le grésil ou la "grêle" tombent principalement en hiver. En France, c'est au printemps que le grésil, connu à Paris sous le nom de giboulé, est très fréquent. On a remarqué que très souvent il tombait de la "grêle" sur les montagnes, tandis que, dans les plaines environnantes, il pleuvait ; cela tient évidemment à ce que les grêlons fondent avant d'arriver dans la plaine, et on regarde les larges gouttes de pluie qui tombent si souvent pendant les orages, comme des grêlons fondus. La "grêle" précède en général les pluies d'orage, elle les accompagne quelquefois ; jamais ou presque jamais elle ne les suit, surtout quand ces pluies ont eu quelque durée. Dans la zone tropicale, ce n'est que sur les hautes montagnes qu'on a constaté des chutes de "grêle" ; il n'en tombe pas dans les plaines. Dans la plupart des cas, le phénomène de la "grêle" a un caractère local. Il est très fréquent à l'issue des vallées profondes des Alpes, sur les monticules qui les séparent de la plaine. La campagne de Borgo-Franco, qui se trouve près du val d'Aoste, est ravagée presque toutes les années. A Clermont, au pied du Puy de Dôme, la "grêle" tombe fort souvent, tandis que, sur les hauteurs, distantes d'une demi-lieue, on ne cite qu'une seule averse dans l'espace de vingt-trois ans. Il y a de grands orages pendant lesquels la "grêle", tombe sur une vaste étendue de pays, mais ils sont heureusement rares.

Aucune théorie n'est parvenue jusqu'à présent à rendre compte de la formation de la "grêle". Guyon de Morveau avait dit qu'elle provenait du refroidissement subit occasionné par l'évaporation des couches supérieures d'un nuage. La seule théorie qui tienne compte de toutes les circonstances du phénomène est celle de Volta. Pour expliquer comment la "grêle" pouvait se former au-dessous de la région des neiges éternelles, et pendant la saison la plus chaude, il admet qu'elle est due : 1o à l'évaporation favorisée par les rayons solaires qui frappent la partie supérieure du nuage ; 2o à la sécheresse de l'air qui est au-dessus ; enfin, à la tendance des vésicules de vapeur à devenir élastiques, puisqu'elles se repoussent entre elles ; 3o à l'état électrique du nuage qui, dit-il, favorise l'évaporation.

La sécheresse de l'air qui se trouve au-dessus du nuage est une condition essentielle de la formation de la "grêle", car sans cela la vapeur élastique se condense à mesure qu'elle se forme, dégage une grande quantité de chaleur intense. Volta admet, en outre, la condition que le soleil frappe la partie supérieure du nuage, et explique de cette manière pourquoi la grêle tombe presque toujours pendant le jour. Sous ces influences, il se forme des flocons de neige qui sont pour ainsi dire les embryons des grêlons. Pour expliquer leur accroissement, il admet l'existence nécessaire de deux nuages superposés; le nuage supérieur est formé par la condensation de la vapeur produite de la couche inférieure. Les couches se chargent d'électricité opposée. Pour se rendre compte de la formation des grêlons, Volta se fonde sur l'expérience bien connue de la danse des pantins. Tout le monde sait, en effet, que, si l'on fixe au conducteur d'une machine électrique une plaque de cuivre horizontale et qu'on place à quelque distance une autre plaque communiquant avec le sol, des corps légers placés entre les deux plaques étant alternativement attirés et repoussés, s'élancent continuellement d'une plaque à l'autre. Suivant Volta, la même chose se passe entre les nuages orageux.

Les particules de deux nuages sont renvoyés de l'un à l'autre par des attractions et des répulsions électriques et finissent par acquérir un poids suffisant pour obéir aux lois ordinaires de la pesanteur. Volta admettait que, dans ce mouvement de va-et-vient, les gouttes solidifiées se grossissent au contact des vapeurs qu'elles rencontrent. On objecte à Volta que, d'après son hypothèse, il devrait grêler en été beaucoup plus souvent, puisque, à cette époque de l'année, les rayons du soleil sont plus ardents, et par conséquent plus capables de produire l'évaporation qu'il admet. Comment concevoir ensuite que des blocs de glace de 7 à 10 onces soient repoussés d'un nuage inférieur à un nuage supérieur, et réciproquement, sans se frayer un passage ? Et si l'intensité électrique est assez grande pour projeter de tels corps, pourquoi ne suffirait-elle pas pour produire une décharge entre les deux nuages ? Les grêlons, d'ailleurs établiraient la communication. S'il est peu probable que la formation de la grêle soit due à l'électricité, on comprend l'inutilité des paragrêles, grandes perches destinées à soutirer l'électricité de l'atmosphère et à empêcher la formation des grêlons. Les forêts ne sont-elles pas une réunion de paragrêles vivants ? Cependant, elles ne sont pas épargnées par la grêle. On a remarqué qu'avant les averses de grêle on entendait un bruit semblable à un roulement; Volta, dans sa théorie, explique ce bruit en le disant produit par le choc des grêlons qui sont repoussés de l'un à l'autre nuage.

D'après les informations et les explications de M. Lecoq, il semblerait que la grêle se forme toujours pendant les vents d'impulsion et non d'inspiration ; qu'il faut deux nuages superposés et deux vents différents pour produire le phénomène ; que les grêlons voyagent horizontalement, poussés par un vent très froid, et qu'il est probable que le nuage supérieur soutient, par son influence électrique, le nuage inférieur, presque entièrement solidifié; que le bruit que l'on entend dans l'atmosphère au moment où il va grêler, et que les physiciens comparent à celui d'un sac de noix fortement secoué, ne vient pas du choc des grêlons les uns contre les autres, mais de la vitesse avec laquelle ils traversent l'air.

On s'explique mieux la formation de la grêle depuis la découverte faite par les aéronautes de couches atmosphériques très froides (le thermomètre marquant 40o au-dessous de zéro, Fahrenheit) à des hauteurs relativement faibles et en plein été. Ces couches sont remplies de petites aiguilles de glace qui, réunies, peuvent former le noyau des grêlons, sur lesquelles, dans d'autres couches, vient se solidifier la vapeur. L'existence de tourbillons provenant de la rencontre de courants opposés, principalement équatoriaux et polaires, explique la suspension et même l'ascension, par un mouvement en spirale, des grêlons qui se forment. On a vu des feuilles et de petites branches arrachées par l'ouragan retomber à quelque distance, recouvertes d'une couche de glace. Les courants qui engendrent ces tourbillons sont, en général, avant leur mélange dans des conditions électriques opposées; aussi remarque-t-on qu'il grêle rarement sans qu'on entende le tonnerre et que pendant l'averse, l'électricité varie souvent, non-seulement d'intensité, mais encore de nature.

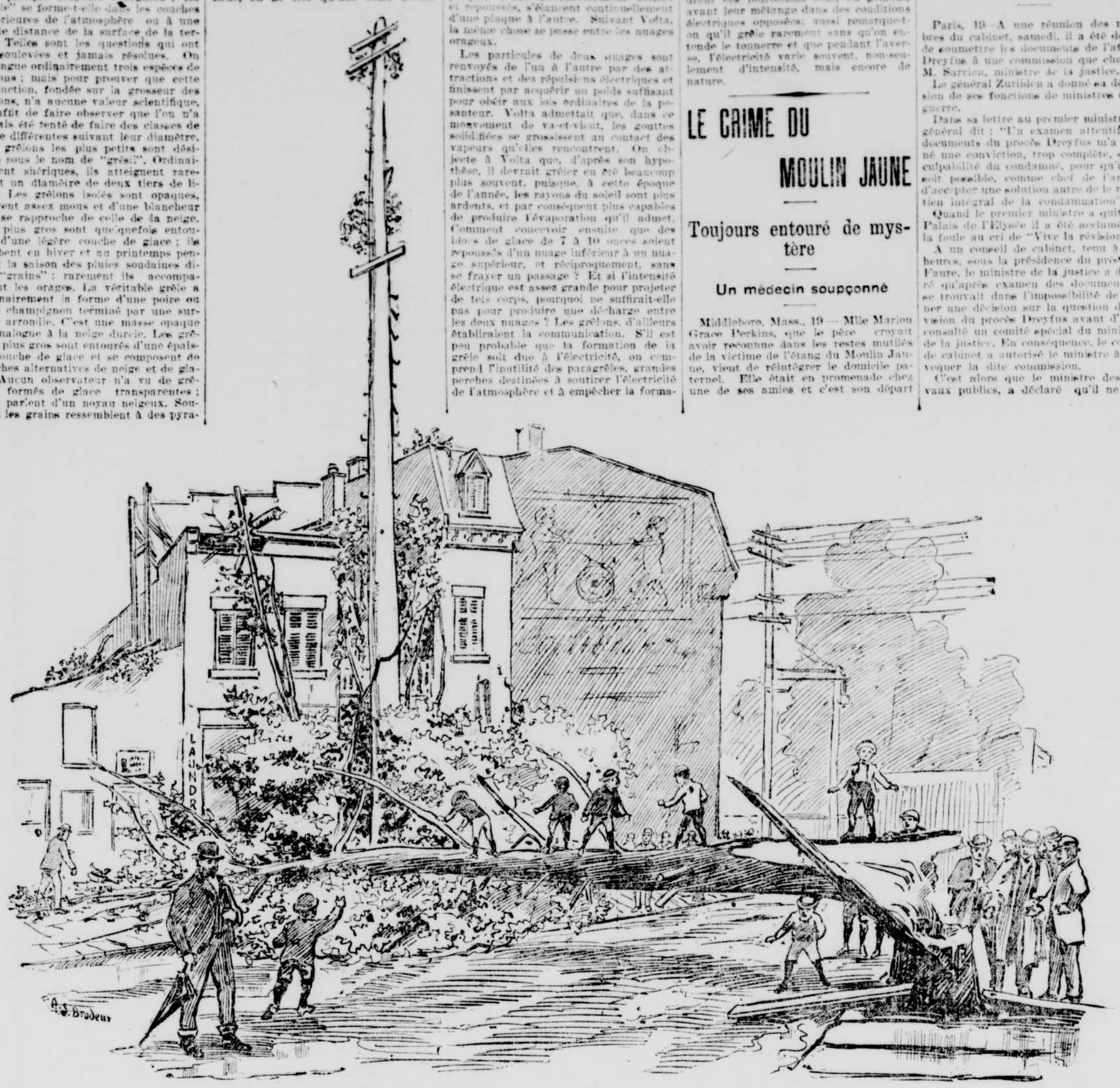

L'ORAGE DE GRELE D'HIER

LA SCENE SUR L'AVENUE DES PINS, ENTRE LES RUES ST LAURENT ET ST DOMINIQUE

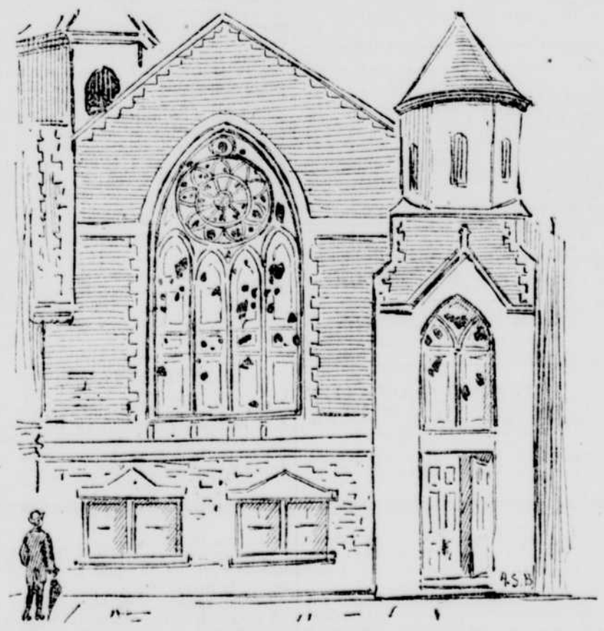

LE GRAND VITRAIL DE L'ÉGLISE DE ST JEAN L'EVANGILISTE AU COIN DES RUES CADIEUX ET STE CATHERINE

LE CRIME DU MOULIN JAUNE

Toujours entouré de mystère

Un médecin soupçonné

Middleboro, Mass., 19 — Mlle Marion Grace Perkins, que le père croyait avoir reconnue dans les restes mutilés de la victime de l'étang du Moulin Jaune, vient de réintégrer le domicile paternel. Elle était en promenade chez une de ses amies et c'est son départ quelque peu précipité qui avait fait croire à son père qu'elle avait été assassinée. La fosse pour recevoir la dépouille de Mlle Perkins, était déjà creusée. La police de New-Haven est persuadée que le Dr Nancy Guilford est impliqué dans le mystérieux crime de Bridgeport.

La marque du linge dans lequel les membres de la victime étaient enveloppés, correspond à celle de la famille Guilford, ainsi que la police l'a constaté en prenant des chemises ayant servi dans la prison d'Etat, au Dr Gill, mari de Nancy Guilford.

Ce linge était resté à la prison depuis le départ du Dr Gill il y a quatre mois. Les détectives sont confirmés dans leur opinion par le fait que la manière de procéder du meurtrier de Bridgeport est dans le genre de celui de Nancy Guilford, dans l'affaire de Lynn, Mass.

On pense que Mme D. Nancy Guilford est au Canada ou en route vers l'Europe. Elle a pris un billet pour Montréal, mercredi dernier, à la gare d'Elmira, et est partie par le train No 12, de la compagnie Erié.

Ses amis font circuler le bruit qu'elle est partie pour Bridgeport, pour y faire cesser les bruits qui accompient son nom au drame mystérieux de l'étang du Moulin Jaune.

DEUX ENFANTS EMPOISONNES

Par des médecines brevetées

M. Bertrand qui demeure au No 84 rue Laganchetière s'est rendu, samedi, au bureau d'hygiène, à l'hôtel de ville et comme il paraissait très excité et fort alarmé, le secrétaire du département, M. Flynn, lui demanda ce qu'il avait. Alors M. Bertrand lui raconta que ses deux enfants âgés respectivement de deux et treize ans étaient extrêmement malades et qu'il les croyait empoisonnés. Il apprit que depuis quelque temps les propriétaires ou agents de médecines brevetées passent de maison en maison et y laissent des échantillons de leurs drogues, particulièrement dans la partie Est de la ville. Ils ont ainsi donné à la famille Bertrand une enveloppe contenant trois pilules que les enfants ont avalées. Ces derniers étaient très souffrants mais non en danger. D'après les renseignements et instructions donnés sur la circulaire accompagnant les médecines, celles-ci contiendraient du thé de céleri et du café (probablement sous une forme concentrée). Voilà peut-être ce qui les rendraient dangereuses.

Comme le médecin-officier de santé est absent depuis quelques semaines, à cause de la maladie, le secrétaire conseilla au père affligé de s'adresser au chef de police pour voir s'il n'y aurait pas moyen d'empêcher cette distribution à domicile de remèdes dangereux.

L'Enfant pleure,
Il veut son Castoria.

L'AFFAIRE DREYFUS

VIVE LA REVISION !

Tel est le cri du peuple de Paris

Demission des ministres de la guerre et des travaux publics

Paris, 19—A une réunion des membres du cabinet, samedi, il a été décidé de soumettre les documents de l'affaire Dreyfus à une commission que choisira M. Sarrien, ministre de la justice.

Le général Zurlinden a donné sa démission de ses fonctions de ministres de la guerre.

Dans sa lettre au premier ministre, le général dit : "Un examen attentif des documents du procès Dreyfus m'a donné une conviction, trop complète, de la culpabilité du condamné, pour qu'il me soit possible, comme chef de l'armée, d'accepter une solution autre de le maintien intégral de la condamnation".

Quand le premier ministre a quitté le Palais de l'Elysée il a été acclamé par la foule au cri de "Vive la révision !"

A un conseil de cabinet, tenu à 9.30 heures, sous la présidence du président Faure, le ministre de la justice a déclaré qu'après examen des documents, il se trouvait dans l'impossibilité de donner une décision sur la question de révision du procès Dreyfus avant d'avoir consulté un comité spécial du ministère de la justice. En conséquence, le conseil de cabinet a autorisé le ministre à convoquer la dite commission.

C'est alors que le ministre des travaux publics, a déclaré qu'il ne partageait pas la manière de voir de ses collègues. Il dit dans sa lettre par laquelle il donne sa démission : "Le conseil ayant décidé de nommer une commission pour étudier la demande de révision du procès Dreyfus, il m'est impossible d'accepter une part dans la responsabilité d'une mesure qui, à mon avis, implique la revision du procès".

Le général Chanoine, commandant la 1re division du 1er corps d'armée dans le Nord et Pas de Calais, a été nommé ministre de la guerre, en remplacement du général Zurlinden.

Le sénateur Godin, représentant des Indes françaises, a été nommé ministre des travaux publics.

Paris, 18—"Le Soir" dit que le général Chanoine, nouveau ministre de la guerre, a déclaré à des amis, qu'il se considérait comme la sentinelle qui relève une autre, chargée de veiller aux droits de l'armée.

Ayant été nommé après le premier conseil de cabinet, il ne peut être tenu responsable des décisions prises à cette réunion.

S'il s'aperçoit, que sous prétexte du revision du procès Dreyfus, on machinait contre l'armée, il donnerait immédiatement sa démission.

La majorité des journaux parisiens approuve la décision du Conseil de cabinet qui est considérée comme un premier pas vers la révision.

Paris, 18—On assure qu'un navire en destination de l'île du Diable est déjà parti pour ramener Dreyfus à Paris.

L'ex-colonel Picquart affirme dans un écrit adressé au ministre de la justice que quatre documents secrets ont été communiqués au conseil de guerre qui a condamné Dreyfus en 1894. Ces documents n'ont été vus ni par l'accusé ni par son défenseur.

Il paraît que la ville de Beauvais dans l'Oise a été choisie pour y tenir le procès en revision du procès de Dreyfus, mais ce n'est qu'un bruit assez peu fondé..

HÉMORROIDES CUISANTES !

Pendant 15 ans. Guéri par

L'ONGUENT Du Dr CHASE

Un citoyen de Montréal raconte comment il a été guéri par l'onguent du Dr Chase, le plus grand remède de l'univers et le seul remède certain contre les hémorroïdes, l'eczéma et les maladies de la peau causant des démangeaisons cuisantes. L. M. Iral, du No 186 rue Drolet, écrit : "Je souffris, pendant quinze ans, d'hémorroïdes cuisantes internes. J'essayai tous les remèdes qu'on me recommandait, mais inutilement jusqu'à ce que j'entendisse parler de l'onguent du Dr Chase. C'était un envoyé du ciel. Une boîte me guérit entièrement.

Votre tout dévoué, L. M. IRAL.

L'Onguent du Dr Chase, 60c la boîte, chez tous les marchands.

Nouveau livre de recettes du Dr Chase, relié en toile, 500 pages, prix $1.00, envoyé à n'importe quelle adresse au Canada sur réception de 50 cents et de ce coupon. Edmanson Bates & Co., Toronto. (3)

JOHN MURPHY & CIE

Modes de Première Classe
Manteaux de Première Classe

Etalage sans Egal et Valeur sans Précédent

Toutes les dernières nouveautés parisiennes les plus choisies sont maintenant exposées.

John Murphy & Cie
2343 rue Ste Catherine, angle de la rue Metcalfe
Conditions : Comptant. Téléphone, Up 933

NE GASPILLEZ PAS ....VOTRE ARGENT

En essayant vainement de vous procurer un cigare importé comme celui que vous aviez l'habitude de fumer.

Le seul moyen d'obtenir pour votre argent est d'acheter un cigare domestique que les bons juges ont trouvé "MEILLEUR QUE LES CIGARES IMPORTES." Ce cigare est le

'PHARAOH'

Aucun cigare importé ne peut être mieux fait, aucun tabac de la Havane n'est supérieur à celui de la célèbre récolte de '94 du district de Santa Clara, avec lequel le "Pharaoh" est fait. On ne peut acheter de meilleur cigare dans le pays pour 10c. Demandez-le à votre marchand et insistez pour l'avoir.

S'il ne l'a pas, ne tardez pas à m'écrire pour l'avoir. Je vous enverrez, payé d'avance, franco par la poste, une boîte de 25 pour $2.00, ou une de 50 pour $4.00, ou une de 100 pour $8.00.

J. BRUCE PAYNE, Fabricant de Cigares GRANBY, P.Q.

EN EGYPTE

Les expéditions françaises et anglaises

LES DEUX NATIONS EN VIENDRONT-ELLES AUX PRISES?

La délimitation des possessions sera probablement réglée par la diplomatie

New-York,19—Harold Frederic, dans sa correspondance, dit qu'advenant la présence des Français à Fashoda, l'importance est de savoir s'ils sont résolus à combattre pour conserver leurs conquêtes. Or, si le bon sens et le calme peuvent quelque chose, les Français ne se battront. Il est impossible, même en torturant l'histoire, de ne pas considérer cette partie du Nil, comme territoire anglo-égyptien. En 1869, Schweinfurth le considérait comme tel. En 1870 Baker soumettait toute la contrée avoisinante à l'Angleterre et trois ans après Yusjuf était gouverneur égyptien, de Fashoda.

"Supposant que la France refuse de reconnaître ce fait, ainsi que le font ses journaux exaltés, il est inadmissible, qu'avec sa marine, composée "d'échantillons de navires" ainsi que M. Lockroy a si flatteusement qualifié ses forces navales, elle ose se mesurer avec la flotte anglaise".

L'expérience ne pourrait se terminer que par le châtiment de la présomption de l'amirauté française et une diminution considérable du nombre de ses navires".

"Il est évident que les politiciens français saisissent avec empressement toute occasion nouvelle de crier contre la "perfide Albion", mais ils s'inquiètent médiocrement de cette question du Haut-Nil et peut-être en connaissent-ils fort peu de chose.

Il n'y a aujourd'hui ni feu ni même de braise en France, mais un groupe de généraux irascibles, désireux de cacher leur propre corruption et peut-être préférant honnêtement faire couler le sang anglais plutôt que de fusiller quelques milliers de parisiens, un tel groupe peut facilement mettre le feu aux poudres du jour au lendemain.

"C'est là le vrai danger au prix duquel l'incident de Fashoda est inoffensif et presque risible.

M. Ford dit dans la "Tribune" que l'importance que les journaux français et anglais donne à l'incident de Fashoda, est tout simplement factice. Les deux puissantes nations n'en viendront pas aux mains pour un tel prétexte. La querelle sera vidée diplomatiquement. Un conflit entre la poignée d'hommes du commandant Marchand et les forces du sirdar n'est pas possible. Il n'est pas croyable que le sirdar, après sa victoire de Khartoum, mette la mission française en possession de la région du Nil Blanc. La question sera soumise aux soins lents et prudents de la diplomatie, comme la chose s'est pratiquée pour la question des délimitations des possessions françaises et anglaises en Afrique Occidentale.

"Le peuple français est tellement absorbé par l'affaire Dreyfus, qu'il ne peut accorder qu'un intérêt médiocre aux aventures du commandant Marchand".

Le Caire, 19—La France semble avoir une attitude fort conciliante vis-à-vis de l'Angleterre et a déclaré que la mission Marchand n'a aucun caractère officiel.

Le général Kitchener offrira de reconduire le major Marchand au Caire.

LA MISERE A LA HAVANE

La Havane, viâ Key West, 19 — La misère est extrême à Matanzas et dans les environs. Il meurt journellement quatre ou cinq personnes d'inanition. La famine fait de nombreuses victimes parmi les troupes cubaines.

—Si vous avez besoin d'un piano, n'achetez nulle part, avant d'avoir visité la maison Pratte, No 1676 rue Notre-Dame, Montréal, ou de demander ses catalogues illustrés contenant ses prix et ses conditions qui sont des plus avantageuses.

En vous adressant directement à cette maison, vous vous épargnerez le désagrément de vous faire importuner par les agents et vous aurez à meilleur marché un instrument supérieur.

PILULES ROUGES du Dr Coderre — Pour les Femmes Pales et Faibles.

Presque tout le monde boit ..LE THE..

WALLA GALLA

Une croix rouge sur chaque paquet est une garantie de sa pureté. Vendu à

40c, 50c et 60c

LA LIVRE

26—4—k

10 Médailles D'OR

Les Corsets P. D. sont sans pareil pour la grâce, confort et durabilité.

A obtenir dans tous les grands magasins.

147-1-M-v-n

Tuyaux de Drainage

Ciments, Brique a Feu, Matériaux de Constructeurs.

F. HYDE & CO.

161-n 31 rue Wellington. Phone 2812

EMPLOI DEMANDE

CLAVIGRAPHIE — Toutes sortes d'ouvrages faits sur clavigraphe, en anglais et français sous bref délai et à prix modéré. S'adresser A. Durocher, 2481 rue Notre-Dame. 262—11

COUTURIERE — Une couturière connaissant la coupe demande emploie dans les familles privées. S'adresser 613 rue Centre, Pointe St Charles. 267—2

COMMIS DE BAR — Un bon commis de bar, cinq ans d'expérience, pouvant fournir des références de première classe, demande situation. Ecrire H. H., 260 "La Presse". 263—3

CUISINIERE — Jeune femme désire place de cuisinière ou ménagère, dans famille privée; désirerait coucher chez elle. Références fournies. 562 rue Craig. 268—3

EMPLOI DEMANDE — Vous trouverez une bonne femme de journée, au No 59 rue Saint-Ignace. 268—1

HOMME MARIE—Un homme marié, instruit, pouvant disposer de ses soirées, demande un emploi. S'adresser par lettre A B. B. 30 succursale de "La Presse," 1765 Ste Catherine. 268—1

JEUNE HOMME — Un jeune homme respectable, connaissant le français et l'anglais correctement, désire position de commis ou ouvrage d'office quelconque. Ecrire P. F., 258 "La Presse". 268—1

JEUNE HOMME — Un jeune homme arrivant de la campagne, demande emploi quelconque. S'adresser 586 rue Amherst. 266—3

MODISTE — Une bonne modiste désire travailler dans les maisons privées. Ecrire Y. Y. 251 "La Presse". 268-1

ELEVES DEMANDES

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE une bonne servante générale, où l'on garde une autre fille. Se présenter au No 90 rue Ste Famille. 256—n

ON DEMANDE une servante générale, 2515 rue Notre-Dame. 266—3

ON DEMANDE des filles d'expérience dans les chemises, matinées, overalls et pantalons, aussi des filles pour apprendre, emploi permanent à l'année payé toutes les semaines. M. Davis, The Standard Shirt Co., Ltd. 24,27,29,31,3,5,7,10,12,14,17,19

ON DEMANDE une servante pour faire la cuisine et l'ouvrage de la maison. Le lavage se fait en dehors. 636 rue Saint-Denis. 267—2

ON DEMANDE une servante au No 936 rue St Denis, pas de lavage ni d'enfant. 266—3

ON DEMANDE un tapissier de première classe. Inutile de se présenter sans être compétent. S'adresser à C. E. L. Désaulniers et Fils, 62 rue St Jacques, dans l'avant-midi. 266—3

ON DEMANDE une jeune fille comme servante générale dans une famille de quatre personnes. Devra comprendre l'anglais. S'adresser No 100 rue Mance. 267—2

ON DEMANDE immédiatement comme contremaîtresse, une dame qui sait parfaitement comment tourner les collets et manchettes de dames et de messieurs ; une parlant les deux langues préférée. S'adresser à M. Powers, à The Standard Shirt Co, Ltd. 267—2

ON DEMANDE une bonne servante générale sachant faire la cuisine. Bons gages. No 599 Sherbrooke. 267—2

ON DEMANDE un homme de première classe pour travailler le bois des voitures et un peintre de voitures. S'adresser immédiatement à John Dwyer, 501 rue des Seigneurs. 267—2

ON DEMANDE une cuisinière et une servante générale, devront comprendre l'anglais. Se présenter avec références, au No 256 avenue Metcalfe, Westmount. 268—2

ON DEMANDE de bonnes filles de moulin, pour coudre dans les pantalons, bons gages, 396 rue Panet. 268—1

ON DEMANDE une servante générale, au No 76 Saint-Denis. 268—1

ON DEMANDE une jeune fille avec expérience dans un magasin de fruits. 449 rue Rachel. 268—1

ON DEMANDE des mouleurs en fer de première classe. S'adresser au surintendant de Warden King and Son. 268—3

ON DEMANDE une jeune fille comme servante, 2260 rue Sainte-Catherine. 268—1

ON DEMANDE une servante générale, chez une garde-malade qui pourrait gagner sa pension. 842 rue Saint-Laurent. 268—1

ON DEMANDE une servante générale, lavage et repassage au dehors, 1152 rue Saint-Laurent. 268—1

ON DEMANDE immédiatement un homme pour faire les cadres, joindre et encadrer. 516A Craig. 268—1

ON DEMANDE immédiatement deux dames habituées aux affaires, l'une pour une succursale d'un établissement de gros, l'autre, pour aider dans la ville. Références demandées. Ecrire N. N., 242, "La Presse". 268—1

ON DEMANDE de personnes pour faire des corsages et des jupes, 16 rue Guilbault. 268—1

ON DEMANDE deux bons meubliers chez P. E. Bourassa et Cie, 1199 de Montigny. 268—1

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, No 1544 rue Notre-Dame, vis-à-vis l'hôtel de ville. Mains-d'oeuvres de toutes sortes fournies.

On trouvera à ce bureau :

Des confiseurs, des commis-voyageurs, des plombiers, des assistants-teneurs de livres, des commis épiciers, des garçons de salles, des garçons de bar, des charretiers, des conducteurs d'express, des agents, des collecteurs, des garçons de bureau, des typographes, des pressiers, des mécaniciens, des cochers, des hommes de cour, des ingénieurs, des chauffeurs, des journaliers, des storemen, des gardiens, des boulangers, des cultivateurs, des copistes, des cuisiniers, des jardiniers, des bouchers, des teneurs de livres, des commis dans la mercerie, des gardes-malades, des femmes de journée, un teinturier, un horloger-bijoutier, un sculpteur et modeleur, un apprenti mécanicien, un tailleur de cuir, un ingénieur de marine 3e classe ; un "buffer" dans le cuivre, un embouteilleur de bière, un ouvrier connaissant bien le travail des moulures, scies à ruban, "sticker", etc. ; des ménagères, des messagers, des pâtissiers, un charretier, avec cheval et voiture pour livrer les effets, des relieurs, un tailleur de patrons et cuir, une brodeuse à la machine, des peintres, un lithographe, des sténographes et clavigraphistes, des infirmiers, un relieur et coupeur, dans le papier ou carton, des tailleurs-couturiers, des forgerons.

Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Durant les mois d'été, le bureau sera fermé à une heure le samedi après-midi.—Urbain Lafontaine, gérant.

PETITES ANNONCES

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE immédiatement une servante générale sachant bien faire la cuisine. S'adresser 325 St Denis. 267-3

ON DEMANDE une bonne fille fiable, de campagne préférée, comme servante générale, pour une famille où il y a trois enfants. S'adresser immédiatement, 1021 de Montigny, coin Beaudry. 268—1

ON DEMANDE une femme de journée forte, sachant très bien comment faire le nettoyage de la maison et laver le linge; références requises. S'adresser immédiatement au No 213 rue Peel. 268—1

ON DEMANDE un servante et fille de table d'expérience, sachant parler anglais, dans une petite famille, bons gages. Bonnes références requises. S'adresser à Mme Caldwell, 213 rue Peel. 268—1

ON DEMANDE une jeune fille pour aider à faire l'ouvrage léger du ménage, bons gages. Se présenter immédiatement au No 156 avenue de l'Hôtel de Ville. 268—1

ON DEMANDE un homme qui s'y entend dans les ranges, un ajusteur — fitter. — G. R. Prowse, 224 rue St Jacques. 268—1

ON DEMANDE un homme de peine — storeman — habitué à réparer les poêles, au No 224 rue St Jacques. 268—1

ON DEMANDE deux bonnes repasseuses ordinaires, aussi une blanchisseuse lingère sachant parler anglais. Se présenter au No 59 rue Aylmer. 268—1

ON DEMANDE un barbier. S'adresser au No 2240 rue Notre-Dame. J. Mallette. 268—1

ON DEMANDE une servante, jeune, pour une famille de trois personnes. Pas de lavage, au No 344 rue Lagauchetière. 268-1

ON DEMANDE un forgeron ferreur, 2537 rue St Jacques, St Henri. P. Léveillé. 268—1

ON DEMANDE une dame expérimentée, pour solliciter des commandes pour un article qui se vend facilement. Salaire et commission. Se présenter à chambre 12, Mechanic's Institute Building, 204 rue St Jacques. 268—1

ON DEMANDE de bons peintres de maisons. S'adresser au No 25 rue du Plateau, coin de la rue Mance. 268—1

ON DEMANDE un homme d'expérience de première classe, avec de bons certificats, pour prendre charge de notre manufacture de boîtes en carton, devra en même temps donner son âge. S'adresser à la Dominion Corset M'f'g Co., Québec. 268—3

ON DEMANDE une fille de chambre et une cuisinière, 144 Berri. Références exigées. Bons gages. 268—1

ON DEMANDE 6 couvreurs, 2 steam-fitters, 6 plombiers. Caron et Richer, 264 rue Rachel. 268—2

ON DEMANDE un bon barbier, 125 rue Saint-Antoine, place permanente. 268—1

ON DEMANDE à l'hôtel St James, une bonne fille de cuisine, et un homme de cave avec recommandations. 268—1

ON DEMANDE un bon barbier, 803 rue Charlevoix. 268—1

CHAMBRE et pension dans une maison confortable sur tous rapports. 398 Dubord. 268—3

ON DEMANDE immédiatement un couturier, 1613 rue Notre-Dame, 3e étage. 268—1

ON DEMANDE des filles pour faire des habits aussi des personnes pour coudre au moulin, 161 ruelle Fortifications. G. Karger. 268—1

ON DEMANDE une servante générale à l'Hôtel Victoria, 4 rue Donegana. Mme Lafond, prop. 268—1

ON DEMANDE un ferreur de chevaux, ouvrage permanent, garçon préféré. S'adresser 107 Lusignan, maison privée. 267—1

ON DEMANDE une servante générale sachant faire la cuisine, famille de deux personnes, 1078 rue St Denis. Se présenter après 10 heures du matin. Références exigées. 268—1

ON DEMANDE des couturières et des apprenties couturières. S'adresser à L. C. Michau et Roy, 1521 et 1517 Notre-Dame. 19,21

ON DEMANDE de bons peintres sachant blanchir et colorer. S'adresser à chambre 5 bâtisse Impériale. 268—1

ON DEMANDE une servante pour une famille de deux enfants, références exigées. S'adresser No 632 rue Berri. 268—1

ON DEMANDE un barbier. Jos Ponton, 50 rue St Laurent. 268—1

ON DEMANDE une bonne servante pour une famille de quatre personnes, pas de lavage ni de repassage, au No 353 rue Sherbrooke. 268—1

ON DEMANDE un garçon fort, pour ouvrir les huîtres. S'adresser 1907 Ste Catherine, avec références. 268—1

ON DEMANDE une servante générale, bonne cuisinière ordinaire, munie de bonnes références. No 337 Dorchester. 268—1

ON DEMANDE, à 48 avenue Laval, une servante recommandée, où l'on garde une autre fille, pas de lavage. Doit savoir faire repassage et la cuisine. 268—1

ON DEMANDE un commis d'expérience pour épicerie, sachant les deux langues. Références exigées. S'adresser 146 St Antoine. 268—3

ON DEMANDE des filles pour finir les pantalons à la main, 452 St Jacques. 268—1

ON DEMANDE un associé ayant un capital d $500 à $1,000, pour une affaire bien établie et bien payante. S'adresser à François Paré, 680 rue St Laurent. 19,20,22,24

ON DEMANDE une servante générale, bonne référence, famille de deux personnes. Se présenter 1852 rue Notre-Dame. 268—1

ON DEMANDE une servante et une fille de table, sachant parler anglais et ayant de bonnes références. Se présenter au No 145 rue Bishop, de 9 à 10 heures a.m., et de 6 à 8 heures p.m. 268—2

ON DEMANDE un couple marié ou une femme âgée pour prendre soin de la maison d'un médecin. S'adresser l'après-midi, de 1 à 4 heures, et le soir de 7 à 8 heures, 402 rue Sherbrooke. 268—1

ON DEMANDE immédiatement 4 ou 5 bons charpentiers, au No 207 Ash Avenue. 268—1

ON DEMANDE quelques filles qui peuvent coudre bien au moulin, 729 rue Sherbrooke. 268—2

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE un homme pour avoir soin de deux chevaux. S'adresser à L. A. Prévost, 73 St Jacques. 268—1

ON DEMANDE une bonne fille de salle, bons gages, 532 rue Craig. 268—1

ON DEMANDE une bonne fille respectable, pour faire l'ouvrage léger du ménage, dans une famille privée. Bons gages. Se présenter au No 62 avenue de l'Hôtel de Ville. 268—1

ON DEMANDE des filles d'expérience, pour faire des boîtes en carton. S'adresser à The Empire Paper Box Co., 64 rue Queen. 268—2

ON DEMANDE un charpentier de première classe, sachant parler anglais et français, pour agir comme contre-maître. S'adresser à O. K., bureau de poste, Pointe Saint-Charles. 268—1

ON DEMANDE 100 hommes pour travailler au pic et à la pelle, tout près de Montréal. S'adresser chez M. Albert Dent, 2026 rue Sainte-Catherine. 268—2

ON DEMANDE une servante sachant faire la cuisine, pour aider dans une petite famille, au No 70 rue Seaton, près de la rue Rachel. Ou s'adreser au No 421, rue Saint-Paul. 268—1

ON DEMANDE deux servantes, et une jeune fille, pour prendre soin d'un petit garçon, une l'ouvrage de la maison, pas de lavage, petite famille, 305 avenue des pins, coin avenue du Parc. 268—1

MAISONS A LOUER

A LOUER — Bon marché, No 1421 Ontario, près Berri, joli magasin avec logement sur le même plancher, grande cave, bon site pour chaussures, confiseur ou épicier. S'adresser 153 avenue Laval. 267—2

A LOUER à bon marché, un logement de neuf appartements, avec eau froide et eau chaude, 157 avenue Laval, en face de l'église Saint-Louis de France. S'adresser au No 237 rue Saint-Urbain. 267-2

A LOUER, superbe terre, 148 arpents, à St Hubert, sur chemin de Chambly, 7 milles de Longueuil. Conditions faciles. S'adresser à Frs. Robert, maître de poste. 267—4

A LOUER — Haut, 502 ; milieu, 496 Drolet, et bas, 112 St Hubert, 5 et 2 appartements. Loyer $5, $5.50 et $6, 36 St Vincent. 268—1

A LOUER — Un beau flat de 7 appartements, très élégamment meublé, avec toutes les améliorations modernes, poêle de cuisine Chapleau, chauffage à l'eau chaude, etc., belle localité. Logan Parc ouest. S'adresser à N. G. Valiquette, 1575 rue Ste Catherine. 266—n

A LOUER — 4 logements bien situés et ménage fait, bon marché, 266 Sherbrooke, 345 et 347 Berri, voisins de la rue Ontario et 363 Amherst. A. Brunet, 268 rue Sherbrooke. 267—2

MAISON A LOUER — 274 Parc Logan Ouest, avec cabinet, bain, eau chaude et froide, système de chauffage parfait. $20 par mois. S'adresser 272 Parc Logan Ouest, ou 520½ rue Craig. 267—6

MAISONS A LOUER — A louer, tènements, haut et bas, dans la plus belle partie de la rue St Denis, près du carré St Louis, Nos 744 à 770. Tout récemment réparés et en parfait ordre. Loyer 12 à 15 dollars. Adressez-vous à M. J. T. Béthune, bureau No 715 bâtisse de la New-York Life. 259—26

CHAMBRES A LOUER

A LOUER — Une grande chambre avec boudoir, bain et w.c., dans la chambre. S'adresser 162 rue St Denis. 266—8

CHAMBRES — A louer, quatre chambres non meublées, chauffées à l'eau chaude, avec l'usage du bain ; belle localité, 21 rue Torrance. 266—5

CHAMBRES — Chambres à louer, 118 rue St Laurent. S'adresser à Mme Normandin. 267—3

CHAMBRES — Magnifiques chambres doubles et simples, avec gaz, garde-robe, dans une maison où il n'y a pas d'enfant, 146 St Denis. 262—8

CHAMBRE — Chambre à louer, 218 rue Berri. 267—3

CHAMBRE ET PENSION — On trouvera deux grandes chambres doubles, lavabo dans chaque chambre, chauffées à l'eau chaude, et pension, au No 142 rue Berri. 267-4

CHAMBRES — Belles chambres non garnies avec ou sans l'usage de la cuisine, dans une famille sans enfants, au No 1374 rue Notre-Dame, près le dépôt du C. P. R. 267-3

CHAMBRE A LOUER — Un couple ou monsieur trouveront une belle chambre en s'adressant 1205 de Montigny, coin St Denis. Pension si désirée. 268—1

CHAMBRE ET PENSION — On trouvera chambre avec ou sans pension. Prix modéré. Les étudiants en médecine auront l'avantage de suivre un bureau de dentiste, 1516 Ste Catherine. 267—2

CHAMBRE ET PENSION — Grande chambre de devant à louer, avec ou sans pension, confort du chez-soi, prix modéré, 494a rue Lagauchetière. 267—2

CHAMBRES A LOUER — Chambres doubles et simples, avec pension de première classe, No 142 St Denis. 267—4

CHAMBRES — Confortablement garnies, dans une famille privée. Belle localité, prix modéré. Références exigées. 364 Dorchester, près de la rue St Hubert. 268—1

CHAMBRES DEMANDEES

ON DEMANDE — Un homme appartenant à la classe ouvrière, ayant deux enfants de 5 et 7 ans, demande chambre et pension dans une petite famille, sachant parler anglais. S'adresser par lettre à G. G. 259 bureau de "La Presse". 268—1

A VENDRE

A VENDRE — Plusieurs restaurants licenciés, depuis $500 à $4,000. Plusieurs magasins cigares, épiceries. Argent à prêter. S'adresser J. Castellie, 1572 Notre-Dame, en face du Palais de Justice. 268—1

A VENDRE — Destructeur fameux des punaises, des rats et des souris, en boîtes de 25 cents, 50 cents et $1. Si la vermine ne quitte pas la maison, l'argent sera remis. Rappelez-vous, 71 St Laurent. 19,20,22,24

A VENDRE

A VENDRE — Pour tout le monde : Bois pour allumer le poêle, etc., $2 ; érable coupé, $2.50 ; blocs de moulins, longueurs du poêle, $1.50 ; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid, Carré Richmond. Téléphone 8353. 175—n

A VENDRE — Cambridge Café Restaurant, 83 rue Bleury. 264—5

A VENDRE — $1 le voyage, bois sec de moulin, scié, livré à domicile, chez T. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Bell, 1337. 258-26

A VENDRE — $1.00 le voyage, bois sec de moulin scié, livré à domicile, chez G. Vaillancourt, 374 rue Beaudry. Tél. Marchands 231. 31—n

A VENDRE — Brique, portes, châssis et matériaux de maison, à sacrifice. S'adresser rue St Martin et chemin de fer du Pacifique. 265—4

A VENDRE — Un piano droit en bon ordre, aussi bon qu'un neuf, a coûté $450 ; à sacrifier à $85 comptant, 71 rue Albert, près du square Chaboillez. 266—3

A VENDRE—Une boutique de barbier, avec magasin de cigares, ayant une clientèle de première classe. Conditions faciles. Bonne raison pour vendre. Ecrire à S. S. 267 "La Presse." 266—6

A VENDRE — Ameublement de 5 appartements, et piano de $400, le tout pour $600, avec le bail de la maison immédiatement. Ecrire L. L. 261 "La Presse". 268—6

A VENDRE — Magasin général comprenant un stock d'épiceries, peintures, vitres, vaisselle, etc, commerce bien établi, à être pris à une évaluation. Loyer et dépenses bien modérés, situé dans la meilleure partie de la localité, près de Montréal. Ecrire à D. D. 256 "La Presse." 268—1

A VENDRE — Chance remarquable, restaurant licence payée, au centre de la ville, près du dépôt du Grand Tronc, grande quantité de boissons, cigares, cash register, piano, belles fixtures, avec petit loyer, avec logis privé ; il faut vendre pour cause de départ. Jugez-en par le prix, $1,000, valant $2,500. S'adresser immédiatement à Siméon Beauchamp, 1618 Notre-Dame. 268—1

A VENDRE — Un fabricant de vins, cinquante années d'expérience, désire fabriquer pour le public, vins canadiens, toutes qualités, vendrait même ces recettes. Louis, 420 rue Rivard. 268—1

A VENDRE — Etal de boucher avec toutes les fixtures, licence payée. S'adresser 14 rue Young, Montréal Annexe. 268—1

A VENDRE — Restaurant licencié près plusieurs manufactures, comprenant boissons, cash register, fixtures, piano, conditions $1,100, $600 comptant. 3 autres restaurants, $350, $500, $800 comptant, balance facile. Magasins, cigares, bonbons, valant $500 pour $225. Epiceries depuis $100 en montant. Plusieurs boutiques de barbier, ainsi que tout genre de commerce. Oscar Laferrière, 1613 Notre-Dame. 268—1

A VENDRE — Pour cause de départ, un magnifique poêle à gaz avec fourneau et appareils pour eau chaude ; vendra bon marché à prompt acheteur. S'adresser au No 498 St Hubert. 267—3

A VENDRE — Belle fournaise de passage Imperial Jewel, a coûté $40; on vendra $20, avec une trentaine de feuilles de tuyau neuves. S'adresser chambre 615 New-York Life Bldg. 267—2

EPICERIE à vendre au No 101 rue Dufferin, pour cause de mortalité, stock nouveau, loyer $10 par mois, logement compris. S'adresser au No 250 rue Marie-Anne. 268-2

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE — Si vous voulez vendre votre propriété, vous trouverez des acheteurs en vous adressant immédiatement à O. Jutras, 286 rue Sanguinet. 268—1

A VENDRE — Avis aux spéculateurs : A Nicolet, un moulin à farine, 5 paires de moulanges, moulin à carder, foulon, et presse, etc., le meilleur arrondissement et meilleur pouvoir d'eau de la province, à deux milles de la ville, pouvant fournir la lumière électrique à la ville. Eectriciens ne manquez pas cette chance pour poser la lumière électrique à Nicolet. Une terre de 80 acres bien bâtie, moitié en culture et plusieurs bons emplacements dans la ville de Nicolet; le tout à bonnes conditions. La raison pour laquelle il me faut vendre ces propriétés est que la clientèle toujours croissante à mon hôtel requiert tout mon temps. Pour plus amples informations, s'adresser à L. N. D. Houde, hôtelier, Nicolet, Qué. 257—26

FERME A VENDRE — A vendre, ferme à la Pointe-Claire, située dans la Côte St Jean, à 2 milles du village, à ½ mille des gares du G. T. R. et C. P. R. C'est une ferme de 140 acres avec grande maison en pierre, et grange. Conditions faciles. S'adresser à Arsène Charlebois, Pointe Claire. Tél. No 5. 266—3

PLACEMENT de 12 pour cent. Propriété, Nos 332, 334 et 336 rue Montana, 4 logements, grande cour et écurie. Prix $2,900 ; conditions faciles. Desmarteau et Kennedy, 1598 rue Notre-Dame.

Bon placement, Nos 1118 à 1124, rue Saint-André, 5 logements. Prix, $4,200 ; loyer annuel $444.00. Conditions faciles. Desmarteau et Kennedy, 1598 rue Notre-Dame.

Un bargain. No 73A rue Sainte-Famille, maison détachée. Prix $3,900, conditions faciles. Desmarteau et Kennedy, 1598 rue Notre-Dame. 268—2

PERDU

PERDU — Un sac en cuir noir, contenant un livre de reçu, une récompense à celui qui le remportera à Chs. Charland, 53 rue Vitré. 268—1

PERDU — Le 16 courant, dans le bureau de poste, rue Saint-Jacques, un porte-monnaie contenant 3 billets de $5, etc. Récompense libérale en retour, au No 1432 rue Notre-Dame. 268—1

PERDU — Une vache sous poil noir, tachetée de blanc; toutes informations seront reçues avec reconnaissance, à l'Académie Marie-Rose, rue Rachel, quartier St Jean-Baptiste. 268—2

PERDU — Hier avant-midi, sur la rue Ste Catherine, entre les rues Amherst et St Hubert, un lorgnon en or, dans son étui. Récompense libérale en le rapportant au No 285 Amherst. 268—1

PERDU — Le 12 septembre, porte-monnaie en cuir noir, contenant $20, sur le chemin de Saint-Michel, entre la barrière à la résidence de Napoléon Gagnon, laitier, Côte Saint-Léonard. Récompense libérale promise en retour, à l'adresse ci-haut. 268—1

PERDU

PERDU — La personne qui a été vue, ramassant un porte-monnaie, contenant une chaîne en or, longue, un $10, un lorgnon et un chapelet, perdu samedi soir, sur la rue Ste Catherine, est priée de le retourner au No 28 rue Wolfe, et sera récompensée libéralement, sinon elle sera poursuivie suivant la loi. 268—1

PERDU — Plan de la municipalité de Maisonneuve, rues Amherst, Saint-Denis. Prière de le rapporter à E. Maurault, avocat, 15 Côte Saint-Lambert. 268—1

PERDU — Le 17 septembre, cachet en or, sur lequel est gravé un éléphant. Récompense promise en retour, 139 rue St Dominique. 268—1

PERSONNEL

PERSONNEL — Grande exposition d'articles de modes, aux Montreal Millinery Show Rooms, 2356 rue Ste Catherine, mardi et mercredi, les 20 et 21 de septembre. Grand étalage de patrons de bonnets et chapeaux français, anglais et américains, etc. Mme J. Allan. 268—1

PERSONNEL — Ouverture de mode — Une exposition de mode pour chapeaux de dame, comme on en voit rarement, se fera demain, le 20 septembre, au nouveau magasin de Mlle Swail, No 228 rue Saint-Laurent, près du Monument National. Musique toute la journée et la soirée. 268—1

PERSONNEL — Madame veuve Roussel, anciennement de la rue St Christophe et de la rue Ste Elizabeth, demeure maintenant au No 619B St Laurent. 268—1

DIVERS

ACHETER — Meubles et effets, aussi fonds de commerce de toutes sortes. Le plus haut prix payé. S'adresser à E. Gaudet, 574 rue Craig, chambre 14. 194—n

DEFENSE D'AVANCER — Je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit, sans un écrit signé de ma main. Joseph Castagner, Cazaville, Qué., 12 septembre 1898. 264-6

ON ECHANGERA maisons bâties pour lots vacants. J. A. Charland, 1618 rue Notre-Dame. 254—n

ON DEMANDE à acheter une petite fournaise de passage. Ecrire et mentionner prix A. A. 253 "La Presse". 268—1

REMERCIEMENTS au Jésus de Prague et à saint Joseph, pour faveur obtenue. B. L. D. 268—1

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 9368. — G. Ritchot vs G. Lessard. — Le 28e jour de septembre 1898, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 67 rue Fullum, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles meublants et volailles. Conditions : Argent comptant. L. E. Bachand, H. C. S. Montréal, 17 septembre 1898. 268—1

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 13221 — Thos. J. Darling vs N. Coulombe. — Le 29e jour de septembre 1898, à deux heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 98½ rue Delorimier, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles meublants. Conditions: Argent comptant. L. E. Bachand, H. C. S. Montréal, 17 septembre 1898. 268—1

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 1782 — Arthur Paré, demandeur, vs W. George Elliot, défendeur. — Le 28e jour de septembre 1898, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1902 rue Notre-Dame, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en bien-meubles et effets de ménage, etc. Conditions : Argent comptant. Olivier C. Coutlée, H. C. S. Montréal, 19 septembre 1898. 268-1

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de Circuit, No 10915 — Charles Marand, demandeur, vs J. Hilaire Leroux, défendeur. — Le vingt-huitième jour de septembre 1898, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1476 rue St Denis, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano cottage, tapis, sofa, rideaux, etc., etc. Conditions : Argent comptant. Noël Roy, H. C. S. Montréal, 17 septembre 1898. 268—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. Cour de Circuit. No 3972. E. Chapleau, demandeur, vs Ls. Chartrand, défendeur. Le vingt-huitième jour de septembre 1898, à une heure de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 319 rue Sanguinet, en la cité de Montréal, seront vendus, par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions : argent comptant. Elie Rochon, H. C. S. Montréal, 19 septembre 1898. 268—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. Cour de Circuit. No 14898. Z. Renaud, et al, demandeurs vs E. Dubreuil défendeur. Le vingt-huitième jour de septembre 1898, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, rue Dufferin, en haut, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, vache, etc. Conditions : argent comptant. Elie Rochon, H. C. S. Montréal, 19 septembre 1898. 268—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. Cour de Circuit. No 11561. Henri Bastien, demandeur, vs James McGill, défendeur. Le 28e jour de septembre 1898, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 372A rue Saint-Antoine, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en biens meubles et effets de ménage, piano, etc. Conditions, argent comptant. Olivier C. Coutlée, H. C. S. Montréal, 19 septembre 1898. 268—1

ARGENT A PRETER

Sur première hypothèque. S'adresser à

O. LEGER, SUN LIFE ASSURANCE CO.

1766 Rue Notre-Dame.

ALPHONSE GAGNIER

SUCCESSEUR DE H. A. MILLER

Peintre de maisons et d'enseignes, tapissier et décorateur, doreur, vitrier, imitateur, blanchisseur, etc., etc.

2042 RUE STE CATHERINE, MONTREAL

Tel. Bell 398. 213—n

IM ORTANTE ASSEMBLEE

Des instituteurs de la province de Québec

Les instituteurs de la province de Québec ont eu samedi une très importante assemblée à l'école normale Jacques-Cartier, sous la présidence de M. F. X. Demers. L'assistance était considérable et a discuté plusieurs questions intéressant fortement la classe des instituteurs. Le secrétaire, M. J. V. Desaulniers commence par lire le procès verbal de deux assemblées du comité chargé de la surveillance du fonds de pension. Après cette lecture, on se mit à discuter la question du fonds de pension, et M. Perrault se fait l'avocat de la loi actuelle qui établit qu'au bout de dix ans de service un membre de l'association a droit à des secours en temps de maladie. Certaines personnes présentes voudraient qu'il faille 20 ans de service pour pouvoir obtenir de l'assistance.

M. Perrault explique alors que le 2 pour cent de service payé par les instituteurs empêche la plupart d'entre eux de s'affilier à quelque société de secours mutuel qui serait plus avantageuse. Si la modification proposée est adoptée, plus des deux cinquièmes des pensionnaires qui ont payé pour le fonds se trouveront éliminés, ce serait injuste. La commission pour défendre sa proposition allègue que les institutrices se font souvent payer sans être malades. M. Perrault réplique que ce n'est pas la faute de la loi, mais celle de la négligence de la commission à prendre les informations nécessaires. Qu'on réprime les abus, s'il y en a, cela est parfait, mais ce n'est pas une raison pour frapper de pauvres institutrices qui ont contracté des maladies dans des écoles malsaines. M. Perrault ajoute que ce sont les institutrices qui versent le plus au fonds de pension et qui seraient les plus atteintes par la modification projetée.

Il propose, secondé par M. A. B. Charbonneau, que cette assemblée ne croit pas devoir recommander au gouvernement de remplacer les mots "10 ans" par les mots "20 ans" dans les articles 2.240 et 2.243 de la présente loi du fonds de pension des instituteurs. Après beaucoup de discussion, la proposition de M. Perrault est adoptée.

Il est ensuite proposé par J. H. Bergeron, secondé par M. J. M. Tremblay, que l'article 2.260 des statuts refondus de la province de Québec soit amendé de telle sorte qu'on ne puisse pas exiger une contribution supérieure à 2 p. c. du salaire touché par les instituteurs ou les institutrices. Cette proposition est adoptée.

Il est proposé par M. J. H. Bergeron, secondé par M. J. V. Désaulpiers, que MM. J. O. Cassegrain et F. X. P. Demers soient délégués à la prochaine session de la législature provinciale pour représenter les intérêts de l'association.

L'assemblée s'ajourne ensuite.

COURRIER DE QUEBEC

Québec, 19—On rapporte qu'une pépite d'or valant $190 a été trouvée, samedi, en même temps qu'une certaine quantité de poudre d'or, sur le lot seize de la Compagnie Minière de la Beauce, propriété de M. Genez, de cette ville.

—Le colonel Sherwood, d'Ottawa, arrivera ici jeudi prochain sur le paquebot Dominion, avec son prisonnier, le capitaine Thériault, du 89e bataillon, qu'il remettra entre les mains du grand connétable Gale.

—Les trois frégates anglaises arriveront ici à 10.30 heures, demain matin, et jetteront l'ancre dans la position suivante: le "Renown," vis-à-vis le quai de la Reine; "L'Infatigable," un peu plus bas, et le "Talbot," un peu plus haut.

—Demain, à la Citadelle, aura lieu un grand dîner offert par Leurs Excellences, aux membres de la Conférence Internationale.

UN VOYAGE COUTEUX

Il y a deux semaines, M. et Mme Draper, résidents de Milford, Mass., arrivaient à Montréal, avec un parti de touristes américains. Deux jours après, leur arrivée, Mme Draper faisait une chute sur un trottoir de la métropole et se brisait la jambe droite. Mme Draper fut transportée à l'hôtel Windsor, où le Dr Bell lui donna ses soins jusqu'à hier soir, alors que les amis de M. Draper et de la blessée se décidèrent à louer un wagon Pullman spécial pour transporter cette dernière chez elle. Le wagon fut loué à raison de $400. De Boston à Milford un autre wagon sera loué à peu près au même coût. Le trajet entier coûtera donc près de $1,000.

MODES

L'exposition de modes chez Mme S. Lafontaine, au No 1855 Sainte-Catherine, se fera jeudi, vendredi et samedi prochains. Pas de cartes. Invitation générale.

GRANDE ATTRACTION

Les célèbres plongeurs comiques Gay et Rose, paraîtront au Parc Sohmer, cette semaine, après-midi et soir. Ne manquez pas d'aller voir cette attraction nouvelle.

Les INVALIDES

Ceux qui manquent de vitalité, qui languissent, qui souffrent de maladies affaiblissantes, ceux qui sont faibles, qui manquent de forces, qui reviennent lentement de fièvres, etc., sont des invalides. Aucun don de la science n'est plus précieux pour eux que la . . .

Pabst Malt Extract
The Best Tonic
25c la bouteille.

SUCCURSALE :

PABST BREWING CO.,
606-610 rue St Paul.

COMMERCE

Montréal, 19 septembre 1898.

GRAINS ET FARINES

La hausse de la semaine dernière, dans le marché du blé, paraît avoir atteint son terme. En ce moment, les cours sont indécis à Chicago; le ton du marché est faible, mais les haussiers résistent avec énergie à toutes les attaques. Cependant, comme ils sont maintenant sans chef, depuis la défaite de Joseph Leiter, leurs efforts ne réussissent pas à rendre au marché sa fermeté précédente. Les arrivages sont toujours considérables, dans les Etats à blé de printemps, tandis que ceux qui produisent le blé d'hiver paraissent sans mouvement. La visible supply a augmenté, pour le blé de 1,782,000 minots ; pour le maïs, de 1,887,000 minots ; pour l'avoine, de 424,000 minots. Les quantités de blé en route pour l'Europe ont augmenté de 1,600,000 minots, de sorte que le total du blé en vue serait augmenté de 3,382,000 minots.

Liverpool a ouvert en baisse ce matin, mais il s'est relevé ensuite clôturant avec un gain net de 1-8d pour le blé sur décembre. A Londres, il ne se fait rien; les marchés anglais de province sont généralement en hausse de 6d. Paris est ferme, mais les marchés français de province sont ternes.

Le télégraphe nous communique une entrevue accordée à un reporter à Winnipeg, par M. Thompson, gérant des moulins Ogilvie. D'après M. Thompson, la récolte de blé au Manitoba est cette année de 32 millions de minots et celle des Territoires, de 6 millions, soit en tout 38 millions de minots, ou presque le double de l'année dernière. Il n'y a eu que très peu de dommages par la pluie et presque tout le blé sera classé No 1 dur.

Sur notre marché, il ne se fait rien en blé nouveau.

On cote pour l'exportation d'une façon nominale, 67 à 68 cents pour No 1 dur Fort William et l'on offre aux meuniers de notre région en petits lots, ce même blé à 80 cents le minot, livré à Montréal. On offre du blé roux d'Ontario à 61 cents pris sur place.

L'avoine est assez ferme en ce moment, mais les arrivages augmentent et l'on prévoit que les prix vont faiblir. Nous cotons aujourd'hui de 27½ à 28 cents par 34 livres, blanche No 2, en magasin. On cote les pois No 2, de 60 à 60½ cents en magasin.

Les farines de vieux blé sont bien tenues, aux prix cotés la semaine dernière: forte de Manitoba, premières marques, $4.50 à $4.60; patentes, do, $4.80 à $4.90; straight rollers, $3.50 à $3.75 ; patente d'hiver, $4 à $4.25.

BEURRE ET FROMAGE

Le beurre de beurreries s'est vendu ce matin, en quai, à Montréal, 18¼c pour les boîtes et 18c pour les tinettes. Le ton du marché est soutenu et la demande bonne.

Le fromage au quai s'est vendu 8½c pour le choix ; les lots quelque peu irréguliers ont fait de 8 à 8 1-8c. Il y avait à peu près 5,000 meules, représentées, mais une partie assez considérable était consignée.

A Cowansville, samedi, on a payé de 8 à 8 7-16c ; à Saint-Hyacinthe, de 8 à 8 1-8c ; à London, de 8 1-8 à 8 3-8c ; à Cornwall, de 8 à 8¼c ; à Ogdensburg, N. Y., 8c ; à Canton, de 8 1-4 à 8 3-8, y compris des petites meules.

Les exportations de la semaine ont été : fromage 69,116 meules, beurre 18,895 tinettes et boîtes ; semaine correspondante de 1897, fromage 78,845, beurre 26,077. Exportations jusqu'à cette date :

1898, fromage, 1,115,160 ; beurre, 130,126.
1897, fromage, 1,349,589 ; beurre, 158,326.

NOUVELLE CURE

Le Rév. Père Emile Pepin a pris possession hier de la cure de Saint-Valentin, de Slattville. A une assemblée des marguilliers de la paroisse, qui a eu lieu hier, les mesures nécessaires à la construction du presbytère, ont été prises.

SIR CHARLES TUPPER

Ottawa, 19 — Sir Charles Tupper va se mettre en route pour l'Europe demain, avec Lady Tupper.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria.

ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT ARGENT

ARGENT A PRETER

Si vous avez des articles de maison, un piano, un orgue, un bicycle, cheval et voiture et que vous soyez obligé d'emprunter, venez nous voir et nous vous avancerons n'importe quel montant, de $10 à $1000, les articles demeurant par devers vous. L'argent peut être remis par petits versements hebdomadaires ou mensuels. Vous pouvez avoir l'argent le jour même où vous en faites la demande. Toutes les transactions se font confidentiellement. On ne charge rien si l'emprunt n'a pas lieu ; venez vous enquérir de nos conditions avant d'aller emprunter ailleurs et ne souffrez pas du manque d'argent quand il est si facile de s'en procurer. Montreal Loan and Brokerage Co., No 260 rue St Jacques, chambre No 8, édifice de la Banque de Toronto. Heures de bureau, de 8 a.m. à 6 p.m. 230-n

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

MARIE LA MODISTE

PREMIÈRE PARTIE

(Suite)

—Croyez-vous que la haine de Mme de Carol puisse la pousser à porter sur vous une accusation grave.

—Je le crois, monsieur.

—Ainsi vous ne seriez pas étonné qu'elle allât jusqu'à vous accuser du meurtre de Roger-Mornay ?

Le coup fut rude pour Duvarger, quelque préparé qu'il y fût; son trouble n'échappa pas au juge auquel il put cependant répondre :

—Ce serait de la folie, mais... est-ce que Mme de Carol m'accuserait ?

—Pas précisément, mais ses déclarations tendraient à vous faire soupçonner.

Puis, après une pause, le juge ajouta :

—Voulez-vous me dire quel jour vous avez vu Mme de Carol pour la dernière fois ?...

Cette question-là, Duvarger l'attendait pour continuer son jeu.

—Monsieur le juge, j'ai vu Mme de Carol ce matin même. Nous avons eu un entretien assez orageux... Chez M. de Carol on déjeune de bonne heure, à cause de la Bourse, et contre mon attente, il venait de sortir. Ce fut sa femme qui me reçut. Elle me dit qu'il allait revenir, elle était très inquiète et m'interrogea sur la situation.

Au cours de la conversation, peiné de voir le désespoir dans lequel la plongeait l'idée de la ruine possible de son mari, je lui assurai que l'amour que j'éprouvais pour elle était si fort que, pour lui éviter l'ombre d'un ennui, j'étais résolu à m'engager même personnellement pour sauver la maison.

A peine avais-je achevé ma dernière phrase que Mme de Carol entra dans une colère terrible, protestant contre l'insulte que je lui faisais, disait-elle, et me reprochant d'abuser de la triste situation dans laquelle mes agissements les avaient mis. Puis elle me chassa violemment de sa présence....

—Elle vous a même menacé de son revolver ? dit M. de Marvinhac.

—De son revolver ? mais non, pas le moins du monde, dit Duvarger avec un sourire étonné. Mme de Carol n'a pas été jusque-là.

—Vous ne l'avez pas désarmée, vous ne lui avez pas enlevé des mains un petit revolver à crosse d'ivoire ?

—Mme de Carol prétend cela ?

—Oui, Mme de Carol affirme que vous lui avez enlevé des mains un petit revolver dont elle vous menaçait, et que, surpris par l'arrivée inopinée de sa fille, vous avez mis ce revolver dans votre poche.

—Pourquoi ce mensonge ? se demanda autant à lui-même qu'au juge Duvarger jouant admirablement l'étonnement.

—C'est une balle de ce revolver qui a tué Roger-Mornay, et l'arme a du reste été ramassée auprès du moribond.

—Je comprends, fit le misérable avec une apparente émotion. Mme de Carol veut sauver son mari en faisant croire que j'étais détenteur de cette arme qui accuse si évidemment ce pauvre de Carol. Oh ! la malheureuse, faut-il qu'elle l'aime pour agir ainsi !

M. de Marvinhac eut un soupir de regret. Duvarger venait là d'insister sur un argument qui lui était déjà venu à la pensée.

L'accusation portée par Mme de Carol était si forte qu'elle touchait au romanesque.

Le juge hésitait de plus en plus à ajouter foi au récit de Mme de Carol et, après quelques questions, il remercia Duvarger en lui disant de se tenir prêt à venir à sa première convocation.

Duvarger partit, assurant au juge qu'il se tiendrait jusqu'à nouvel ordre à la disposition de la justice.

Lorsque M. de Marvinhac se trouva seul, il se tourna vers son greffier, et tandis que sa figure fine et bonne prenait une expression de doute et de mécontentement, il murmura :

—Considérant, mon ami, voilà un coquin qui me roule, et malgré cette conviction, j'ai bien peur que le pauvre de Carol ne puisse se tirer facilement de cette affaire. Et dire que pour moi il est innocent ! Comment découvrir le mystère de la trame qui l'enserre ?

IV

AU DEPOT

Lorsque Jean de Carol eut franchi le vestibule du Dépôt, quand la lourde porte retomba derrière lui avec le cliquetis des verrous, il éprouva la sensation que durent ressentir les êtres murés vivants.

Il crut que tout était fini pour lui ! Le monde le repoussait, il se sentit tomber dans une sorte d'enfer où la vie d'un homme n'est plus qu'un jouet entre les mains d'autres hommes.

Le va-et-vient des gardiens et des détenus, les bruits de pas sous ces voûtes sonores, si sombres que dans maints endroits le gaz brûle en plein jour, toute cette vie, pour ainsi dire souterraine, était plus horrible pour ce malheureux que le silence et le calme d'une geôle de province.

Aussi répondait-il à peine aux questions qui lui étaient posées, et la prostration dans laquelle il était plongé fit qu'il ne s'aperçut même pas qu'on le déshabillait, qu'on le fouillait, lui enlevant jusqu'aux moindres objets qui se trouvaient sur lui.

Les gardiens ayant entendu dire que c'était un prisonnier de marque, un assassin de haute envergure, eurent pour lui des attentions et lui apprirent qu'ils allaient lui donner, au rez-de-chaussée de la première division, la cellule numéro 7.

Cette cellule était double, elle contenait deux couchettes, afin de pouvoir donner à celui qui l'occupait un compagnon, soit un agent chargé de le surveiller, soit un détenu vulgairement appelé mouton, lequel a pour mission de faire causer les malheureux affolés par l'horreur de la mise au secret.

Pendant une huitaine, André de Carol fut extrait presque tous les jours du Dépôt et conduit devant M. de Marvinhac.

Puis, il assista à la reconstitution de la scène du crime, qu'on fit suivre ensuite d'une confrontation à la Morgue où le pauvre homme fut mis en présence de sa prétendue victime !

L'infortuné en était arrivé à un état d'affaissement qui inquiétait vivement le juge d'instruction.

M. de Marvinhac, en effet, malgré toutes les apparences, malgré la conviction du procureur de la République et des autres magistrats mêlés à l'instruction, ne croyait pas à la culpabilité de Jean de Carol.

Il apportait donc dans toute son enquête la plus grande douceur à l'égard de l'accusé, mais il fallait pourtant qu'il fît son devoir.

A plusieurs reprises les gardiens du Dépôt avaient entendu André de Carol exprimer à haute voix le désir de mourir.

M. de Marvinhac en fut averti, et ordonna de prendre vis-à-vis du prisonnier les plus grandes précautions afin qu'on l'empêchât d'attenter à ses jours.

Le lendemain du jour où cet ordre fut donné, deux des préposés à la garde d'André de Carol, un brigadier et un gardien, causaient dans le petit bureau vitré qui se trouve en face de la porte d'entrée, et où d'ordinaire se tient le gardien-chef.

—Dutrieux, voici l'ordre du juge d'instruction pour le 7 : il faut lui mettre un mouton ; parait qu'il a des idées de suicide !

—En effet, brigadier, répondit le gardien à son interlocuteur, c'est sur mon rapport que le juge a pris cette détermination, vu que ce détenu ne fait que se parler à lui-même de mort !

Le pauvre homme est bien bas, il ne mange pour ainsi dire pas et reste des heures entières la tête dans ses mains... Quand on lui parle, il répond à peine et souvent il n'a même pas l'air de vous avoir entendu.

J'en ai vu beaucoup depuis que je suis ici, aucun ne m'a fait autant pitié que celui-là !

—Qui allons-nous mettre avec lui ? demanda le brigadier en cherchant... Voyons, il y a l'petit Rouquin ?

—Oh ! ce n'serait pas l'affaire, mon brigadier, ce malheureux 7 est un homme de la haute, et cet affreux voyou de Rouquin lui ferait horreur !

Si vous lui mettiez le 28, vous savez l'Américain ?

—Diable, mais c'est pas un condamné celui-là, c'est un inculpé en correctionnelle ; il s'agit d'une histoire romanesque, une affaire de femme.

—Oui, c'est vrai, fit le gardien Dutrieux, mais ça n'empêche qu'il est de son monde, que c'est pas un méchant garçon ; il pourrait lui remonter le moral.

—Votre Américain ne fera pas parler le 7 et ne recueillera pas les renseignements qui pourraient nous valoir les félicitations du juge...

—Est-ce que vous croyez, brigadier, que de Carol en dira plus à un ignoble repris de justice ?

—C'est juste... Eh bien, mettez le 28 chez lui, mais expliquez la raison pour laquelle on le case là, ne lui cachez pas que le 7 a envie de se tuer et que, s'il le laissait faire, il lui en cuirait ; ne ménagez pas vos paroles...

Le gardien Dutrieux se dirigea aussitôt vers la cellule numéro 28 située au premier étage dans le fond de la section, puis, arrivé à la porte de la cellule il l'ouvrit bruyamment et y pénétra en prenant soin de fermer la porte derrière lui.

Devant la tablette fixée au mur, un détenu écrivait.

Au bruit de la porte il leva la tête.

Le futur compagnon de captivité destiné à André de Carol était comme lui jeune encore, et semblait être d'une distinction parfaite. Rien dans sa physionomie ne semblait justifier sa présence en pareil lieu.

Plutôt châtain clair que blond, il avait l'oeil doux et bleu ; un nez aquilin sous lequel une fine moustache, moins foncée que ses cheveux, laissait voir une bouche aux lèvres fortes, signe rarement trompeur d'une bonté native ; on l'eût pris pour un Parisien pure race, si deux favoris rejoignant sa moustache n'avaient donné à sa personne un cachet certain d'exotisme.

—Eh bien, que me voulez-vous ? dit-il au gardien. J'étais occupé à philosopher, j'écrivais mes impressions. Voulez-vous savoir comment j'apprécie ma situation ? Lisez.

Et il lui tendit un feuillet sur lequel était écrit :

Bien qu'on vante la solitude,
A la longue elle fait bâiller.

—Qu'est-ce que vous dites de cela ?

Le gardien avait laissé son allure indifférente et pris un air obséquieux.

—Je dis, monsieur Snorby, que vous avez raison, c'est triste la solitude, et malheureusement je ne vous apporte pas encore ce que vous attendez : la liberté ; mais il paraît que le consul des Etats-Unis est venu chez le juge d'instruction avec le procureur de la République et que votre affaire marche bien.

—Ah ! vraiment.

—Le consul a même dit que d'ici deux ou trois jours, moyennant finance, il obtiendrait le désistement des plaignantes, c'est-à-dire des femmes que vous avez frappées.

—Alors ?

—Eh bien! dès que le procureur de la République aura cette pièce, vous pourrez nous quitter.

Votre mise en liberté est donc proche.

—Ma foi, mon brave Dutrieux, j'avoue que la vie est si peu gaie pour moi qu'il m'est presque indifférent d'être ici ou d'être dehors.

Le gardien eut un geste d'étonnement.

—Enfin, continua M. Snorby, si ma sortie me met à même de vous donner le petit cadeau que je vous ai promis, cela me permettra de faire un heureux et de reconnaître vos complaisances pour moi depuis que je suis ici.

Le détenu s'exprimait correctement en français, mais en prononçant certaines syllabes avec un très léger accès anglais.

L'expression du regard, le son de la voix, tout en lui exprimait une sorte de tristesse froide, de spleen invétéré. L'existence de cet homme, pour qu'il fût en proie à un tel découragement, avait dû être traversée par quelque grand chagrin.

(A suivre)

NOTES DE L'HOTEL DE VILLE

Il y aura, cette après-midi une séance spéciale du conseil, qui promet d'être fort intéressante. Le rapport du comité des chemins recommandant de permettre à la Montreal Water and Power Co., de poser des tuyaux dans certaines rues, pour approvisionner Maisonneuve d'eau, sera pris en considération, de même que celui se rapportant au pavage de la rue Sainte-Catherine et aux améliorations du parc Logan. Ce sont là autant de questions qui rencontrent beaucoup d'opposition en certains quartiers.

Comme la chose avait été décidée, les membres du comité des chemins sont allés, samedi après-midi, visiter l'emplacement donné par la ville, sur la rue McGill, pour y construire les nouveaux bureaux généraux du Grand-Tronc. Etaient présents : les échevins Brunet, Dupré, Ouimet, Wilson et Gallery. Ils furent reçus par M. Wm Wainwright, assistant gérant du Grand Tronc, et M. Waite, l'architecte qui est à faire les plans de l'édifice projeté. On remarquait encore l'échevin Stevenson, M. G. B. Reeves, gérant général du trafic, et M. J. M. Taylor, un des propriétaires intéressés à l'ouverture de la rue que demande la compagnie. Il s'agissait de se bien renseigner sur place pour être mieux en état de juger de lavaleur de la demande du G. T., et de l'opportunité de s'y rendre. Comme nous l'avons dit, déjà, il y a division parmi nos édiles et ces derniers se réuniront cet aprèsmidi avant la séance du conseil, pour prendre une décision quelconque. Un rapport sera fait immédiatement au conseil, mais comme il ne figurera pas sur l'ordre du jour, on s'attend à ce que quelqu'un lui porte le premier coup, en criant : "Next meeting !"

Il y a eu, la semaine dernière, 92 décès, dont 84 chez les catholiques et 8 chez les protestants. Les principaux cas de maladie furent comme suit : diphtérie, 1 ; croup diphtérique, 1 ; fièvre typhoïde, 3 ; coqueluche, 1 ; consomption, 12 ; bronchite, 2 ; broncho-pneumonie, 2 ; congestion pulmonaire, 1 ; pneumonie, 1 ; débilité infantile, 29.

Les employés du bureau de santé étaient heureux de revoir, ce matin, leur chef, le Dr Laberge, qui était assez bien, pour venir reprendre son poste, après une maladie d'un mois.

Comme nous l'avons annoncé déjà, le comité de la charte se réunit à 8 heures, ce soir, pour régler la manière dont on devra procéder dans la revision de notre nouveau code municipal.

Le maire Préfontaine, dont le bureau est encombré chaque jour de nécessiteux de toutes sortes, a une infinité d'occasions de faire des bonnes oeuvres, et c'est avec la meilleure grâce du monde qu'il fait le bien, et soulage la misère, quand la chose lui est possible. Samedi, il obtenait de M. Shaughnessy, une place sur le Pacifique, pour une pauvre veuve abandonnée et sans ressources, qui voulait s'en retourner à son village natal, Renfrew, avec ses trois enfants, étant menacé de mourir d'ination ici. Il a aussi payé lui-même le passage d'une autre infortunée ayant quatre enfants, et qui n'avait pas le sou pour aller retrouver son mari, qui l'avait abandonné, pour s'enfuir à Lancaster, New Hampshire.

—Ce qui a eu lieu aura lieu. La Salsepareille de Hood guérit les autres, elle vous guérira. (No 5)

MADAME H. POITRAS

Annonce que son assortiment d'automne est au grand complet et l'ouverture aura lieu mardi, le 20 courant, et les jours suivants. Pas de circulaire, 1989 Notre-Dame.

—Le Cafésanté est tellement délicat de digestion qu'un bébé d'un jour peut le boire. 19-22

COUR CRIMINELLE

Une cause qui intéresse les gens de théâtre

M. Wright remis en liberté

Le procès de W. H. Wright, accusé de fraude, s'est terminé rapidement ce matin, par l'acquittement de l'accusé.

Wright comparaissait en cour criminelle sous l'accusation suivante : Au mois d'octobre dernier, il recevait de M. W. E. Phillips, gérant du théâtre Français, la somme de $3,000 pour l'achat du drame intitulé "A Southern Romance", avec le droit exclusif pour le dit théâtre de donner cette représentation. Or, W. H. Wright loua pour cinq ans le drame en question au lieu de l'acheter.

M. H. W. Phillips, gérant du Théâtre Français, a donné son témoignage ce matin. Mais la cour a constaté par l'état des comptes versés, que l'accusé avait lui-même souscrit $1,200 sur la somme totale de $3,000.

L'hon. juge Ouimet a refusé à la couronne l'autorisation de faire donner, par le témoin, l'interprétation de l'acte passé entre M. Phillips et M. Wright, puis il a déclaré qu'il n'y avait aucune preuve criminelle contre l'accusé, en conséquence il a été libéré.

M. A. E. Greenshields défendait l'accusé.

L'on a ensuite commencé le procès de W. Gillespie, accusé de fausse représentation.

M. Gillespie était gérant et président de la "Gillespie and Co." Le défendeur est accusé d'avoir, par un faux rapport de l'état financier de la compagnie, obtenu de MM. Thibodeau et Frères, des marchandises pour plusieurs milliers de dollars, d'avoir inséré une somme de $3,000 dans les livres servant à l'enregistrement des comptes dus à une maison commerciale, bref d'avoir trompé, par un faux rapport, la maison Thibodeau, dont la bonne foi a été ainsi surprise.

M. J. N. Greenshields défend l'accusé.

Les petits jurés non assermentés dans la cause précédente, ont été libérés jusqu'à jeudi matin, à dix heures.

Les appels en cour criminelle ont été fixés à lundi prochain.

ACCIDENT DU TRAVAIL

Jean Vermosen, journalier, travaillait pour la Compagnie de chemin de fer Montréalaise et Provinciale, le 17 mars dernier.

Il était monté sur un "hand car," à St Hubert, pour se rendre à Chambly Canton. Rendu à la Butte aux Renards, une locomotive le frappa et il en reçut des blessures graves.

De là, une poursuite au montant de $500.

GUERIT LE RHUME EN UN JOUR.—Tablettes "Laxative Bromo-Quinine." Prix 25 cents, rendu si elles ne guérissent pas. 70-n-s

—Le Cafésanté est nourrissant et délicieux. 19-22

CONFIANCE BIEN PLACEE

Tout le monde a confiance dans le BAUME RHUMAL, parce que tout le monde connaît le résultat de son emploi, dans les affections de la gorge et des poumons. 2 qh

LE SIROP DU Dr MORIN

Pour les enfants est employé tous les jours pour guérir les coliques et la diarrhée chez les enfants. 12,19,26

—Les mères trouveront que le Sirop Calmant de Mme Winslow est le meilleur remède pour les enfants. 25 cents la bouteille. 247—1Mv—n

L'AFFAIRE DREYFUS

Esterhazy fera des aveux

Puisque ses supérieurs l'abandonnent après l'avoir poussé à agir

Buffalo, 19 — Le "Courrier" de ce matin publie le suivant de Londres : "Le major Esterhazy est sur le point de faire des aveux complets. Il dénoncera les conspirateurs qui ont amené la disgrâce de Dreyfus. Le major a séjourné quelques jours à Londres sans autre déguisement que la disparition de ses moustaches. Les détectives anglais et français épient chacun des mouvements d'Esterhazy, dans l'intérêt de la famille Dreyfus. Le major Esterhazy a fait la déclaration suivante : "Ma patrie ne peut plus me rendre justice. Le temps est venu de tout dévoiler et de faire voir le rôle que j'ai joué dans l'affaire Dreyfus. J'ai l'intention de faire une confession au service seul de la vérité, sans m'occuper des conséquences. Il est temps que les coupables aient chacun leur part de responsabilité. Je suis las de supporter tous les reproches à moi seul. Ce que j'ai fait, je l'ai fait aveuglément, obéissant par là à des ordres de mes supérieurs. Comme soldat, je ne connais d'autres lois que l'obéissance à mes supérieurs. Mais maintenant que ces chefs me laissent en plan, m'abandonnent, je dois songer à revendiquer mes droits, à sauvegarder mon honneur atteint.

Pressé de questions par un journaliste qui lui demandait si sa confession devait sauver Dreyfus, le major Esterhazy de répondre : "Au nombre des mille documents qui ont servi à condamner Dreyfus, je prouverai que six cents ont été forgés, je dirai par qui et en quelles circonstances ils ont été forgés."

M. PAUL CHEVRÉ, l'auteur du monument Champlain qui va être inauguré, à Québec, mercredi.

M. Paul Chevré est un tout jeune homme puisqu'il est né à Bruxelles de parents français le 5 juillet 1867. Il n'a donc que 31 ans.

Ses études commencées à Bruxelles furent terminées à Paris où il entra à l'école des Beaux Arts. Son groupe intitulé : "Combat de Coqs" obtint une mention honorable au Salon de 1891. "Le Réveil de Flore," une autre de ses oeuvres, remporta un très grand succès au Salon de 1892, succès qui valut à M. Chevré la troisième médaille d'or et l'honneur de voir cette oeuvre passer aux mains du gouvernement français qui en fit l'acquisition pour un de ses musées.

Le ministre du commerce en France en fit faire une copie en marbre et M. Chevré obtint une bourse de voyage pour la même oeuvre.

LE GOUVERNEMENT DES PHILIPPINES

Exprime sa confiance aux Etats-Unis

Manille, îles Philippines, 19—Le gouvernement des Philippines désire informer le gouvernement américain et le peuple des Etats-Unis, que toutes les nouvelles relatives aux dispositions des Espagnols envers les Américains sont fausses et inspirées malicieusement par des ennemis. Le gouvernement des Philippines met toute sa confiance dans la République américaine.

(Signé)

Aguinaldo."

JUGEMENT

Dans une cause de Madame Wm Quin, contre Robert Warren, en sa qualité de curateur à l'interdit O.J. Davlin, pour pension, jugement du juge Loranger en faveur de la demanderesse pour $115.20.

POURSUITE DE $7,000

Sampson P. Robin poursuit la Dominion Coal Company pour $7000. Il prétend que l'élévateur construit rue Notre-Dame Est, pour y mettre du charbon, par la défenderesse, laisse échapper des poussières et des odeurs qui ont diminué le prix de ses propriétés situées dans les environs.

Quand bébé fut malade, elle prit du Castoria;
Quand elle fut enfant, elle en voulut encore;
Quand elle devint grande, elle s'attacha je l'adore
Depuis tous ses enfants en ont pris du Castoria.

NOUVELLES MARITIMES

Le Laurentian remis à flots

Le service de l'île du Prince Edouard

Le steamer Laurentian, capitaine Main, qui s'est échoué jeudi matin à la Pointe aux Trembles, a été remis à flots à deux heures, hier après-midi. On a commencé à le recharger et il continuera aujourd'hui son voyage vers les ports européens. Le Laurentian n'est pas sérieusement endommagé et il ne sera pas nécessaire de le mettre en cale-sèche.

M. A. F. Millar, de la compagnie Beaver, est parti hier soir pour Québec où il s'embarquera à bord du Lake Winnipeg pour se rendre à Charlottetown, Ile du Prince Edouard. Le Lake Winnipeg va inaugurer le service des steamers de la compagnie entre l'Ile du Prince Edouard et Liverpool.

L'Amarynthia, de la compagnie Donaldson, a quitté Glasgow pour Montréal le 17 courant.

Le Lake Huron, de la compagnie Beaver, a quitté Liverpool pour Montréal le 17 courant.

Le Lake Superior, de la même compagnie, est arrivé à Moville vendredi, le 16 courant.

Halifax, N. E., 19 — Le steamer Express, qui s'est échoué à l'Ile du Bon Portage est totalement perdu. Il repose sur le roc. On en a enlevé les meubles du salon et sa cargaison.

Halifax, 19 — La goélette Venezuela a frappé la chaîne de récifs Rose, près d'Isaac's Harbor. On la croit perdu. L'équipage est sauvé. Cette goélette portait un chargement de charbon pris au Cap Breton pour Digby. Elle avait une capacité de 94 tonnes et était assurée pour $2,000.

Queenstown, 19 — L'Aurania, de la ligne Cunard, qui s'étant trouvé désemparé près des côtes d'Irlande a été remorqué ici par le steamer Marino, est reparti pour Liverpool à la remorque d'un autre steamer.

Londres, 19 — Le steamer anglais Milwaukee, capitaine Williams, en route pour la Nouvelle-Orléans, est échoué près de Porter Roll, en Ecosse. Il fait eau à tribord.

La barque Veritas, de Bathurst à Manchester a été abandonnée en mer. On y a mis le feu. L'équipage a abordé à Lynn.

Charlottetown, I. P. E., 19 — La barque italienne Bertino, en route de Pugwash à Cork avec une cargaison de bois de service, qui a frappé le récif Rillemon, est maintenant remplie d'eau à Stewart's Point, près de Belle Creek. Elle est complètement perdue.

ECHOUE A L'ILE DE SABLE

Halifax, N.-E., 19 — On écrit de St Jean Terreneuve, que le capitaine du steamer Corean, de la compagnie Allan, qui est arrivé jeudi dernier de Philadelphie, rapporte qu'il a vu un gros steamer à quatre mâts échoué à l'est du Cap Sable. Il n'a pu distinguer le nom de ce navire.

COULE A FOND

Wiarton, Ont., 19 — Le steamer J. H. Jones, de Wiarton, a sombré à Kagwong, près de l'île Manitoulines, à la suite d'une collision avec le steamer Pacific, de Collingwood. Le Jones a été frappé à l'avant et a sombré en huit minutes. Il n'y avait que trois passagers. Tous, ainsi que l'équipage, ont été sauvés par le Pacific et sont débarqués à Gore Bay. Le Jones était assuré pour $7,000.

PORT DE MONTREAL

Arrivages

Montcalm, Morgan, Bristol, Elder, Dempster et Cie., chargement général.

Départ

Baron Belhaven, Wisnom, Aberdeen, R. Reford et Cie., chargement général.

Monarch, Murray, Londres, Elder, Dempster et Cie., chargement général.

Cacouna, Whalen, Sydney, Kingman et Cie., sur lest.

VAISSEAUX DANS LE PORT

Ottoman, McDonald, D. Torrance et Cie.

Sarmatian, Johnston, H. et A. Allan.

Lake Ontario, Carey, D. W. Campbell.

Salacia, Mitchell, R. Reford et Cie.

Rosarian, Dunlop, H. et A. Allan.

Devona, Tait, R. Reford et Cie.

Admiral, Pouliot.

Montcalm, Morgan, Elder, Dempster et Cie.

Barques

Sigurd, Oxnevad, T. R. McCarthy.

Goélettes

Marie Elmire, Menard, C. A. Boucher.

La Plata, Sloan, Anderson, McKenzie.

L'ESPAGNE VEUT GARDER LES PHILIPPINES

Londres, 19—Le correspondant Madritène du "Daily Mail" rapporte que senor Sagasta a eu hier une longue entrevue avec le président de la commission de la paix, senor Montero, à laquelle la commission de la paix a décidé de faire tous ses efforts pour conserver à l'Espagne la propriété des îles Philippines.

LES PHILIPPINES A L'ALLEMAGNE

New-York, 9—Une dépêche nous apprend que l'Allemagne envoie des experts s'enquérir des avantages que pourrait fournir l'archipel des Philippines comme poste de ravitaillement. Ce fait semble faire croire que l'Espagne ne doit plus compter beaucoup sur ces îles.

L'Ami du Pauvre Homme

SAVON Victor

C'EST LE MEILLEUR

159—1 M s—n w

PRÉSENT DU KLONDYKE

— CHEZ —

Thomas F. G. Foisy, Son & Biekell,

Coin des rues Dorchester et St Laurent

Ce magnifique Bargain consiste en ce qui suit :

1 Piano Edison, prix ordinaire	$350.00
1 Couvert de Piano, prix ordinaire	4.00
1 Tabouret, prix ordinaire	3.50
1 Bicycle, prix ordinaire	65.00
1 Machine à coudre, prix ordinaire	60.00
1 Violon, prix ordinaire	20.00
1 Archet	1.00
1 Boîte de papier	75c
1 Boîte de toilette de fantaisie	4.00
	$508.75

Spot cash $250.00

Pour quinze jours seulement. 267-2

Labatt's India Pale Ale

"Est un excellent tonique et le breuvage le plus nourrissant. Les médecins ne sauraient prescrire rien de plus avantageux."—Journal de Médecine.

"Nous estimons la bière Labatt, la plus convenable aux malades. Elle stimule leur appétit et par conséquent augmente leurs forces. Ce breuvage est hautement recommandé. Les femmes débiles et nerveuses trouvent un excellent soporifique dans un verre de cette bière pris au coucher."—Surintendant du Grand Hôpital des Etats-Unis. Commandez-la chez votre fournisseur et assurez-vous que vous avez bien la bière de

51—l s n x JOHN LABATT, Brasseur, LONDON.

LETTRE DU GENERAL DE CHARETTE

M. Gustave Drolet nous communique la lettre suivante que lui adresse le général baron de Charette. Elle ne manquera pas d'intéresser les anciens zouaves pontificaux canadiens et les nombreux admirateurs que l'illustre hérosde Patay compte en Canada.:

Basse Motte, Châteauneuf,
(Ille et Vilaine),
ce 31 août 1898.

Mon bien cher ami,

J'arrive et je trouve "Zouaviana." Je l'ai lu d'une traite.

Sapristi ! le beau monsieur sur la couverture !

Quel charme dans ces souvenirs de jeunesse !—charme bien français, tout Canadien — avec la pointe "d'humour" gauloise de nos vieilles provinces.

Mais le point qui me touche, c'est le régiment, — aussi vais-je faire reproduire votre toast au banquet Hughes-LaRocque. Il résume merveilleusement l'histoire du régiment des Canadiens-Français.

Vivent mes Castors !

Très intéressante votre corespondance de Rome, Naples, item pour les autres, le récit de votre voyage en Orient, le compte-rendu des fêtes de Ste Anne de la Pérade, chez le regretté M. Mercier. N'oublions pas les chiens — et au régiment et à l'exposition.

Adorable l'histoire de "Mon meilleur ami" aussi le roman de la "Fille de Kondiaronk" avec votre aïeul.

Pauvre Taillefer ! Je ne puis oublier son arrivée à Rome à la tête du premier détachement. Je m'incline devant vos aperçus et études politiques.

Bref,vous m'avez fait revenir de trente ans en arrière.

Dante était un vieux grognon de poète quand il a dit : "Nessun maggiore dolore che ricordarsi del tempo felice nella miseria."

Restons ce que nous avons toujours été "Jeunes de coeur", pour pouvoir répéter tête haute et gaiement en vrais zouaves votre belle devise :

"Aime Dieu et va ton chemin". Merci encore et de tout coeur.

Votre affectionné,

CHARETTE.

Chevalier Drolet,
Montréal.

LE CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

Ottawa, 19 — M. MacLeod Stewart, l'un des promoteurs du canal de la baie Georgienne, dit que les travaux d'exploration vont commencer en octobre.

AU CHATEAU RAMEZAY

M. W. D. Lighthall, va donner une conférence demain, au château Ramesay, sur les sépultures sauvages à Westmount.

Entre gens d'affaires :

—Comment ! les Z... restent à Paris tout cet été ?

—Naturellement : leur situation est plus que gênée. S'ils ne sont pas à la mer, c'est parce qu'ils sont à la côte.

LE SEL WINDSOR

Le plus pur et le meilleur pour la table et la laiterie. Pas de falsification. Ne se forme jamais en pains. (2)

Soumissions Demandées

Des soumissions pour certains travaux à l'intérieur de l'église de St Jérôme, seront reçues au presbytère jusqu'au 21 courant. On pourra voir les plan et devis au bureau de M. St Jean, architecte, 180 rue St Jacques, Montréal. On ne s'engage pas à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

L. J. LAFORTUNE, Ptre,
Curé de St Jérôme.
268—3

PAR POTTER & MORIN

RUE FRONTENAC

Entre l'Abattoir et la rue Sherbrooke

A deux blocs de la partie d'affaires de la rue Ontario.

VENTE IMPORTANTE

SANS RESERVE DE

78 Terrains

Comprenant 4 coins de rues

Tous situés sur une hauteur. Rien de plus beau et de plus salubre que ce plateau magnifique.

PAR ORDRE DE

HENRY HOGAN, Ecr.

VENTE SUR LES LIEUX

Jeudi, 22 Septembre

à UNE heure P.M. immédiatement après le lunch.

Chaque lot offert sera vendu positivement.

Le plan, fait par M. Joseph Rielle, P. L. S., dont les copies seront fournies aux personnes qui désirent être présentes à la vente, comprend :

33 Lots sur la Rue Frontenac,
18 Lots sur la Rue Rachel,
21 Lots sur la Rue Iberville,
4 Lots de coin Rachel et Frontenac,
2 Lots de coin Rachel et Iberville,
78 Lots en tout de grandeur économique : 25 x 82, 28 x 82, 25 x 100, 27 x 103, 25 x 124.

Pas un pouce de terrain perdu. Conditions libérales : Un cinquième argent comptant, balance dans un, deux, trois, quatre ou cinq ans. Intérêt, 5 pour cent sur les achats de $1,000 et au-dessus ; 6 pour cent sur achats au-dessous de $1,000. Pas d'argent comptant pour ceux qui bâtiront de suite, sauf le dépôt à l'adjudication.

Un dépôt de $25 sera exigible sur adjudication ; 30 jours pour passer le contrat.

La localité s'améliore rapidement, les tramways passent à travers tous les terrains de M. Hogan sur la rue Frontenac jusqu'à l'ABATTOIR, faisant des correspondances avec toute la ville ainsi que l'île de Montréal. Le progrès rapide de cette section ne peut pas être prouvé d'une façon plus évidente que par la construction de la magnifique église de l'IMMACULEE CONCEPTION qui vient d'être terminée au coin de l'AVENUE PAPINEAU et la rue RACHEL, une des plus belles églises du Canada, qui coûte un quart de million et digne d'être une cathédrale. Les capitalistes, les spéculateurs et ceux qui sont intéressés dans cette localité devraient être présents à cette vente.

Les chances de faire une bonne affaire et des profits qui se sont présentées à l'occasion de la vente de Joyce, vont se répéter ici. C'est la première fois qu'une vente publique se fera sur cette propriété et le nom du propriétaire est une garantie suffisante que la vente ne sera pas fictive.

Plans à notre bureau. Vente a lieu sur les lieux "Pluie ou beau temps", jeudi, 22 septembre. Lunch à midi.

VENTE A UNE HEURE.

POTTER & MORIN

Encanteurs et Experts en Immeubles

92 Rue St Jacques.

266—

PAR MARCOTTE FRERES

Vente au Commerce

Nous vendrons à nos salles, 69 rue Saint-Jacques, mercredi, 21 septembre, sans réserve et en lots, pour le commerce, un stock de marchandises variées, provenant d'une faillite, tweeds, cotonnades, étoffes à robes, corsets, chemises, bas, gants, couvrepieds, rubans, parapluies, sous-vêtements, faux-cols, cravates, mouchoirs, foulards, bretelles, broderie, dentelle, toile, doublures, chapeaux de feutre, hardes de confection, 10,000 pièces de tapisserie, boutons de toutes sortes, soie, fil, etc.

Articles émaillés et ferronneries de ménage, poêles, etc.

Aussi une grande quantité de marchandises endommagées par l'eau et le feu.

Vente à dix heures.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.
26—3

Grande Vente à l'Encan d'Elegants Meubles et Fournitures de Maison

2 splendides pianos, hauts gazeliers en cristal, beau lot de cadres, 30 rouleaux de prélarts anglais et tapis à la verge et en lots, au choix, carrés de tapis, fauteuils en broche, bibliothèques, miroirs glaces anglaises.

Nous avons reçu instructions des propriétaires et autres intéressés de vendre sans réserve un beau lot de meubles, comprenant :—33 splendides sets de salon en rug de Turquie, brocatelle de soie, peluche et en crin, tables de centre, chaises de fantaisie, sofas, beaux rideaux en fil, couvertes en laine, 4 sets de chaises à dîner en cerisier, en noyer et en chêne, 20 beaux sideboards, tables à dîner, toile à nappes, 28 splendides sets de chambre en chêne et noyer noir, matelas en crin et en laine, sommiers, sofas-lit, lits-corniche et un gros lot d'effets trop long à énumérer. Le tout pour être vendu sans réserve.

MARDI, LE 20 DE SEPTEMBRE 1898

Au magasin 1633-1635 Notre-Dame

VENTE A DEUX HEURES.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

P. S.—Les personnes désirent un bel ameublement feraient bien d'assister à cette vente parce que le tout doit être vendu. 267—2

PAR BENNING & BARSALOU

Vente Très Importante

DE

HARDES FAITES

A L'ENCAN

PAR

BENNING & BARSALOU,

Encanteurs

A leurs salles de ventes, Nos 86 et 88 rue Saint-Pierre,

Mercredi, le 21 Septembre,

A 11 HEURES A. M.

(3 mois de crédit) (Par ordre du curateur)

Un stock de Hardes Faites, etc., au montant de $20,000, comprenant : 2,000 habits pour hommes, garçons et enfants, dans toutes les grandeurs et derniers genres.

AUSSI—Chemises, Cols, Cravates, Bretelles, Corps et Caleçons, etc.

Vente sans aucune réserve. 267-3

VENTE AU COMMERCE

PAR

BENNING & BARSALOU

ENCANTEURS

A leurs, salles de ventes, Nos 86 et 88 rue ST PIERRE,

Mercredi, le 21 et Jeudi, le 22 Septembre

A 10 HEURES A.M. CHAQUE JOUR

(Crédit de 3 mois)

Vente régulière de nouveautés, lainages, étoffes, draps, flanelles, indiennes, cotons, etc., etc.

Aussi à 11 heures a.m., par ordre du curateur, un stock de confections : complets pour hommes, garçons, enfants, paletots, etc., au montant de $20,000.

Aussi à 2.30 heures p.m., 10 caisses échantillons de chapeaux feutre pour dames et messieurs, 2 caisses plumes, ailes d'oiseaux, etc.

Aussi à 3 heures p.m., une consignation importante de fourrures comprenant : Pardessus en chat sauvage, casques en loutre, phoque, mouton de Perse, aussi collerettes et manchons, etc., etc.

Aussi, jeudi, le 22 courant, à 11 heures a.m., 200 caisses de chaussures pour hommes, garçons, femmes et enfants.

Le tout pour être vendu en lots convenables au commerce.

Nous attirons l'attention du commerce sur cette vente importante. 267—3

BONS MARCHÉS EN IMMEUBLES

$3,200—47-51 RUE LATOUR, bloc en brique, comprenant un magasin et deux logements, avec écuries. Lot 26 x 100.

$1,750—457 RUE ST DOMINIQUE, maison détachée, 8 pièces, en ordre parfait.

$1.650—136 RUE DU HAVRE, quatre logements en brique, sur hautes fondations en pierre. Lot 47 x 80, angle de la rue DeMontigny.

$1.500—91-93 RUE ST PHILIPPE, 6 logements, bonne cour, lot 20,6 x 93.

$4,000—968-976 RUE ST DOMINIQUE, huit logements en brique ; tous sont loués. Loyer annuel $480.00.

S'adresser à la

MONTREAL LOAN & MORTGAGE CO.,
267—2 1763 rue Notre-Dame.

AVIS DE FAILLITE

IN RE J. E. Trépanier, marchand de nouveautés, Québec, insolvable.

Jeudi, le 22 courant, à 11 heures a. m., à mon bureau, 74 rue St Pierre, Québec, sera vendu à l'enchère, en deux items, l'actif en cette affaire, savoir :

A—Fonds de commerce (stock)..	$28,677.02
Ameublement du magasin et du bureau	198.55
Roulant (chevaux, voitures, etc.)..	112.50
	$28,988.07
B—Crédits, suivant liste	1,855.34

L'inventaire et la liste des crédits seront visibles tous les jours, à mon bureau, et le stock au magasin rue St Valier, les 19 et 20 courant. L'acheteur du stock aura l'usage du magasin jusqu'au 1er mai 1899, au prix du bail.

Un dépôt de $500 sera exigé des enchérisseurs, sur l'item A.

Ls. DECHENES, Encanteur. D. ARCAND, Curateur.

Québec, 8 septembre 1898. 259—11

La Banque du Peuple

AVIS

La vente à l'encan public des créances de la Banque du Peuple, commencée MERCREDI, le 14 courant, sera continuée, JEUDI, le 22 courant, à ONZE heures a.m., dans les bureaux de la Banque, vu qu'il reste encore un montant considérable de ces créances à vendre. 266—5

AMUSEMENTS

Académie CETTE SEMAINE

Matinees, Mercredi et Samedi

La merveille des spectacles

DEVIL'S AUCTION !

De CHAS. H. YALE (FOREVER)

Nouveaux ballets, marches, spécialités, etc. Prix—25c, 50c, 75c et $1.00.

Contrôle ouvert tous les jours de 9 hrs a. m. à 10 hrs p. m.

Sièges retenus par la poste ou le tél. UP. 1448.

Semaine prochaine—Le succès de Londres, The Purser. 268—n

THEATRE ROYAL Chaque après-midi et soir.

CETTE SEMAINE, 19 SEPTEMBRE

"SIDE-TRACKED"

Et de jolies Spécialités.

Prix 10c, 20c, 30c. Contrôle ouvert de 9 a.m. à 10 p.m. Semaine prochaine—Rose Hill's Big Burlesque. 269—6

THÉATRE FRANÇAIS W. E. PHILLIPS, Locataire-Gérant

Semaine du 19 Septembre, OUR BOARDING HOUSE, la plus fameuse représentation de ROBSON & CRANE, qui a obtenu plus de succès une première fois qu'aucune autre compagnie, et les grands comédiens Knoll et McNell. Prix, 10, 20, 25c. Contrôle ouvert de 10 hrs a.m. à 10 hrs p.m.

Téléphone pour sièges, East 316. 268—6

SALLE KARN

Hewlett

Le célèbre solo organiste d'Ontario, exécutera deux morceaux sur l'orgue à tuyaux KARN-WARREN, à la SALLE KARN,

Jeudi, 22 Septembre

A 8 heures p.m.

Matinee Vendredi, 23 Septembre

A 3.15 heures p.m.

Tous les sièges sont réservés. Prix 25c, 50c. Le plan de la salle est maintenant exposé au contrôle, édifice de la salle Karn. 268—1

SOUS LE PATRONAGE VICE-ROYAL. DANSE.—Salle Stanley, 127 rue Stanley. Le meilleur et le moins cher. Pour renseignements à propos des classes et leçons privées, on peut voir le professeur Norman l'après-midi ou le soir. Ceux qui ont l'intention de prendre des leçons de danse peuvent donner leur nom maintenant. Ne tardez pas. Tel. Up 934. Circulaires envoyées gratuitement par la poste. 257—n

CONSERVATOIRE DE DANSE, DE Bonne Tenue et de Culture Physique 2309 RUE STE CATHERINE

Classe le jour et le soir. Arrangements faits pour donner des leçons privées à des heures convenables aux élèves. Demander des circulaires. Ouverture des réunions lundi, le 19, à 8 p.m. A l'occasion de l'ouverture pour les jeunes, il y aura un "At Home" vendredi, le 23, à 8 p.m. Tél. Up 1435. 263—n GEO. F. BEAMAN.

DANSE—M. FREDERICK W. NORMAN, (cours chez) ouvert matinées (maintenant)—SALLE DRUMMOND, Nos 79 et 81 Rue Drummond, Cours des Commençants, Mardi et Jeudi, à 8 heures. Leçons privées le jour et le soir, Anglais et Français. Circulaires par la poste. Téléphone Up 1467. 261—n

Standard Light and Power Co.

L'assemblée annuelle générale des actionnaires de la Standard Light and Power Co. aura lieu au bureau de cette compagnie, No 11 rue Chenneville, Montréal, LUNDI prochain, le 26 SEPTEMBRE 1898, à 4.30 heures p. m.

268—1 E. CRAIG, Sec.-Trés.

MAISONS D'EDUCATION

Montreal Business College

42 SQUARE VICTORIA. Fondé en 1864

Le Collège Commercial et de Sténographie le plus vaste et le mieux pourvu de tout ce qu'il faut du Canada. Neuf professeurs experts. Leçons privées. Tenue de livres dans toutes ses formes et ouvrage de bureau enseignés d'une manière pratique depuis le premier jour jusqu'à la fin du cours. Pas simplement une question de mémoire.

Sténographie d'après les améliorations de 1898. Clavigraphie, en anglais et en français, par des experts. Vous êtes invités à venir examiner nos nouvelles méthodes d'enseigner les vieilles matières. Le bureau sera ouvert le 23 d'août et les études commenceront le 29 d'août. Prospectus illustré envoyé gratuitement par la poste.

Téléphone 2890. S'adresser à

243—25 J. D. DAVIS, Principal.

Quebec Business College

QUEBEC, Que.

Le meilleur établissement de ce genre et l'Ecole Commerciale la mieux montée et la plus progressive de la Puissance.

C'est le seul BUSINESS COLLEGE offrant à ses élèves une pension de première classe à des taux raisonnables, sous la surveillance immédiate du Principal.

Donne un cours complet d'études pratiques sur les affaires, la tenue des livres, la sténographie, la télégraphie et prépare les jeunes gens à gagner leur vie.

Aide ses élèves Diplomés à se trouver des positions honorables et lucratives.

L'on se procurera un prospectus illustré en s'adressant à

E. J. O'SULLIVAN, C.E.M.A.

25 rue St Stanislas, coin St Jean, Québec, Qué 249—n

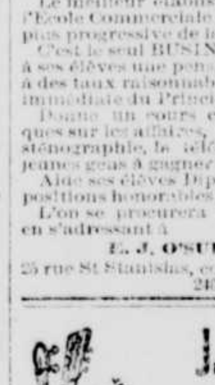

J. J. LEVERT

2232 Rue Ste Catherine

...anciennement de New York, enseigne le banjo, la mandoline, et la guitare. Leçons données à domicile ou à son studio. Toute leçon strictement privée. Jours spéciaux pour dames et enfants. Prix spéciaux pour clubs. Pour conditions s'adresser au studio. 267—2

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

NOTRE VENTE REGULIÈRE

A L'ENCAN

De Tapis, Linoléums, Articles de Ménage, Vaisselle, Etc., Etc.

Aura lieu à nos salles, 241 et 243 rue ST JACQUES,

Mardi après-midi, le 20 septembre

A 2 30 HRS P. M.

RAE & DONNELLY, Encanteurs.

267—2

PAR FRASER FRERES

Vente Importante

20 ponies Shetland et Gallois, qui ont remporté des prix, 7 chevaux de race arabe, une paire de magnifiques juments de promenade marronnes, couleur café, 15 1-4 mains de hauteur, âgées de 7 et 8 ans, de race Black Hawk et Saint-Laurent, soeurs de père et de mère, très rapides pour la route élégantes, bien appareillées et un grand nombre d'autres chevaux. Aussi carrosses harnais, etc., à notre entrepôt, 131 à 137 rue des Inspecteurs, angle de la rue Saint-Jacques, Mardi, le 20 septembre, à 2.30 heures. Consignations sollicitées. Avances faites.

266—3 FRASER FRERES, Encanteurs.

TEMPERATURE

Toronto, 19 — Temps frais, vent de l'Ouest. Demain beau et plus frais.

Montréal, 19 Septembre 1898.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 1640-1642 rue Notre-Dame:

Aujourd'hui maximum........ 63
Même date l'an dernier........ 65
Aujourd'hui minimum........ 59
Même date l'an dernier........ 45

D'après le baromètre, aujourd'hui, à 8 hrs a.m. 29.72; 12 hrs a.m. 29.73; 2 hrs p.m. 29.73.

LES ARPENTS DE "LA PRESSE"

Une proposition claire et honnête

La "Patrie" se lamente sur la situation critique faite aux mineurs du Yukon, par suite du manque de communications faciles avec cette région reculée. Elle s'en désole d'autant plus qu'il est impossible, dit-elle, de songer aujourd'hui à bâtir une voie ferrée avec un subside en terres. Puis elle ajoute :

"Aucune compagnie, aucun capitaliste sérieux, ne voudraient prendre en mains le projet que MM. Mann et McKenzie étaient prêts à conduire à bonne fin, l'an dernier, alors que la fièvre de l'or était à son paroxysme."

Si l'organe du ministre des travaux publics est sincère, dans ses doléances, il va être vite consolé.

Que le gouvernement fédéral offre en vente, à deux piastres l'arpent, les millions d'âcres de terre offerts naguère à MM. Mann et Mackenzie, et "La Presse" s'engage à les faire tous acheter par ses lecteurs, à la condition,bien entendu, qu'on fasse aux acheteurs les mêmes privilèges et avantages qu'on était disposé à faire à MM. Mann et Mackenzie.

La proposition est honnête et claire, surtout : mettez en vente, à deux piastres l'arpent,les millions d'âcres de terre que vous offriez naguère à MM. Mann et Mackenzie, et "La Presse" s'engage à les faire tous acheter par ses lecteurs. Les millions de piastres que vous percevrez de cette source seront plus que suffisants pour vous permettre d'ouvrir des voies de communications faciles au Yukon.

Car, nous le répétons, nonobstant les blagues de la "Patrie", à l'égard de ce qu'elle appelle les Arpents de "La Presse," il n'est pas un seul Canadien qui refuserait d'acquérir, pour le prix de deux piastres, un claim aurifère d'un arpent carré, au Yukon.

CLUB GEOFFRION

Une grande assemblée demain soir

Il y aura, demain soir, une grande démonstration politique au club Geoffrion, à l'occasion de l'ouverture des séances d'automne de ce club. Les honorables MM. Geoffrion, McShane, Dr Guerin, Robert Bickerdike, M. P. P., Calixte Lebeuf, R. Préfontaine, M.P., maire de Montréal, Robert Mackay, Madore et autres seront présents et adresseront la parole. Les honorables C. A. Geoffrion, Dr Guérin et Bickerdike feront des déclarations importantes.

CAMBRIOLEURS

Des cambrioleurs se sont introduits, la nuit dernière, dans l'établissement de M. Thibaud, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Papineau. Le bureau a été forcé, mais les voleurs n'ont emporté que quelques instruments et deux habits. La police est sur les traces des voleurs.

POUR VOL AVEC EFFRACTION

Deux jeunes garçons, Joseph Brisebois et Antoine Corbeil, tous deux de la rue Barré, ont été arrêtés, hier matin, sur une accusation de vol avec effraction.

D'après la version du constable St Pierre en cour de police, ce matin, les deux prisonniers se seraient introduits par un soupirail, dans le magasin de quincaillerie de M. André Leroux, No 2328 rue Notre-Dame ; il les y aurait surpris cachés sous une tablette, et il aurait trouvé en leur possession deux boîtes de couteaux et quatre revolvers.

Les accusés ont hautement protesté de leur innocence ce matin. On procède à l'enquête.

ENTRE INDIENS

Un Indien, de Caughnawaga, Baptiste Lefebvre, est venu, ce matin, déposer une plainte en Cour de Police, contre l'un de ses compatriotes, qu'il accuse de l'avoir battu samedi soir. Un mandat a été émis.

VISITEURS ATTENDUS

On s'attend à ce que, aux derniers jours de septembre, plus de 1,000 visiteurs américains nous arriveront, tous les jours, par le Vermont Central.L'année dernière, cette compagnie a transporté plus de 4,000 voyageurs dans les quatre jours qui précèdent le dernier du mois.

HAUTS PERSONNAGES

Lord Aberdeen et sa suite sont passés en cette ville, cet avant-midi, en route pour Ottawa, par la Cie du Pacifique. Lord Aberdeen vient de Québec.

Sir George Boyd, ministre plénipotentiaire de Crête, était au Windsor, incognito, depuis vendredi dernier. Il a quitté la métropole, hier, en route pour le Japon.

Son Excellence le général Barker, gouverneur des Bermudes, sa femme et sa fille sont descendus au Windsor.

M. R. S. Logan, secrétaire du gérant-général du Grand-Tronc, est partie, samedi, pour St Louis, où il passera quelques jours en vacance.

PERSONNEL

Monsieur Marcel Beullac, E. C. de la Carnegie Steel Co., de Pittsburg, est arrivé à Montréal où il se propose de passer quelques semaines.

LES ECHECS

A une assemblée spéciale du club d'échec du Cercle Saint-Denis, convoquée vendredi le 16 courant, il a été unanimement résolu : Que les membres de ce club ont appris avec regret la mort prématurée de Madame A. L. Kent, épouse de leur vice-président actuel, et qu'ils désirent exprimer à ce dernier leur profonde sympathie pour la perte qu'il vient de faire.

Une copie de la dite résolution a été transmise à M. Kent.

—Le Cafésanté est indispensable aux nourrices. 19-22

LA TEMPETE

Suite de la première page.

AUX EGLISES

Les fenêtres de plusieurs églises de la ville ont été considérablement endommagées par la grêle. Ainsi, à Notre-Dame, il y a environ 400 vitres de brisées dans les tours, dans les façades latérales et aux oeils de boeuf. Les dommages sont estimés à plus d'une centaine de dollar. C'est dans la tour de l'ouest qu'il y a le plus de dégâts. Le nombre des vitres qui y ont été brisées est d'environ 200. Au séminaire, il y a un peu de vitres de brisées, car la plupart des jalousies étaient fermées. Des ouvriers ont commencé ce matin à réparer les dégâts.

A l'église du Sacré-Coeur, une quinzaine de vitres seulement ont été brisées. C'était vers la fin du sermon aux dames de la congrégation. On s'est empressé de fermer les fenêtres et nul autre dommage n'a été causé.

M. le curé Adam nous dit que son presbytère n'est pas endommagé.

Dans l'église Ste Brigide, il y a eu un commencement de panique. C'était pendant l'office, les fenêtres étaient ouvertes, et le vent soufflait avec une telle violence, que les fidèles, surtout les dames, sortirent précipitamment de leurs bancs pour s'élancer vers les portes, mais rappelés par M. le curé, tous ont repris leurs places et ont attendu dans l'église la fin de l'orage.

M. le vicaire de Maisonneuve dit que l'orage a été très fort dans sa paroisse, mais qu'il n'y a causé aucun dégât, si ce n'est que quelques palissades ont été renversées.

L'église de l'Immaculée Conception n'a éprouvé aucun dommage, mais plusieurs vitres ont été brisées à l'école de la rue Marie-Anne. Un cheval a été blessé à la porte de l'église par la chute d'un grêlon et est tombé à la renverse. M. le curé nous informe qu'il a remarqué des grêlons de la grosseur du poing.

L'église du Gésu n'a subi aucun dommage. Cependant, il y a eu plusieurs vitres de brisées au dortoir du collège et à la maison des employés.

A St Louis de France, il n'y a eu aucun dommage. M. le curé Larocque dit que dans sa paroisse, la tempête n'a pas été très violente. D'un autre côté, plusieurs vitres ont été brisées à l'institut des sourdes-muettes.

Dans la paroisse St Antoine, on ne constate pas de dommages, excepté aux arbres dont plusieurs branches sont rompues.

La tempête a été très violente à St Gabriel, mais n'a causé aucun dommage sérieux.

Une centaine de vitres ont été brisées à l'église St Pierre. Une trentaine ont été brisées à l'école et six à la maîtrise. C'était après vêpres, et il n'y avait que peu de monde dans l'église.

On nous informe que dans les îles de Sorel et de Boucherville six embarcations ont chaviré pendant la tempête, et que six personnes se sont noyées.

Quatre bateaux auraient été retrouvés ce matin sans dessus dessous, et à dire des témoins, un chapeau et un habit aurait été retrouvés.

Des riverains disent avoir entendu plusieurs cris de détresse durant la tempête; mais impossible de porter secours.

Les hangars de la compagnie de navigation Black Diamond se sont effondrés sous le coup de la tempête. Les marchandises qu'on y avait déposées ne sont pas endommagées. Les hangers seront reconstruits dans trois ou quatre jours.

Comme le Hosanna descendait près du Parc Sohmer, ses vitres ont été brisées par la grêle. Les autres steamers de la compagnie du Richelieu qui se trouvaient vers le bas ne se sont pas beaucoup sentis de la tempête.

Quatre ou cinq vitres du Paul Smith ont été brisées.

Rimouski, 19—Une terrible tempête de pluie, de vent et de grêle est passée ici ce matin, vers sept heures. La foudre est tombée sur le nouveau bureau de poste et a causé des dommages assez sérieux à d'autres endroits.

VICTIME DE SON IMPRUDENCE

La tempête d'hier cause indirectement la mort d'un jeune homme

Il expire en quelques secondes, foudroyé par l'électricité

Outre les nombreux dégâts matériels causés par la tempête d'hier, elle a été aussi cause indirectement de la mort d'une personne rue Saint-Antoine, entre les rues Saint-Félix et de la Montagne. Ceci s'est passé vers six heures moins un quart.

Au cours de l'orage, un fil moteur des tramways ayant été brisé, conducteurs et mécaniciens s'attroupèrent pour remédier à la chose.

Sur ces entrefaites arriva un jeune homme qui se dit électricien et offrit ses services aux employés de la compagnie. Ceux-ci l'en remercièrent et, en dépit d'eux-mêmes, n'en tarda pas moins à saisir dans ses mains l'extrémité du fil. Un des employés s'élança vers lui pour l'en empêcher, mais il était trop tard, et l'imprudent tomba foudroyé.

L'événement causa un émoi intense et plusieurs centaines de personnes ne tardèrent pas à se rassembler aux alentours. La voiture de l'hôpital Général fut mandée, mais le médecin ambulancier ne put que constater la mort.

En conséquence, le cadavre a été transporté à la morgue. Les chairs sont horriblement brûlées. Le défunt se nomme James McKenzie, est âgée de 23 ans, ouvrier polisseur de son métier.Depuis mai dernier, il pensionnait 209 rue St Antoine. Ses parents ne demeurent pas à Montréal. On croit qu'ils sont des Etats-Unis.

L'enquête du coroner a lieu cette après-midi.

NOTES DU HAVRE

Le comité des pilotes rendra sa décision cet après-midi, dans l'affaire du pilote J. S. Labranche.

—M. Kennedy, ingénieur du havre, dit que les travaux du havre commenceront dès que le contremaître aura pu réunir son équipe d'hommes.

—La profondeur de l'eau, telle qu'indiquée par les sémaphores, était hier : Cap à la Roche, marée haute, 33.2 pds; à marée basse, elle était aujourd'hui de 27.8 pieds. Barre Ste Croix : marée haute, 38.3 pieds ; marée basse, 25.9 pieds.

Fort vent sud-ouest.

POUR VOIES DE FAIT

Jos. A. Lancaster, de Lachine, a été arrêté par les détectives Lambert et Malo pour voies de fait graves sur la personne de M. L. Dunberry, samedi dernier, en le frappant sur la tête avec une canne. La blessure est assez sérieuse. Lancaster se dit innocent et a été admis à caution. Procès mercredi.

LA FAMEUSE Mme GUILFORD

Si activement recherchée

PAR LA POLICE AMERICAINE

Est passée à Montréal jeudi

Ce n'est pas sans une certaine émotion que l'on a appris, ce matin, dans certains cercles de la police, que Madame Nancy Guilford, si activement recherchée par la police américaine, est passée à Montréal, ces jours derniers. Nous avons fait déjà le récit complet de cette déplorable affaire dans laquelle Madame Guilford joue un si triste rôle. On se souvient que le cadavre mutilé de Mlle Marion Grace Perkins fut retrouvé à quelque distance de Bridgeport. Le corps, affreusement mutilé, était coupé en cinq parties et enveloppé dans une pièce de toile portant l'initiale G. avec le chiffre 51. Un peu plus tard, on a découvert que cette initiale et ce chiffre étaient la marque de buanderie de Madame Guilford. C'est alors que l'on a soupçonné qu'elle pouvait bien être l'auteur du crime, et les allures étranges de Madame Guilford ne firent qu'accroître les soupçons de la police. Lorsqu'on voulut faire de plus amples recherches, on découvrit que la prévenue avait subitement quitté Bridgeport, et certains indices qu'on trouva firent croire qu'elle s'était réfugiée à Montréal. Une dépêche fut aussitôt expédiée au chef Carpenter avec l'ordre exprès d'arrêter la fugitive. M. Carpenter se conformant à ces ordres, avaient déjà pris des dispositions sérieuses lorsqu'arriva un contre-ordre de ne rien tenter. De telle sorte que rien n'a encore été fait pour arrêter Madame Guilford.

Grâce à une information que nous avons pu obtenir d'une personne autorisée, nous avons découvert que Madame Guilford est bien, en effet passée à Montréal. Elle est arrivée ici jeudi matin, et elle est descendue à l'hôtel Viger où elle s'est enregistrée sous le nom de Madame Goderich. Elle a soldé sa note vendredi matin, et elle est repartie pour une destination inconnue. Nous avons aussi appris que cette femme, dont l'identité ne peut faire aucun doute, a pris son billet à Bridgeport même pour se rendre à Rouse's Point. Elle est descendue de wagon à cet endroit, et elle a pris un autre convoi pour se rendre à Montréal. Tous ces détails démontrent que Madame Guilford a pris toutes les mesures préventives qu'elle a cru nécessaires pour dérouter la police.

Quoi qu'il en soit, nos détectives n'attendent qu'un ordre de Bridgeport pour se mettre à la recherche de la fugitive.

Un détail intéressant et bon à noter, c'est que Madame Guilford a un dossier judiciaire dans les archives criminelles de Montréal. Elle a été inculpée, il y a quelques années pour tentative criminelle sur une jeune fille de cette ville. L'affaire a eu, dans le temps, un grand retentissement.

LA PREMIERE FEMME DE RETOUR DU KLONDYKE

Mme Lefrançois parle de la route d'Edmonton

Parmi les voyageurs de l'Ouest, arrivés ce matin, à la gare Windsor, étaient M. et Mme N. P. Lefrançois, de Woonsocket, R. I. Ils étaient partis de là le 14 mars dernier pour le Klondike, par la route d'Edmonton. Avant d'abandonner de dégoût leur entreprise, l'homme et la femme se sont rendus jusqu'à la rivière Pelly. Ils durent ensuite tourner le dos à la terre de leurs rêves et revenir vers l'Est. "Cette expérience nous a coûté $1,100" a dit Mme Lefrançois

"Mon mari et moi étions prêts à endurer bien des misères, et de fait nous en avons enduré, mais en pure perte. Bon nombre de Canadiens-français de Woonsocket, qui avaient abandonné de bonnes situations nous accompagnaient et ils ne peuvent maintenant revenir. Je n'ai aucun doute que les aliments seront très rares là-bas cet hiver. Nous avons pris neuf semaines à revenir de la rivière Pelly."

M. Lefrançois est âgé d'environ 50 ans et sa femme de 45. Elle set la première femme qui de retour du Klondike, a donné son impression sur ce pays.

DE PAR LA VILLE

Il y a eu enquête ce matin à l'hôpital Notre-Dame, dans le cas de Thomas Fyfe, employé à l'hôtel Sainte-Hélène, coin de la rue Saint-Paul et Place Jacques-Cartier, qui est tombé mort dans la rue. On a trouvé des ecchymoses sur sa personne, mais il a été constaté qu'elles dataient d'assez longtemps. Une hémorragie cérébrale a été reconnue être la cause de la mort.

—Des gamins ont trouvé le corps d'un nouveau-né, sur le quai, près des élévateurs à charbon, hier après-midi. Le petit cadavre a été transporté à la morgue.

—Le coroner n'a pas jugé à propos de tenir d'enquête avec jury au sujet de la mort de Raphaël Belony, peintre, du Sault au Récollet, mort dans la rue Saint-Denis, samedi avant-midi.

—Un nommé Desormeau, 1743, rue Saint-Laurent, est tombé mort samedi après-midi en face de chez M. Desjardins, chapelier, rue Sainte-Catherine.

—Un jeune émigré Hollandais dont on n'a pu encore savoir le nom, est tombé d'un train entre deux wagons, près de Saint-Lambert et a eu le crâne fracturée. Transporté à l'hôpital Général.

—Hier après-midi, au cimetière Mont-Royal, une dame Stansbury, en fuyant l'orage pour trouver un abri est tombée et s'est fracturée une jambe. Transportée à l'hôpital Général.

—M. Coutlée, pressier à l'emploi de la maison Cornil, rue Craig, a eu un bras arraché, cette après-midi, par un arbre de couche. Il est marié et père de famille.

—Mme McGillivray, 789, rue Notre-Dame, a été frappé par le tramway 153, au square Papineau et a été transportée chez elle.

—Phil. Proulx, 79 ans, plombier, à l'emploi de M. Saint-Aubin, rue Saint-Denis, a été gravement brûlé à la figure cet après-midi, par une explosion de gazoline, chez son patron. Transporté à l'hôpital Notre-Dame.

DANS LE CANAL

Arrivages d'aujourd'hui par la voie des canaux : Barges : — St. Louis, de Kingston, avec 4,475 boisseaux d'avoine, pour Michaud et Frères, et 6,173 boisseaux de blé, pour A. G. Thomson ; Madge, de Prescott, 25,715 boisseaux de maïs pour, A .G. Thomson.

Steamer : — Harry Bate, 1,200 boisseaux d'avoine, pour Wight et Esdaile.

Bois de service : — Barges : —Rockland, 137,000 pieds ; Howard, 291,000 pieds ; Neva, 288,000 pieds.

DRAME REGRETTABLE

Une négresse tire une balle sur un nègre et tourne ensuite l'arme contre elle-même

Les deux sont transportés mourants à l'hopital Général

Un homme et une femme sont actuellement à l'hôpital Général, comme conséquence d'un drame qui s'est déroulé hier soir, dans un immeuble de la petite rue Donegana.

Celle-ci forme le prolongement de la rue Lagauchetière, en arrière de la gare Windsor et peut être appelée le quartier nègre, eu égard au grand nombre de noirs qui y ont élu domicile.

Au No 34, de cette avenue se trouve une maison de pension habitée par une dizaine de personnes dont la plupart sont des moricauds. La maison est tenue par une négresse nommée Anna, veuve de C. Wilson. Cette personne est aussi modiste de son métier.

Hier soir, des amis de cette dernière se rendirent chez elle pour y passer la soirée, et l'on s'amusa paisiblement jusque vers onze heures.

Plus d'une heure avant ce moment, la maitresse de céans se rendit à sa chambre pour une raison quelconque et un homme avec qui elle eut quelques mots d'altercation l'y suivit en continuant de s'entretenir avec elle. Il était apparent que c'était la dame qui faisait des reproches à son compagnon qui paraissait les accueillir d'une manière quelque peu ennuyée.

La conversation se poursuivit jusqu'à onze heures, alors que les personnes présentes ainsi que tout le voisinage tressaillirent au bruit d'une double détonation partie de la chambre des deux interlocuteurs.

Quand on arriva dans la chambre on trouva les deux personnes gisant l'une à côté de l'autre, sur le parquet de la chambre, qui était inondé de sang.

Sur ces entrefaites, on manda la voiture de l'hôpital Général qui transporta les deux blessés à cette institution. Le trajet parut très pénible pour ces deux infortunés.

A l'hôpital, les médecins constatèrent que l'homme avait été frappé en plein milieu de l'estomac et la femme un peu au-dessous du coeur. Néanmoins toutes les tentatives faites pour retrouver les balles demeurèrent inutiles.

Le docteur McTaggart dit que l'on devra appliquer les rayons X, demain ou après-demain pour extraire les balles.

Notre reporter a pu avoir une entrevue cet avant-midi avec les deux blessés.

La femme parait fort confuse de ce qui est arrivé. Elle déclare avoir tiré elle-même sur son compagnon et avoir tourné ensuite l'arme contre elle. Son mari est mort depuis quatre ans et elle a une petite fille qui vit avec elle. L'homme sur qui elle a tiré se nomme W. H. Renfrew et elle le connait depuis trois ans environ. Lui-même est marié depuis une quinzaine d'années et n'a pas d'enfants. La blessée dit que leurs relations à toutes deux étaient fort amicales jusqu'à ces derniers temps. Néanmoins elle refuse de donner la raison pour laquelle elle a tiré sur cet homme et nous renvoie à lui pour les renseignements à ce sujet. "Tout ce qu'il vous dira sera la vérité, dit-elle, j'en suis certaine."

Le blessé, interrogé de son côté, se soucie plus des conséquences de ce qui est arrivé que de sa blessure elle-même, qui est très douloureuse. Il hésite d'abord à relater les circonstances de l'affaire, puis finit par déclarer que la négresse a fait feu sur lui par suite de sa jalousie. Quand il s'est rendu à sa chambre, il ne se doutait aucunement que cette femme projetât quelque chose contre sa vie et ignorait surtout qu'elle portât un revolver sur sa personne. Il dit qu'elle ne lui a pas fait de menaces jusqu'à présent. Le frère du blessé, James Renfrew, interrogé par nous, n'a rien révélé de plus que les faits ci-haut.

Les deux blessés sont âgés respectivement de 37 ans.

L'homme demeure 23 rue Latour et exerce différentes professions, suivant les circonstances.

Nombre de membres de la colonie nègre se sont rendus, ce matin, à l'hôpital pour voir les deux blessés.

Aux dernières nouvelles, ils étaient dans le même état.

TRAVERSEE ORAGEUSE

Le Californian, qui est arrivé ce matin de Liverpool, a fait une traversée très orageuse. Il a été saisi par une violente tempête, qui a duré trois jours. Au Cap Chatte, il a été détenu cinq heures par la brume. Pendant le voyage, une Polonaise a donné naissance à un garçon.

CHANGEMENT D'HORAIRE SUR D. & H.

A dater d'aujourd'hui, le convoi du Delaware et Hudson, qui part actuellement à 10 a. m., partira à 9.10 a. m., arrivant à New-York à 8. 15 p. m. Les convois de 7.20 a. m. et de 7 p.m., continueront à partir comme maintenant. z

MERCREDI SOIR

Cette semaine, Madame J. E. Dubois partira de cette ville, mercredi, pour Drummondville où elle donnera gratuitement une conférence aux Dames sur le sujet : La santé de la femme. D'ici à mardi soir à 6 heures, Madame Dubois sera à son bureau au Laboratoire "A. M. C." 1986B rue Sainte-Catherine.

—Le cafésanté fait disparaître le brûlement d'estomac. 19-22

PARC SOHMER

"La Périchole", opéra burlesque, avec ballet, sera donné cette semaine après-midi et soir en même temps que le grand choeur des Soldats de Faust, et le grand ballet, avec costumes d'une grande richesse, du même opéra, seront trois attractions qui devront attirer beaucoup de monde au parc Sohmer, qui est maintenant chauffé.

UNE ERREUR DE DATE

L'annonce de G. Labonté contient une erreur que nous nous empressons de rectifier. Il y est dit que l'Exposition des Modes aura lieu mardi, le 30 septembre, c'est demain le 20 septembre qu'elle se fera et nous avons la prétention de croire qu'elle aura le succès qu'elle mérite. Nous le croyons d'autant plus et vous le croirez avec nous en allant examiner les deux splendides vitrines que tout le monde admirait hier, dimanche. Rien n'est comparable à ces deux vitrines qui contiennent l'une des chapeaux admirables et l'autre des manteaux de la dernière importation. Nous le répétons, c'est demain le 20 septembre et non le 30 septembre, comme le disait l'annonce de samedi, que le Salon des Modes d'automne sera ouvert à la curiosité de nos jolies Canadiennes. Adresse : G. Labonté, 1459 Sainte-Catherine, coin Montcalm.

ARRESTATIONS SENSATIONNELLES

Campeurs accusés de ravager les poulaillers

Ils protestent de leur innocence

Une grande sensation a été créée, hier, à Boucherville, lorsque la nouvelle s'est répandue que le maire, accompagné de plusieurs citoyens, avait opéré l'arrestation de cinq individus, soupçonnés d'être les auteurs de plusieurs vols, chez divers cultivateurs de la paroisse.

Jeudi dernier, cinq inconnus traversaient à l'île Grosbois et y érigeaient une tente, avec l'intention évidente d'y camper. On ne prêta d'aobrd aucune attention aux étrangers, mais le lendemain et le surlendemain, comme les poulaillers et les "dépenses" de plusieurs cultivateurs avaient été visités par des voleurs, pendant la nuit, on soupçonna que ces inconnus pouvaient bien être les auteurs de ces vols audacieux.

Dimanche après-midi, le maire de Boucherville, s'est rendu au camp des étrangers, où l'on a retrouvé plusieurs des articles volés. En conséquence, les cinq individus suspects ont été mis en état d'arrestation et conduits à Boucheville, où ils ont déclaré se nommer Geo. Smith, Ernest Collard, Louis et Alfred Saint-Pierre, et Ludger Lizotte, tous de Montréal.

Les prisonniers ont été enfermés dans une maison gardée par trente hommes jusqu'à l'arrivée des détectives Charpentier et O'Keefe, qui les ont ramenés à Montréal. Ce matin, devant le magistrat Lafontaine, les accusés ont protesté de leur innocence. Comme il a été établi que Geo. Smith, Louis Saint-Pierre et Ludger Lizotte ne sont arrivés que dimanche matin, à Boucherville, et que par conséquent, ils n'ont pu participer au vol, le magistrat a ordonné qu'ils fussent remis en liberté.

Quant à Ernest Collard et Alfred Saint-Pierre, ils ont été maintenus en état d'arrestation, et leur procès a été fixé au 23.

MM. Tancrède Dubois, Ernest Lapointe, Xavier Racicot, Alphonse Renaud, Nap. Germain et Nap. Meunier, sont au nombre de ceux qui ont été victimes du vol.

LE MEURTRIER DE CHRISTINE GIROUX

Sera peut-être connu cette après-midi

L'enquête de la Justice dans les affaires Bétournay et Giroux se poursuivent activement, mais n'a rien révélé d'important depuis samedi.

Un prisonnier a écrit au coroner McMahon, offrant de nommer le meurtrier de Christine Giroux, si on lui donne sa liberté. L'homme vient d'être condamné à deux ans de pénitencier Au reste, dans l'affaire Demers, il avait offert la même chose, sans que l'on ait obtenu des résultats satisfaisants de ses indications. Dans le temps, il était au pénitentier. Libéré, deux ans après, il vient d'être condamné de nouveau.

Cette fois, il prétend connaître le nom du meurtrier pour l'avoir entendu nommer par les pensionnaires mêmes de la prison. Le coroner McMahon se rendra auprès de lui cette après-midi, pour prendre sa déposition. S'il est vrai qu'il puisse donner le nom du meurtrier, le coroner lui promettra de faire des démarches en sa faveur auprès du ministre de la justice.

COURRIER DE CE MIDI

Londres, 19 — Une dépêche de Paris, au "Daily Mail", dit que "La Cécile" est partie ce matin pour l'Ile au Diable, afin d'en ramener en France, Dreyfus, qui assistera à la revision de son procès. La déclaration d'Esterhazy, voulant maintenant faire des aveux, répand la plus vive excitation dans la population.

Le romancier David Cloristie Murray se porte garant d'un document à prouver que Dreyfus n'a jamais été espion allemand, mais qu'il a été nommé espion par les officiers du service secret français. La mission que lui auraient confiée ces officiers aurait été découverte et c'est alors que le comte Esterhazy, Paty de Clam, et d'autres auraient obtenu sa condamnation.

New-York, 19—Un câblegramme de Londres au "World" de cette ville dit: "Geo. R. Sims, journaliste, a longtemps maintenu que Dreyfus s'est évadé de l'Ile du Diable, il y a deux ans, grâce à l'aide que lui a donnée un syndicat français organisé dans le but de procurer la liberté aux prisonniers qui peuvent payer de fortes sommes d'argent pour obtenir la liberté. Sims dit maintenant: "La seule difficulté en face de laquelle se trouve le gouvernement français est de trouver la retraite de Dreyfus. Quand il s'est évadé de l'Ile du Diable, il y a deux ans, une autre personne prit sa place. Effrayé du cri d'indignation qui se serait élevé en France si la nouvelle s'était répandue que Dreyfus était libre, le gouvernement accepta le substitut. Dreyfus s'est rendu dans l'Amérique du Sud où il vit sous un nom d'emprunt.Sa femme n'ose pas quitter la France pour le rejoindre de crainte de dévoiler sa retraite. Dreyfus ne croit pas encore assez en la justice du peuple français pour se jeter dans la gueule du lion. Si Dreyfus retourne en France, il aura préalablement obtenu la promesse d'être acquitté.

BANQUET OUVRIER

Winnipeg, 19 — Le banquet au Congrès ouvrier samedi soir a été un grand succès.

LES ELECTIONS A VANCOUVER

Vancouver, 19 — Les honorables MM. Cotton et Martin ont été élus par acclamation à Vancouver ainsi que les hons. MM. Semlin et Hume à Yale et Kootenay.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU

De la Cité de Montreal

Avis est par le présent donné que l'assemblée générale annuelle des membres de cette compagnie pour l'élection des directeurs et autres fins, aura lieu dans la salle de la "Chambre de Commerce" No 81 rue Saint-Jacques, Montréal, mercredi, le cinquième jour d'octobre prochain à 3 heures p. m. Par ordre des directeurs. Montréal 19 septembre 1898.

J. B. LAFLEUR,
Secrétaire.

268-15

A PROPOS DU YUKON

Conflit de juridiction

LE GOUVERNEMENT DU NORD OUEST

Retour d'un ministre

(Spécial à "La Presse")

Winnipeg, 19—La Chambre d'Assemblée du Nord-Ouest, qui s'était ajournée, dans le dessein spécial, d'attendre le retour du Yukon de M. G. N. V. Bulya, l'un des ministres du cabinet Houltain, s'est réuni, samedi dernier.

M. Bulyen a donné le récit de sa mission. La Chambre était remplie de spectateurs. La population de ce territoire s'intéresse au plus haut point à l'attitude de son gouvernement qui prétend avoir juridiction sur le district du Yukon.

M. Bulya décrit la situation, comme très déplorable, dans la région aurifère.

A son arrivée à Dawson City, le 11 avril dernier, il a réclamé au nom du gouvernement du Nord-Ouest, le droit de régler la vente des spiritueux.

Mais le major Walsh, qui était alors parti de l'endroit et qu'il a rencontré sur son chemin, s'est moqué de l'attitude du pouvoir territorive, et la police montée, sous ses ordres, a naturellement suivi les instructions de son chef.

La conséquence,c'est que les tavernes et les buvettes fleurissent à Dawson City, que le désordre y règne. A tel point, que l'inspecteur Constantine, dégoûté du spectacle, a donné sa démission.

M. Bulya peint les choses sous le tableau le plus déplorable à l'administration fédérale.

Le fait capital, est que le gouvernement fédéral refuse de reconnaître toute autorité sur le nouveau district, au gouvernement du Nord-Ouest.

Dans l'impossibilité de rien accomplir, M. Bulya s'en est revenu et il accuse le major Walsh de s'être occupé plutôt de ses propres intérêts que de ceux des habitants du Yukon.

Le rapport de M. Bulya a produit une profonde impression sur ses auditeurs.

Le premier ministre Haultain, après avoir félicité M. Bulya, de sa courageuse entreprise, a déclaré que sa mission, d'après ce qu'il venait d'entendre, était parfaitement justifiée.

Et il a ajouté que si le major Walsh ne pouvait être traduit devant un tribunal criminel, lui, M. Haultain, verrait à le faire paraître à la barre de la Chambre des Communes.

La prorogation de la Chambre a alors eu lieu.

LA BOURSE

Montréal, 19 septembre 1898.

Les consolidés à Londres remontent aujourd'hui, à une fraction au-dessus de 110, ce qui indique que l'horizon politique s'est éclairci. Les valeurs américaines ont été plus ternes et irrégulières. Le Pacifique est coté en clôture 98½ à 89 5-8. Les valeurs du G. T. R., sont à peu près stationnaires, 4 pour cent garanti, 79 ; 1ère préférence 67 5-8 ; 2e préférence 44½ ; 3e préférence 20 ; ordinaire, 7 3-8.

La bourse de New-York s'est ouverte ferme avec une hausse sur la plupart des valeurs ; mais au bout d'un quart d'heure, les vendeurs ont pris le dessus et la hausse a été changée en baisse. Londres a peu acheté. Le sucre est faible. On s'attend à une période de plus bas prix.

A Montréal, la bourse est tranquille et les cours quelque peu faibles en général. Le Pacifique a fait 87½ et 87 3-8. Les Chars de Toronto ont ouvert à 104¾ et ont ensuite descendu à 104 1-4. Les Chars Urbains sont ternes, mais soutenus. La Dominion Cotton Co. a été active et en hausse, clôturant à 98, après avoir touché 98 1-4 ; la Colored Cotton est ferme ; la Dominion Coal préférentielle a fléchi un peu ; le War Eagle se maintient.

Les banques ont été cotées fermes, entr'autres la banque des Cantons de l'Est, à 160.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie, courtiers. 77 rue St François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 3.00 p. m.

STOCKS	Vend	Ach.	STOCKS	Vend	Ach.
C.P.R.R.	87	86¾	B.Marc.Hal.		180
D.S.S.& A.	3½	3	B.N.Scotia		
D.S.S.& A.p.	8½	7	East.T.Bk	156	150
C. Cable Co.	183½	182¾	B. Québec		123
" C. Bds.			B.National		
" R. Bds.			B.Union	115	103
M. Tel. Co.	180	177	C.Bk. Com.	143	141½
St John Ry.			Dominion B.		
R. & O.N.Co.	103	101¾	Imperial B.		202
Cornwall R.			B.Ville-Mar.	100	92
M.S Ry.	279	278	B.Hochela.	158	154
M.S.Ry N.S.	274½	273½	N.W.L.Pref.	56	55¾
M. Gas Co.	195½	194½	M. Cot. Co.	155	
Bell Tel. Co.	173	170	" Bds.		
Royal E. Co.	160¼	160	C.C.C.M.Co.	60	53
TorontoR.C.	104¼	103¾	" Bds.	96	
" Bds.			Dom.C.M.Co	98½	98
H.E.T.Co.	136½	135	" Bds.		
" Bds.	110	105	Dom.C.Pfd.	112	111
B. Montréal	250	240	" Com.	26	25
B. Ontario			" Bds.		
B.B.N.Am.			H.H.& L.Co.	28	
B. Molson		201	" Bds.	83½	83
B. Toronto	260		Hôtel Wind.	105	90
B.Jacq.-C.		110	War Eagle	293	292¾
B.March	182½	178			

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Canadian Pacific Ry xd—40 à 87½, 3 à 88⅛, 100 à 87⅜.
Montreal St Ry New—100 à 274.
Montreal St Ry—25 à 279.
Toronto Ry Co—325 à 104¾, 50 à 104⅜, 25 à 104¾, 175 à 104½, 100 à 104⅜, 100 à 104¼.
Halifax Elect. T. Co—25 à 135.
Com. Cable Co—100 à 184¼.
Royal Elect. Co xd—25 à 160½.
War Eagle—250 à 293½, 500 à 293¼.
Bk of Montreal—3 à 245.
Dom. Coal Pfd—2 à 112, 50 à 111¾.
Dom. Cotton Co—22 à 96½, 25 à 97, 100 à 97¼, 125 à 98, 50 à 98¼, 25 à 98, 15 à 98, 25 à 98.
Montreal Gas Co—50 à 195.
Can. Bk of Commerce—2 à 141½.
Merchants Bk—1 à 178¾.
Hoch. Bk.—1 à 154.
Union Bk—1 à 103.
Can. Col'd Cotton—50 à 53.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Can. Pacific Ry xd—75 à 87, 50 à 86⅞.
Montreal Gas Co—50 à 1955.
H.H. & L. Co—25 à 26.
Royal Elect. Co xd—25 à 160¼.
War Eagle—1000 à $2.93, 500 à $2.93.
Bell Tel Bds—$500 à 115.
Montreal Tel. Co—100 à 178, 18 à 178¼, 7 à 178¼, 1 à 178½.
N. W. Land Pref—100 à 56.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours reçus aujourd'hui par câble privé, par M. Charles D. Monk, 16 rue St Sacrement, Montréal.

VALEURS	Ouv.	Clot.	VALEURS	Ouv.	Clot.
A.Cotton Oil	36½	35¼	Mis. Pacific.	35	34⅝
A.C.Oil, prf.			Mich. Cent.		
A.Tobac.Co.	152½	152½	Nat.Lead Co	35	34¼
A.T.Co., prf.		130½	Nat.L.Co.,pf		
A.Sug.R.Co.	122½	117⅜	North Ame.		
A.S.R.C.,prf		110	N.Pac.C.,n.	42⅛	41¾
A.S.Mfg Co.	12¾	12¾	N.P.C.n. pfd	78⅛	77⅞
A.S.M.C.prf		35⅛	N.Y.C.& H.	116½	116½
A.T.&S.F.p.	12⅞	12¾	N.Y.L.E.&W		14
A.T.&S.F.p.	35	35	" 1 pfd		18¼
Balt. & Ohio	45½	44¾	" 2 pfd		36½
B.State Gas.		3⅛	N.Y.O.&W.	16⅜	16⅛
Can. Pacific.		87	N.Y.C.&S.L		
Can. South.		53¼	Omaha Com		
Ches.& Ohio	23	22⅞	Pacific Mail.	32¾	33⅛
C.B.& Q'cy.	116⅛	118⅝	P.C.C.&S.L.		
Chicago Gas	105⅛	101½	Phil.& R.,p.	19	18⅝
C.& N.West.	132	131½	Pullman		
C.R.I.& Pac.	103¾	103	South R.,C.		
C.M.& St P'l	110⅜	109⅝	" pfd	34½	33¾
Con.G.,N.Y.		180½	Stan.R.&T.	7¾	7⅛
C.C.C.& St L			Ten.C.& I.	29	28¾
D.Lack.&W			Texas Pac.		
Del.& Hud.			U.S.L.Co.		
D.& R.G prf	56½	55½	U.S.L.,pfd	70	69⅞
D.S.S.& Atl.			U.S.Rub.C.	46¼	45½
" prf.			U.S.Rub.pfd	101½	104¼
Gen. Elect.	46½	46½	U. Pacific R.	33⅜	33
Hock Vall.			U.Pacific,pr		66¼
Jers. Cent.	93	92¾	Wabash		
Lac.Gas Co.			Wabash pfd.	23½	22½
L.E.& W.	18	18	West.U.Tel.	93⅛	93⅜
L.E.& W.pr			W.& L. Erie		
Lake Shore.			W.& L.E.,p.		
Louis & N	57½	56¾	Metropolit.	156	154¼
Manh. Elev.	96½	95⅛	B. R. T.	60½	59½

MARCHE DE CHICAGO

Cours reçus aujourd'hui, par câble privé, par M. Charles D. Monk, 16 rue St Sacrement, Montréal

		Ouverture	Plus haut	Plus bas	Fermeture
Blé	Déc.	62¾	62⅞	62	62¼
	Mai	64⅛	54½	63⅞	64
Blé-d'Inde	Déc.	29⅜	29¾	29½	29½
	Mai	31⅛	31⅜	31⅜	31⅜
Avoines	Déc.	20¼	20¼	20¼	20⅜
	Mai	22⅜	22⅜	22¼	22⅜
Lard	Oct.	8 15	8 15	8 15	8 15
	Sept.				
Saindoux	Oct.	4 75	4 75	4 67	4 67
	Déc.	4 80	4 75	4 72	4 75
Short Ribs	Oct.	5 20	5 22	5 17	5 22
	Déc.	.....	4 67	4 67	4 67

QUE DIRA LE MINISTRE ?

Le sort du malheureux Guillemain sera définitivement réglé aujourd'hui à Ottawa

(Spécial à "La Presse")

Saint-Hyacinthe, 19 — M. Bourgault est parti ce matin pour Ottawa afin de recevoir la réponse que lui a promise le ministre de la justice, l'honorable David Mills, à qui une requête fut présentée pour la commutation de la sentence de Guillemain.

Quoi qu'il en soit, Mgr Decelles se prépare à aller rendre visite au malheureux jeune homme.

CONGRES DES OUVRIERS DU CANADA

Winnipeg, 19—Aujourd'hui, au Congrès Ouvrier du Canada, le secrétaire a produit la correspondance échangée entre ce Congrès et la Fédération américaine du Travail, montrant que cette dernière s'est rendue à la demande formulée par le Congrès à l'effet qu'une certaine partie de l'argent souscrit par les membres locaux des unions internationales affiliées au premier soit remise au Congrès, et a, en même temps, envoyé un accompte. Le délégué Small s'est objecté à la résolution : "Que ce Congrès insiste de nouveau auprès du gouvernement du Canada sur la nécessité absolue d'augmenter la taxe par tête sur les immigrants chinois de $50 à $500", sous le prétexte qu'elle est contraire à la liberté britannique.

—TARIF—

Naissance--2c par mot chaque insertion.
Mariage--50c chaque insertion (suivant la formule usuelle).
Décès--50c pour une fois—25c pour les insertions supplementaires.
Service Anniversaire 50cts chaque fois.
Payable d'avance.

NAISSANCES

GRIGNON — M. et Mme A. Grignon ont le plaisir d'apprendre à leurs parents et amis la naissance de leur fille, Marie-Rose-Délima-Adeline-Germaine, arrivée le 18.
Parrain et marraine, M. et Mme J. Grignon.

GODIN — En cette ville, le 17 courant, l'épouse de M. F. X. Godin, ferblantier-couvreur, une fille. Baptisée sous les noms de Marie-Anna-Zéphérina.
Parrain et marraine, F. X. Godin, typographe et Madame Godin.

LANCTOT — A St Constant, le 14 courant, l'épouse de Roch Lanctôt, un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Camille-Raymond.
Parrain et marraine, M. et Mme A. J. Toupin, M. D., de St Jean-Chrysostôme.

LEGENDRE—En cette ville, le 17 courant, au No 251 avenue Duluth, Mme Omer Legendre, une fille.

LEMIEUX — Samedi, le 17 courant, Madame Gustave Lemieux, un fils.

MORIN — M. et Mme A. E. Morin ont l'honneur de faire part à leurs amis de la naissance d'une fille, qui a reçu au baptême les noms de Marie-Emma-Céleste-Emilienne.
Parrain et marraine, M. Médéric Robert et son épouse.

MARIAGES

LANTHIER-BEDARD — Ce matin, M. T. Lanthier, de la Pointe Claire, conduisait à l'autel Mlle E. Bédard, de Lachute.
La bénédiction nuptiale a été donnée par M. J. Gagnon, vicaire. Les époux sont partis pour voyage de noces dans les provinces maritimes.
Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

TURCOT-BENOIT — Jeudi, le 15 courant, à la chapelle du Sacré-Coeur, église Notre-Dame, M. F. A. Turcot, à Mademoiselle Hélène Benoit.
L'heureux couple est parti pour voyage aux chutes Niagara et Buffalo.
Nos meilleurs souhaits les accompagnent.
Pas de cartes.

TURCOT-BENOIT. — Le 15 courant, à la chapelle du Sacré-Coeur, église Notre-Dame, M. Fleuri Turcot, conduisait à l'autel mademoiselle Hélène Benoit.
La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. Brate.
L'heureux couple est parti pour voyage.
Nos meilleurs souhaits les accompagnent.
Pas de cartes.

DECES

BOURASSA — A Laprairie, le 18 septembre, Gabriel-Léon, enfant de Aimé Bourassa, à l'âge de 8 mois et 10 jours.
L'enterrement aura lieu mercredi après-midi.
Vous êtes priés d'y assister sans autre invitation.

BOISSEAU — En cette ville, le 18 courant, à l'âge de 2 mois et 5 jours, Marie-Germaine, enfant de L. H. Boisseau.

BRUNETTE. — En cette ville, le 17 courant, à l'âge de 63 ans, Alfred Brunette, pharmacien.
Les funérailles auront lieu le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, 430 rue des Seigneurs, à 7½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Joseph, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COURTOIS — En cette ville, le 18 courant, à l'âge de 87 ans, l'épouse de feu Jos. Courtois, née Lucie Prouillette.
Les funérailles auront lieu mardi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, Théophile Courtois, No 347a rue Panet, à 7½ heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Coeur et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont respectueusement priés d'y assister sans autre invitation.

DUPONT — En cette ville, le 17 courant, à l'âge de 60 ans, Dme Philomène-Angèle Bruyeau, épouse de feu Louis-Olivier Dupont.
Les funérailles auront lieu mardi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 215 rue Chambord, à 7 heures, pour se rendre à l'église Immaculée Conception et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DORVAL. — En cette ville, le 17 courant, à l'âge de 37, 10 mois et 17 jours, Dame Victoria Beaudoin, épouse de Frédéric Dorval.
Les funérailles ont eu lieu ce matin.

McCREADY — A sa résidence, No 1005 rue Dorchester, le 18 courant, à 9.30 heures p.m., Michael McCready.
Les funérailles auront lieu mercredi, le 21 courant. Le convoi funèbre partira de l'adresse ci-dessus mentionnée, à 8.30 heures a.m., pour se rendre à l'église St Anthony et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
Prière de ne pas envoyer des fleurs.
Les journaux de New-York, Chicago et Québec sont priés de reproduire. 2

PLAMONDON — En cette ville, le 17 courant, à l'âge de 65 ans et 7 mois, Marguerite Plamondon.
Les funérailles auront lieu mardi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure, No 311 rue Rivard, à 7 heures, pour se rendre à l'église St Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBAULT — En cette ville, le 17 courant, à l'âge de 25 ans, 9 mois et 12 jours, Mlle Vitaline Thibault, fille de François Thibault.
Les funérailles auront lieu mardi, le 20 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 286 rue Châteauguay, à 8 heures, pour se rendre à l'église St Charles, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SERVICE ANNIVERSAIRE

GUILLAUME. — Un service anniversaire pour le repos de l'âme de Théophile Félix Guillaume, sera chanté mardi, à 7 heures, dans la chapelle des Soeurs de la Providence, rue Sainte-Catherine.
Parents et amis sont priés d'y assister.

BUREAU DE PLACEMENT MUNICIPAL GRATUIT, No 1544 rue Notre-Dame, vis-à-vis l'hôtel de ville. Les détenteurs des numéros suivants, sont priés de passer au bureau : 2561, 2595, 2568, 2544, 2622. — Urbain Lafontaine, gérant.